

INTERNATIONAL LIBRARY  
CANADA  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

516/M/84/12 ace 1603

ICDA

061.  
9714471

# ANNUAIRE

DE

# L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1882

Discours de M. H.-J.-B. Chouinard, Président; Discours de Mgr l'Archevêque;  
Poésie par M. Pamphile LeMay; Discours de l'honorable juge Plamondon;  
Discours de l'honorable juge Routhier; Le Canada d'autrefois,  
par M. l'abbé Laflamme; Rapports; Appendice.

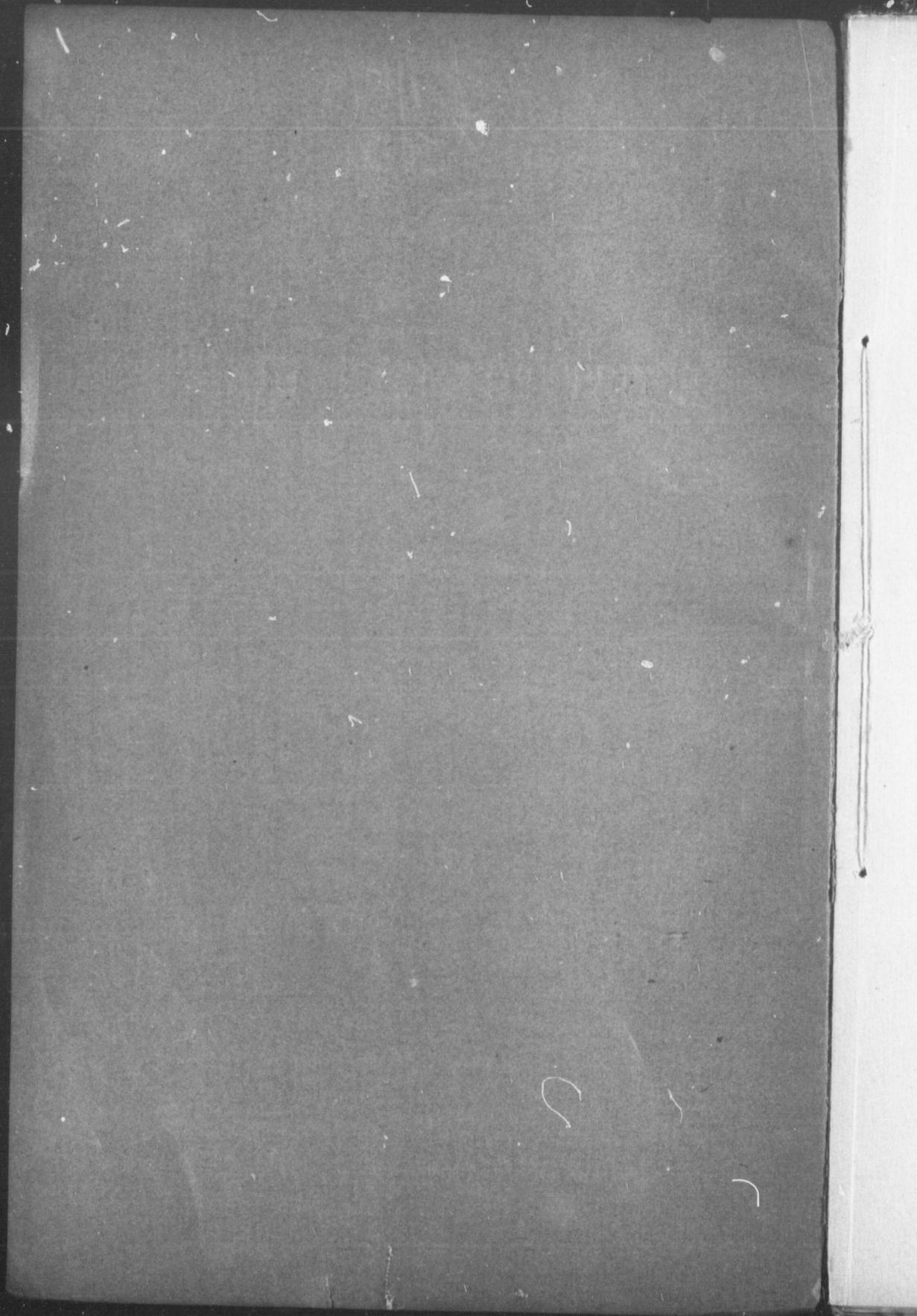
N° 9



QUÉBEC

IMPRIMERIE AUGUSTIN COTÉ ET C<sup>o</sup>

1882



acc 1603

061.971.4471

**ANNUAIRE**  
DE  
**L'INSTITUT CANADIEN**  
DE QUÉBEC  
1882

---

Discours de M. H.-J.-B. Chouinard, Président; Discours de Mgr l'Archevêque;  
Poésie par M. Pamphile LeMay; Discours de l'honorable juge Plamondon;  
Discours de l'honorable juge Routhier; Le Canada d'autrefois,  
par M. l'abbé Lafamme; Rapports; Appendice.

---

N° 9



QUÉBEC  
IMPRIMERIE AUGUSTIN COTÉ ET C<sup>o</sup>

1882

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1882

Publié par le Comité d'Administration de l'Institut Canadien de Québec, sous la présidence de M. J. B. Gauthier, Secrétaire, 10, rue de la Grande-Grille, Québec, P. Q.



QUÉBEC

IMPRIMERIE ALPH. STIEGLITZ & C<sup>o</sup>

## AVANT-PROPOS

Nous croyons pouvoir avouer que l'Institut Canadien de Québec éprouve un certain sentiment de fierté, en offrant au public la neuvième série de son *Annuaire*. En effet, ce nouveau volume renferme, pour ainsi dire, la consécration officielle de l'heureuse évolution que notre société vient d'accomplir. L'année 1882 a vu se réaliser un projet depuis longtemps caressé par les directeurs et les membres de l'Institut. Nous sommes devenus propriétaires d'un magnifique immeuble situé au centre de la ville; nous avons fait des sacrifices considérables pour le rendre digne du but auquel nous le destinions; nous pouvons maintenant recevoir nos *lecteurs* et nos *auditoires* dans des salles vastes et élégantes; enfin, nous avons eu le bonheur d'inaugurer notre édifice et la saison littéraire par une fête intellectuelle et artistique qui restera l'un de nos plus beaux souvenirs. Nous espérons donc qu'on fera au présent *Annuaire* un accueil encore plus sympathique qu'aux précédents.

D'ailleurs, il se recommande par lui-même, sans avoir besoin de préface hyperbolique, ni de précautions oratoires. Si le mot réclame était de mise en ces matières, nous dirions que le simple énoncé des œuvres qu'il renferme, est pour lui la meilleure des réclames. Un discours dû à la plume exercée de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, un charmant récit en

vers du fécond et mélodieux auteur d'Évangéline, d'intéressants souvenirs évoqués par M. le juge Plamondon, avec la verve et le talent qu'on lui connaît, enfin un morceau de haute éloquence par M. le juge Routhier; voilà, certes, des œuvres qui ne sauraient manquer de ravir les suffrages de tous les hommes de goût. Le succès qu'elles ont remporté devant l'auditoire d'élite qui se pressait à notre séance d'inauguration, nous donne la mesure de celui qui les attend à la lecture. Nous sommes donc sûrs de correspondre au désir de notre public en donnant à ces travaux si remarquables une place d'honneur dans l'annuaire de 1882.

Le lecteur trouvera de plus dans cette brochure une intéressante conférence sur la géologie du Saguenay, par M. l'abbé Laflamme, dont l'éloge comme savant et comme conférencier n'est plus à faire. Et ici, nous croyons devoir faire remarquer que l'Institut tient la promesse qu'il a faite de s'occuper de l'étude des sciences naturelles, lorsqu'il s'est agi d'obtenir pour lui un octroi du gouvernement.

Comme on le voit, notre *Annuaire* sera un véritable recueil de poésie, d'éloquence et d'érudition. Les amis de l'Institut pourront de plus se rendre compte de ses progrès en parcourant les rapports de ses officiers pour l'année courante. Ils y verront que notre bibliothèque s'est enrichie d'une foule d'ouvrages intéressants et instructifs; que le nombre de nos membres a considérablement augmenté; que nous avons reçu du gouvernement de la province un précieux encouragement, par l'augmentation de notre subside jusqu'à la somme de sept cents piastres; que nos dévoués conférenciers nous ont donné des travaux d'une grande valeur; que l'Institut, en un mot, n'a rien négligé pour atteindre la fin qui a déterminé sa fondation.

Mais si la situation actuelle est satisfaisante, cela ne doit pas nous empêcher à songer à l'avenir. Pour qu'il soit aussi brillant que le présent, il nous faut le concours actif du public instruit de Québec. Nous comptons sur ce concours. A notre séance d'inauguration, nous avons eu le bonheur d'entendre la voix respectée du premier pasteur de cette province, bénir notre œuvre, en proclamant sa dignité et sa grandeur. Un suffrage aussi éclatant nous semble devoir être le présage de succès nouveaux. Nous faisons donc, une fois de plus, appel à tous les hommes de cœur et d'intelligence, qui comprennent l'importance de notre société, au point de vue national. Qu'ils nous continuent leur précieux appui. Que ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de nous manifester leur sympathie, apportent dès à présent leur pierre à l'édifice. Que la jeunesse de Québec, à qui nous ne saurions demander de grands sacrifices pécuniaires, s'enrôle au moins dans nos rangs et nous apporte son ardeur, son enthousiasme, les prémisses de ses talents et de ses travaux. C'est ainsi que l'Institut Canadien sera véritablement l'œuvre de tous, et continuera de grandir pour la Religion et la Patrie.

---

## CONFÉRENCES

DONNÉES A L'INSTITUT DEPUIS LA PUBLICATION  
DE L'ANNUAIRE N° 8, 1881.

---

*De la lecture*; par M. P.-J. JOLICOEUR; 12 janvier 1882.

*La Discussion*; par M. l'abbé MATHIEU; 26 janvier 1882.

*Les grandes Inventions du siècle*; par M. Nap. LEGENDRE;  
24 février 1882.

*Les Beaux-Arts*; par M. James PRENDERGAST; 7 mars  
1882.

*Le Canada d'autrefois*; Esquisse géologique, par M.  
l'abbé J.-C.-K. LAFLAMME; 28 mars 1882.

---



INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

« Utile dulci »

COND. AN. MDCCCXLVII

SPLENDIDIOR. ÆDIB. INSTAVR. AN. MDCCCLXXXII

INAUGURATION SOLENNELLE DES NOUVELLES SALLES

JEUDI, 16 NOVEMBRE 1882

PROGRAMME

- 10—*Ouverture*.—Consécration du temple..... Generali  
*Septuor Haydn*
- 20—*Discours*.—M. H. J. J. B. CHOUINARD, président de l'Institut.
- 30—*Solo de piano*.—Polonaise..... Marthe Sabinin.  
Mademoiselle PARÉ
- 40—*Discours*.—Sa Grandeur Mgr l'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.
- 50—*Air des Roses* ..... Halévy  
Mademoiselle DESSANE
- 60—*Poésie*.—Monsieur Pamphile LEMAT.

**INTERMEDE**

- 70—A { Dodelinette ..... Gounod  
      B { Pizzicato-caprice ..... Scherz

**QUATUOR INSTRUMENTAL—Septuor Haydn**

- 80—*Discours*.—L'honorable juge M. A. FLAMONDON, premier président  
      de l'Institut (1848-49)  
90—*Valse*.—Roméo et Juliette ..... Gounod  
      Mademoiselle DESSANE  
110—*Discours*.—L'honorable juge ROUTHIER.  
110—*Ouverture*.—La Lyre française ..... Kéler-Béla

**DIEU SAUVE LA REINE.**



INAUGURATION  
DES  
NOUVELLES SALLES DE L'INSTITUT

Séance solennelle du 16 novembre 1882.

§.—I.

Discours de Monsieur H. J. J. B. CHOUINARD,

PRÉSIDENT DE L'INSTITUT.

*Eccellence, Monseigneur,*

*Mesdames et Messieurs,*

Les premiers mots qui doivent tomber, ce soir, de la bouche du président de l'Institut Canadien, parlant au nom de ses collègues les officiers, les directeurs et les membres de l'Institut, sont des paroles de bienvenue, des paroles de reconnaissance. Soyez donc les bienvenus vous tous qui nous faites l'honneur d'accepter notre hospitalité en cette circonstance solennelle. Soyez les bienvenus dans ce nouvel édifice, dans ces salles agrandies et restaurées, où nous serons plus à l'aise pour vous recevoir. Merci de ce nouveau témoignage de sympathie, et permettez nous

de nous faire vos interprètes et de vous associer aux sentiments de vive gratitude que nous ressentons pour tous ceux dont le précieux concours va donner à cette soirée tout son éclat.

Cette heureuse alliance de l'éloquence et de la musique nous promet une séance dont le souvenir restera profondément gravé dans notre mémoire.

Nous n'éprouvons qu'un seul regret : c'est que nos salles ne soient pas aussi vastes que nos cœurs.

Le 2 décembre 1847, un petit groupe de jeunes gens se réunissaient à Québec, dans une salle de l'hôtel Blanchard et jetaient les bases d'une institution littéraire, l'*Institut Canadien de Québec*. Les fondateurs de la société nouvelle étaient tous dans la fleur de la jeunesse ; la plupart n'avaient pour patrimoine que leur talent et leur amour du travail. Ils envisageaient pourtant l'avenir avec confiance, car ils sentaient que l'œuvre qu'ils venaient de créer répondait à un besoin pressant. Ils comprenaient, en songeant à l'exubérance de vie qui bouillonnait en eux, qu'il leur fallait ouvrir pour eux-mêmes et pour la génération qui leur était contemporaine, des horizons nouveaux à embrasser, des champs plus vastes que leur travail pourrait féconder. En vrais jeunes gens, sans souci des obstacles à vaincre, des longues routes à parcourir, ils s'élançaient gaiement dans la carrière, où les appelaient déjà les succès remportés par quelques-uns de leurs amis, les uns dans la politique, les autres dans l'éloquence et la poésie, les autres dans les arts plus recherchés de la peinture et de la musique.

Mais que pouvaient-ils prétendre faire ?

Les douloureux événements de 1837 étaient depuis longtemps accomplis. Les conditions de la lutte étaient changées. La reconnaissance de nos droits politiques par l'Angleterre avait été le prix de ces joutes terribles où le sang canadien avait coulé pour la conquête de nos libertés parlementaires.

Notre grande et belle association nationale, la Société Saint-Jean-Baptiste était née au sein de ces orages, et elle avait puissamment aidé à notre triomphe, grâce

ΥΤΙΘΟΕ ΙΑΥΟΗ

ΑΔΙΑΒΑΟ

à l'enthousiasme populaire qu'elle avait partout soulevé !

Mais une pensée de deuil s'était mêlée à la joie de voir l'avènement au pouvoir des hommes éminents que notre nationalité reconnaissait alors pour ses chefs. L'acte d'Union du Haut et du Bas-Canada proscrivait la langue française comme langue officielle, et l'usage n'en devait être rétabli qu'en 1848.

À voir le mouvement intellectuel et littéraire de cette époque, on dirait que notre peuple ait voulu, après les luttes acharnées de la politique, retremper ses forces et se préparer à de nouveaux combats sur un autre théâtre. On dirait surtout qu'il s'éprit d'un amour plus vif et plus ardent pour cette belle langue française, seul lien qui nous fut resté pour nous unir avec la patrie de nos aïeux.

Une jeunesse brillante, nombreuse, tourmentée du désir d'apprendre, se pressait dans nos villes, et demandait à grands cris du travail, de l'activité intellectuelle, tout ce qui peut satisfaire les nobles ambitions, les passions élevées et anoblies. Tous ces esprits d'élite, dont un grand nombre avaient servi la cause nationale sur les champs de bataille de l'insurrection, ou avaient pour le moins ouvertement sympathisé avec elle, aspiraient maintenant à la défendre dans des luttes non sanglantes mais non moins difficiles dans les parlements, dans la presse, et dans le champ encore plus vaste des sciences et des lettres.

On voit surgir à cette époque une foule de sociétés littéraires, de clubs de tout genre, où l'on retrouve toujours des traces de cette dévorante activité dont brûlait la jeunesse d'alors. La plupart, créations éphémères, sont aujourd'hui oullées ; mais l'histoire enregistrera leurs noms parceque, nées toutes d'une pensée généreuse, elles ne purent soutenir leur vie à cause même de leur multiplicité et des germes de faiblesse qu'elles renfermaient dans leur sein. Car, il faut bien le dire, la politique avait jusqu'alors tellement absorbé tous les esprits, qu'il semblait impossible de tenter aucune entreprise littéraire sans qu'elle vint à s'y mêler. Ce fut là le grand écueil que nos premières sociétés canadiennes françaises eurent à rencontrer.

Les fondateurs de l'Institut Canadien de Québec formulaient ainsi leur programme :

Le but de l'Institut Canadien de Québec est,

1o. D'entretenir une salle de lecture qui devra contenir les meilleures publications politiques, littéraires et scientifiques de la Province et de l'étranger.

2o. De former une bibliothèque, d'en procurer l'usage à ses membres, et de recueillir tous les documents qui ont rapport à l'histoire du pays, ainsi que tous objets d'histoire naturelle qu'il lui sera possible de se procurer.

3o. D'offrir à ses membres l'avantage d'une discussion hebdomadaire, et au public une suite de lectures.

4o. D'opérer la réunion des jeunes Canadiens, de les porter à l'amour et à la culture de la science et de l'histoire, et de les préparer aux luttes plus sérieuses de l'âge mûr.

5o. De promouvoir, par toutes les voies honorables et légitimes, les intérêts du pays en général et de cette ville en particulier.

6o. Enfin, de pratiquer ce que la confraternité et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie.

Le 2 décembre prochain, il y aura trente-cinq années d'écoulées depuis le jour où cette œuvre a été entreprise, et si nous voulons constater aujourd'hui ce qu'elle est devenue, ce qu'elle a accompli, nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour trouver partout des témoignages de sa vitalité et de la fécondité de ses résultats.

Qu'ils étaient beaux ces jours d'enfance de notre Institut, où tous rivalisaient de zèle pour ajouter quelque nouveau fleuron à la couronne de la société nouvelle.

Les charges étaient remplies par des officiers actifs ; toujours prêts pour le travail et pour le sacrifice, ils consacraient tous leurs loisirs à recruter de nouveaux adhérents, à écrire des travaux littéraires pour nos conférences publiques, à préparer des discussions intéressantes.

Dans les rares intervalles que leur laissaient les soins d'une administration dont les exigences croissaient de jour en jour, après avoir épuisé en achats nouveaux toutes les ressources disponibles de l'Institut ; après avoir dépouillé leurs bibliothèques particulières, que leur rareté, à cette époque, leur rendait plus chères, ils se faisaient quêteurs de livres, et allaient de porte en porte chez nos concitoyens les plus riches et les

plus instruits, pour en obtenir des ouvrages qui allaient enrichir la bibliothèque de l'Institut.

Et ne croyez pas qu'ils ont ainsi créé une bibliothèque sans ordre et sans discernement, et qu'ils ont entassé un amas confus de volumes. Non, messieurs : notre bibliothèque est là pour témoigner de la science bibliographique, de la pureté de goût et de la rectitude de jugement de ceux qui ont présidé à sa fondation. Nous pouvons bien l'accroître et l'agrandir : sous ce rapport, comme sous bien d'autres, nous ne ferons que continuer à marcher sur les traces lumineuses de nos devanciers.

C'est pour nous le plus doux des devoirs que de rendre hommage aujourd'hui au talent et au zèle de ceux qui ont assisté aux débuts de l'Institut Canadien de Québec. Nous ne pouvons tous les nommer. Mais leurs noms sont inscrits en lettres d'or dans nos annales, avec ceux de leurs successeurs appelés, par les suffrages de tous, à gouverner l'Institut. A l'égard des vivants la louange est difficile ; mais il en est beaucoup hélas ! dont la carrière mortelle est finie.

Qu'elle est déjà longue la liste de ceux qui, après avoir consacré leurs loisirs à notre œuvre bien-aimée, dorment aujourd'hui dans les champs du repos !

Caron, comblé d'honneurs bien mérités ; Garneau, l'historien national ; DeGaspé, le romancier populaire ; Meilleur, le plus ancien organisateur de notre Instruction publique ; Chartier, le modèle des secrétaires, Angers et Delagrave ; Crémazie, le chantre de nos immortelles batailles ; Leblanc, Fontaine, tous deux moissonnés dans la fleur de l'âge ; et pour terminer ce long défilé de nos morts illustres, Turcotte à qui entre tous la postérité reconnaissante décernera un jour le titre de restaurateur de notre Institut Canadien, de principal initiateur du mouvement de progrès que nous voyons aujourd'hui. Ceux-là nous les avons perdus.

Mais la Providence a voulu qu'il nous en reste des survivants qui ont assisté aux premiers jours de notre histoire. Elle nous en a donné d'autres qui sont venus nous joindre depuis, et la génération présente nous promet un essaim de travailleurs jaloux d'atteindre à la haute réputation de leurs devanciers.

Notre Institut a eu la rare fortune d'enthousiasmer ses adhérents, d'électriser ceux qui lui ont une fois voué la meilleure part de leurs loisirs, et l'ardeur générale du zèle ne s'est que rarement ralentie.

Toujours nous avons pu compter sur la bienveillance des autorités religieuses et civiles, sur l'aide de la presse, sur le concours assuré de nos concitoyens versés dans les sciences et dans les lettres, sur l'empressement d'un public éclairé toujours prêt à acclamer les succès des jeunes talents dont l'Institut cherchait à lui faire apprécier les premiers efforts, ou à sanctionner par ses applaudissements la renommée déjà faite des maîtres de la science ou de la littérature qui voulaient bien s'associer à nos travaux.

A ces précieuses sympathies sont venues s'ajouter d'autres marques plus tangibles, si je puis m'exprimer ainsi, de la haute estime et de la considération dont on environne notre Institut.

Cet édifice lui-même, restauré avec tant de goût par des mains habiles, véritable sanctuaire élevé à notre langue et à notre littérature, en est un vivant témoignage. Si les pierres qui composent ses assises pouvaient parler, elles vous rediraient les noms de généreux bienfaiteurs, que vous connaissez, et que vous répétez tout bas. A cette liste déjà longue, elles ne manqueraient pas d'en ajouter que la patrie canadienne revendiquera comme lui appartenant, tant ils se sont identifiés avec toutes les entreprises de nature à faire fleurir de plus en plus parmi nous, la science, la littérature et les beaux arts.

Le poète romain, jouissant en paix des délices du repos, au bruit des cascades bouillonnantes de sa riante villa de Tibur, promettait à son bienfaiteur de faire passer son nom à la postérité, et son stylet élégant et délicat burinait dans les pages de l'histoire un monument plus durable que l'airain. Qui se rappelle aujourd'hui les noms si retentissants des diplomates, des politiques, des chefs de factions, des acteurs célèbres du temps d'Auguste ? Leur renommée s'est évanouie comme une fumée, mais la mémoire du poète a fait revivre dans la postérité la plus reculée le nom de Mécène, et le bienfaiteur partage aujourd'hui la

glorieuse immortalité d'Horace. Osons espérer que de nouveaux Mécènes viendront s'ajouter dans la liste encore ouverte de nos bienfaiteurs et de nos amis.

A ceux qui connaissent notre Institut nous pouvons dire : « Voyez si nous avons accompli notre mission. Voyez si nous avons fondé une bibliothèque, commencé un musée, tenu une salle de lecture remplie de bons journaux, donné des conférences publiques, publié des travaux importants dans diverses branches des connaissances humaines, ouvert des concours de poésie et d'éloquence pour encourager et mettre en lumière de nouveaux talents ? »

Pour ceux qui nous connaissent moins, nous pouvons résumer en quelques mots ce que nous avons été, ce que nous voulons être.

Ce que nous avons été, vous le savez par la courte esquisse qui a occupé la première partie de ce discours ; ce que nous sommes, quelques mots suffiront pour vous le dire.

Nous sommes une société littéraire, vouée au culte de la langue française, consacrant tous ses efforts à populariser, à développer de plus en plus notre littérature franco-canadienne, faisant appel à tous les talents, à tous les dévouements, sans leur demander autre chose que du désintéressement dans le travail, du patriotisme dans la volonté, respectant les idées particulières de chacun, n'imposant à tous qu'une seule condition : celle de sauvegarder partout et toujours le pacte d'alliance indestructible scellé dès les premières pages de notre histoire entre nos croyances religieuses et nos aspirations nationales.

Nous voulons faire de notre Institut un centre de ralliement pour notre jeunesse, pour lui donner les moyens de continuer à s'instruire, pour lui permettre de conserver et d'accroître les précieux résultats d'une bonne éducation classique, afin que, nouveaux Alexandres, loin de s'endormir dans la joie des triomphes passés, ils soient plutôt enclins à pleurer en songeant aux immenses régions intellectuelles qu'il leur reste à conquérir.

Oh ! que je voudrais pouvoir vous introduire de temps à autre dans nos salles, pour vous y faire juger

de l'empire irrésistible que notre Institut exerce sur ceux qui lui ont voué un culte particulier ! Vous y rencontreriez, tour à tour, des vétérans qui depuis trente-cinq ans fréquentent nos salles, et pour qui cette habitude est devenue une seconde nature ; vous y courriez des membres moins anciens qui promettent de continuer les traditions de leurs aînés.

Puis, des jeunes gens en grand nombre, la plupart venus à Québec pour chercher à se créer dans le monde une position que leurs talents leur permettent d'ambitionner. Nos salles de lecture leur fournissent des distractions. Ils y rencontrent d'autres jeunes gens avec qui ils se lient d'amitié, et c'est ainsi qu'ils arrivent à se trouver moins isolés au milieu d'étrangers. Les soirées de conférences les ramènent au nombre des plus assidus.

Nos conférenciers sont ou bien des vétérans qui ont blanchi au service de l'Institut, ou bien des jeunes gens qui viennent là faire leurs débuts.

Combien d'entre nous se souviennent avec plaisir des douces émotions d'un premier triomphe remporté devant un auditoire de l'Institut, avec autant de plaisir qu'ils se souviennent des succès couronnés dans une distribution de récompenses au collègue ! Et le prix de la victoire est doublé quand on se rappelle que d'autres, qui ont commencé ainsi, sont arrivés aux plus grands honneurs ; quand on retrouve au milieu des splendeurs vice-royales, sur les trônes de l'épiscopat, sur les sommets les plus élevés de la magistrature, de la finance et de la politique, des hommes qui consacraient jadis les heures de loisir de leur jeunesse à l'Institut (1).

Ainsi envisagée notre mission croît en importance et en dignité.

Mais là seulement ne se borne pas le rôle de l'Institut. A part l'action morale qu'il exerce sur ses membres, en les invitant à se réunir souvent, pour se

(1) Voir la liste des anciens présidents et des directeurs actuels de l'Institut. Son honneur le lieut.-gouverneur Letellier, Mgr. E. A. Taschereau, Mgr. J. Langevin, Mgr. Cazeau, l'abbé Ferland, pour ne citer que quelques noms, ont été pendant plusieurs années directeurs de l'Institut.

fréquenter et se connaître, à part le but élevé qu'il leur propose, en les encourageant à acquérir de nouvelles connaissances, à part, enfin, l'encouragement donné à la production des œuvres littéraires, il est une autre mission dont notre Institut se glorifie d'être un des apôtres, et cette charge d'honneur lui est dévolue en collaboration avec les sociétés littéraires franco-canadiennes qui grandissent autour de nous. C'est que la nature même de leurs travaux, le but qu'elles se proposent, les constituent, pour ainsi dire, les gardiennes de notre langue ; non pas que nous voulions les assimiler à ce tribunal respecté dont Richelieu dota la France et qui rend des arrêts littéraires justement appréciés, mais en prenant ces deux mots dans une acception plus particulière à notre état de société, plus en harmonie avec les besoins du milieu où nous vivons.

Gardiens de notre langue !.....Avons-nous jamais bien sérieusement pensé à l'immense responsabilité que ces mots révèlent ? Gardiens de notre langue ! c'est-à-dire chargés de soutenir dans le nouveau monde la gloire littéraire de la France, l'honneur de ses traditions de savoir, d'éloquence et de bon goût qui font de ses richesses intellectuelles et artistiques, le plus précieux apanage de la pensée humaine. Et à qui incomberait, en Amérique, cette tâche glorieuse, si ce n'est à nous les fils aînés de la France américaine ? Après avoir soutenu pendant deux siècles l'honneur du drapeau de notre ancienne mère-patrie, après lui avoir donné nos sueurs et le sang de nos martyrs et de nos soldats, nous avons bien le droit d'ambitionner la gloire de la représenter ici dans ce qu'elle a de plus pur, dans ses plus nobles aspirations, dans son génie.

Oui messieurs, cet héritage de nos ancêtres, nos mains inexpérimentées peut-être, mais pieuses, l'ont recueilli avec amour.

Les temps sont bien changés depuis le 2 juillet 1666, où Mgr de Laval et le marquis de Tracy présidaient, à quelques pas d'ici, dans l'ancienne chapelle des Jésuites, la première séance littéraire dont notre histoire fasse mention !

La Providence nous a donné, depuis, des destinées nouvelles. Mais quelles qu'aient été ces destinées nos affections, notre langue n'ont pas changé.

Elevé sur les genoux de mères restées françaises, notre peuple est resté fidèle à l'amour du sol natal qu'avaient foulé ses aïeux. Les plus illustres enfants de la patrie canadienne, bercés aux doux refrains des chansons normandes, se sont chargés de doter la Nouvelle-France d'une littérature nationale.

Et comment ces intelligences d'élite auraient-elles pu se soustraire à l'influence irrésistible qu'exerçaient naturellement sur leur génie naissant la splendeur incomparable de nos paysages canadiens, l'imposante majesté de nos lacs, de nos fleuves géants, de nos immenses rivières, les beautés et les contrastes extrêmes de nos saisons si variées, le souffle inspirateur qui semble courir dans nos forêts vierges, et, par-dessus tout, le charme pénétrant de la légende indienne, si intimement mêlé aux récits héroïques de notre histoire !

En présence de la riche moisson d'œuvres littéraires, qui fait déjà l'admiration de nos concitoyens et de l'étranger, devant le spectacle de la merveilleuse activité que déploient sous nos yeux notre puissante Université-Laval, nos collèges classiques et nos couvents si nombreux et si justement respectés, nos florissantes sociétés littéraires, nos journaux, nos milliers d'écoles, que deviennent les prophéties menteuses de ces quelques esprits étroits qui rêvaient jadis l'anéantissement de notre race et l'effacement complet de la langue française sur le continent américain ?

Cette place d'honneur que notre langue occupe aujourd'hui, nous l'avons conquise : il ne tient qu'à nous de la conserver. C'est de vous, messieurs, que la patrie canadienne attend ce noble travail. C'est sur vous qu'elle compte pour perpétuer dans l'Eglise, dans la magistrature, dans la politique, dans les professions libérales, dans l'industrie, le commerce et la finance, au milieu de nos agriculteurs et de nos colons, et jusque dans les plus modestes ateliers de l'artisan, les accents si purs qui nous viennent en ligne directe du grand siècle littéraire de Louis XIV. Mais c'est sur vous, surtout, mesdames, que la patrie fonde ses espérances les plus chères, car c'est à vous qu'elle doit de voir notre belle langue régner en souveraine au foyer domestique et dans les salons, où vous

exercez avec tant de grâce une royauté devant laquelle tous s'inclinent volontiers.

Les explorateurs qui parcourent en tous sens nos forêts canadiennes sont souvent étonnés d'entendre résonner au milieu d'une solitude profonde des chants dont l'harmonie douce et plaintive charme leurs oreilles : c'est la chanson du voyageur canadien.

Enrôlé au service de quelque roi de la finance, le voyageur canadien parcourt la forêt, cherchant partout les arbres géants que convoite le commerce, et nul ne pénètre plus loin que lui dans les contrées inexplorées. Il charme ses loisirs en répétant les naïves plaintes de sa paroisse natale. Souvent, pour relever son courage, au moment du danger, il songe aux nombreux compagnons forts et vigoureux qui l'entourent et chante en refrain :

“ Dans la forêt et sur la plage ”

“ Nous sommes trente voyageurs ”.

La légende du coureur des bois n'est pas encore finie. Mais, dans ce jour de réjouissances solennelles, où nous passons, pour ainsi dire, en revue nos forces nationales et nos espérances patriotiques, la légende du coureur des bois ne vous rappelle-t-elle pas comme à nous une autre légende, non moins poétique, mais bien plus retentissante, la légende du peuple canadien tout entier ? C'est-à-dire : la légende de ces milliers de héros qui, tour à tour découvreurs, apôtres et missionnaires, soldats et défricheurs, intrépides chercheurs d'aventures ou fondateurs inspirés de cités aujourd'hui florissantes, ont rempli le Nouveau-Monde du bruit de leur renommée et de leurs glorieux exploits, laissé partout des traces de leur passage et mérité cet éloge magnifique tombé de la bouche d'un illustre missionnaire : “ En quel endroit si lointain ou si désert de l'Amérique les Canadiens n'ont-ils pas pénétré ? ” L'étonnante fécondité de notre race, l'incomparable force de résistance et d'expansion dont la Providence l'a si merveilleusement douée ne rappellent-elles pas naturellement sur nos lèvres le gai refrain de la chanson du voyageur ?

Ne vous semble-t-il pas, mesdames et messieurs, qu'une pensée analogue peut soutenir notre cou-

rage? Soit que nous poursuivions l'œuvre particulière de l'Institut, soit que nous agrandissions le champ de nos efforts, songeons que nous ne sommes pas isolés et abandonnés; songeons à la grande armée des travailleurs qui nous entourent: nos labeurs ne peuvent être inutiles, une riche moisson nous attend:

“ Dans la forêt et sur la plage ”

“ Nous sommes trente voyageurs ”.

Il y a deux ans, du haut de ce fier rocher de Québec, qui a bravé tant de fois la menace et la tempête, une voix se fit entendre. C'était notre Société Nationale qui faisait appel à tous les enfants de la grande famille canadienne pour les réunir dans une grande démonstration patriotique. Cet appel vola de ville en ville, de paroisse en paroisse, et traversant la frontière retentit jusque sur les plages les plus reculées du continent américain.

Cet appel fut entendu; de toutes parts des acclamations joyeuses et émues répondirent au cri de ralliement.

Ce jour là qui donc eut osé douter de l'existence et de la vitalité de notre race?

Et aujourd'hui, mesdames et messieurs, qui pourrait douter des destinées de notre langue, quand nous sommes un million et demi de Canadiens-français pour la parler, pour la faire respecter, pour la défendre au besoin.

Non, Messieurs, notre belle langue ne peut périr puisque nous vivons encore et que nous sommes toujours là, comme le disent si bien ces devises: (1) *Heureux et fiers de vivre sous l'égide des libertés britanniques*; mais aussi: *Conservant fidèlement la foi et la langue de la France de nos aïeux*.

(1) Ces devises sont inscrites sur deux oriflammes appartenant au char allégorique de la Société St-Jean Baptiste de Québec et qui ornaient l'estrade de la Salle de l'Institut le soir de l'inauguration.

§.—II.

**Discours de Sa Grandeur Mgr E. A. TASCHEREAU,**  
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

EXCELLENCE,

*Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs.*

Ce grand et bel édifice, dont nous faisons l'inauguration solennelle, est fondé sur le roc solide où la bonne ville de Québec entend bien braver la fureur des siècles jusqu'à leur consommation. Puisse l'Institut Canadien de Québec participer à cette immortalité ! Toutefois, ce vœu de mon cœur et du vôtre ne se réalisera qu'à une condition ; c'est dans cette alliance de *l'utile et de l'agréable*, UTILE DULCI, comme le porte son écusson, il ne cherche jamais à s'appuyer sur le sable mouvant de doctrines erronées, de principes condamnés par la foi ou par la morale. Toute erreur dans ces matières est comme le fruit défendu du paradis terrestre ; elle peut avoir quelque charme apparent qui tente et séduit ; mais malheur à qui y goûte ! Quel est l'enfant d'Adam qui ne voie chaque jour avec quelle terrible exactitude se réalise cette formidable sentence : « *Si vous mangez de ce fruit, vous mourrez.* » Ce qui est vrai des individus l'est aussi des royaumes, des cités, des associations de toute espèce.

Appelé à prendre la parole en cette circonstance, je ne crois pouvoir mieux prouver mon amitié pour l'Institut qu'en lui parlant de l'amitié que lui même doit avoir et montrer pour ses membres, et en lui indiquant le seul moyen de la prouver. Le propre de

L'amitié est de vouloir et de faire du bien à ses amis ; d'autres vous diront probablement les avantages scientifiques et patriotiques de cette association ; je ne crois pas m'écarter de la même pensée en montrant comment l'Institut peut assurer à la fois son avenir et son utilité. Quoique je n'aie pas l'intention de faire un sermon, je commencerai par vous citer quelques textes de la Sainte Ecriture pour donner à ma faible parole un fondement plus solide que les pensées de la raison humaine livrée à elle-même.

Il y a, dit le Saint-Esprit, (Eccli. XXXVII. 1.) des amis qui n'en ont que le nom :—*est amicus solo nomine amicus.*

Il y a aussi un ami de table (ibid. VI. 10) *amicus mensæ*, qui se dira votre ami tant que vous serez en état de le festoyer, mais qui s'enfuira dès que l'indigence aura mis le pied dans votre maison ; *et non permanebit in die necessitatis.*

Telle ne sera jamais, j'en ai la confiance, l'amitié de l'Institut pour ses membres.

Ce sera une amitié véritable fondée sur la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse : *Qui timet Deum, habebit amicitiam bonam.* (Eccli. VI. 17.) Aucun bien de ce monde ne peut être comparé à celui-là :—*Amico fideli nulla est comparatio* (ibid. 13.) C'est une protection contre le danger :—*protectio fortis* (ibid. 14) ; c'est un remède à bien des défaillances :—*medicamentum vitæ* (ibid. 16) ; les bons conseils que donne un ami véritable sont un parfum salutaire qui embaume et console le cœur affligé :—*bonis amici consiliis anima dulcoratur* (Prov. XXVII. 9.) Bienheureux donc les membres de l'Institut Canadien de Québec, s'ils trouvent toujours en lui cet ami sincère et véritable, si brièvement, mais si éloquemment décrit ! *Beatus qui invenit amicum verum..... Combien est grand celui qui a trouvé la sagesse et la science ; mais rien ne surpasse celui qui a la crainte du Seigneur : Quam magnus qui invenit sapientiam et scientiam ! sed non est super timentem Dominum.* (Eccli. XXV. 12 et 13.)

Vous me demanderez peut-être comment l'Institut remplira ces devoirs de la véritable amitié, fondée sur la crainte du Seigneur, c'est-à-dire, sur la religion.

Je réponds que ce sera par ses membres, par sa bibliothèque, par ses journaux, par ses conférences.

I. Loin de moi la pensée de désirer que l'Institut devienne jamais un de ces clubs d'amusement, où l'on vient régulièrement chaque soir consumer un temps précieux à des conversations ou à des jeux que la passion finit trop souvent par envahir et empoisonner. Les clubs de cette espèce ont encore le terrible inconvénient de faire oublier ou de rendre insipides les joies et les devoirs de la famille, en attirant le père loin de ses enfants et l'époux loin de sa compagne, ainsi réduite à dévorer en silence le chagrin de sa solitude.

L'Institut deviendra une source et un centre d'amitié véritable et sincère si tous ses membres se regardent comme des frères, partagent leurs joies et leurs peines, et surtout se portent mutuellement à être de bons citoyens et de bons chrétiens, plus encore par leurs exemples que par leurs conseils. *Protectio fortis,....medicamentum vitæ... Bonis consiliis anima dulcoratur.... Qui timet Deum habebit amicitiam bonam.*

Si certaines divergences d'intérêts ou d'opinions politiques ou autres tendent à relâcher les liens de cette amitié, ne les laissez jamais pénétrer jusqu'à votre cœur. Dans ce qui est certain et audessus de toute contestation, soyez unis comme un seul homme, *in necessariis unitas* ; quand il y a matière à doute, laissez aux autres la liberté que vous réclamez pour vous-même et songez que vous n'êtes pas plus infaillible qu'un autre, *in dubiis libertas* ; mais quelque soit l'objet de vos recherches ou de vos discussions, n'oubliez pas cette sublime vertu de la charité qui fait le bonheur du ciel et qui ferait de la terre un paradis terrestre, si elle y était souveraine : *in omnibus charitas*. De cette manière, ce qui semblait devoir vous séparer ne servira qu'à resserrer les liens de l'amitié, par ce respect mutuel et ces bons procédés que la raison naturelle, aussi bien que la charité chrétienne, vous recommande, et ces discussions amicales auront infailliblement pour résultat final une connaissance plus parfaite de la vérité.

II. Le second ami qui vous attend dans l'Institut est la bibliothèque.

Les anciens l'appelaient : *une pharmacie de l'âme.*

C'est un recueil de remèdes aux deux grands maux de notre esprit, l'ignorance d'abord, puis l'erreur. De ces deux maux, le plus grave, à mon avis, c'est l'erreur. L'ignorance est la famine, l'erreur est l'empoisonnement. Toutes deux font mourir, mais après tout il est plus facile d'apaiser la faim que de chasser le poison.

Un bon livre est un ami à la table duquel vous recevez l'hospitalité. Il vous dit vos vérités sans crainte et sans déguisement, et vous ne pouvez vous fâcher contre lui, parceque lui-même garde toujours son sang-froid. C'est un miroir qui vous représente tel que vous êtes et tel que vous devriez être. Un mauvais livre est un empoisonneur qui en veut à la vie de ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans l'homme.

Je conclus de là qu'une redoutable responsabilité pèse sur ceux qui sont chargés de faire le choix des livres qui doivent entrer dans une bibliothèque comme celle de l'Institut Canadien de Québec. Un mauvais livre dans la bibliothèque d'un particulier est un malheur pour son propriétaire; c'est un danger pour ses enfants; c'est comme je l'ai dit déjà, c'est un poison mortel pour l'intelligence ou pour le cœur et quelquefois pour l'un et l'autre.

Ce malheur, ce danger, ce poison sont encore bien plus redoutables dans une bibliothèque comme celle de l'Institut, à laquelle ont accès un grand nombre de personnes dont aucune autorité ne contrôle les demandes. Certes, Messieurs, en parlant ainsi je n'entends pas faire une critique ou porter une accusation. En ami sincère je dis ce qui doit être, laissant à la génération présente et aux générations futures le soin de faire un bon examen de conscience et de bibliothèque, et de déployer toute la prudence possible, non seulement pour bien choisir les livres, mais aussi pour écarter des rayons de la bibliothèque ceux que l'on aurait reconnus plus tard offrir quelque danger.

Je croirais n'avoir accompli qu'à moitié mon devoir comme ami dévoué de l'Institut, si je ne donnais quelques bons conseils à ceux qui viendront fréquenter la salle de lecture.

Tout se résume en deux mots : *bien choisir et bien faire sa lecture.*

Dans la médecine il y a une science spéciale qui a pour objet, non pas de guérir les malades, mais d'entretenir et d'augmenter la santé dans ceux qui ont le bonheur d'en jouir. Pour atteindre ce but, la science hygiénique défend certains aliments qui fatiguent l'estomac, sans donner la force et la vie aux membres, et elle en recommande d'autres qui sont à la fois sains et fortifiants. Dans ce discernement, elle ne prend pas pour base le goût plus ou moins agréable des aliments, mais l'influence bonne ou mauvaise qu'ils peuvent avoir sur la santé.

Pour l'âme, comme pour le corps, il y a une hygiène à observer sous peine de voir le cœur se flétrir, l'intelligence se dévoyer, la volonté subir le joug honteux des passions les plus dégradantes.

Pour éviter cet affreux malheur, il faut donc s'interdire toute lecture qui offre un danger pour la foi, ou pour la morale, ou pour l'intelligence. Tout homme qui jouit de sa raison comprend facilement qu'il est contraire au plus simple bon sens de goûter à un mets empoisonné et qu'il est encore plus absurde de lire ce qui peut donner la mort à la plus noble partie de nous-mêmes.

On accuse quelquefois l'Eglise catholique de tyrannie parce qu'elle met à l'index certains livres ou certains journaux et défend, sous des peines sévères, aux fidèles de les lire ou même de les garder en leur possession. Une tyrannie ! Non, messieurs, vous le savez comme moi, l'Eglise n'est pas un tyran : c'est une mère ! une mère tendre, qui comprend son devoir et veut le remplir en toute conscience.

Une tyrannie ! quoi ! voilà une mère qui dit à son enfant bien aimé : *Je te défends de goûter à ce fruit empoisonné !* Et il se trouve de prétendus amis de la liberté humaine qui crient à la tyrannie ! Le gros bon sens, d'accord avec l'Eglise, appelle cela un devoir impérieux dicté par la véritable tendresse maternelle. La mère, qui manquerait à ce devoir, ne mériterait certainement point ce nom de mère qui réveille dans nos cœurs le souvenir de ce qu'il y a de plus tendre, de plus vigilant et de plus fort dans un cœur humain.

Il y a plus de folie et de crime à lire un mauvais livre qu'à se flamber la cervelle.

Mais à part ces livres qui offensent la morale ou la foi, y a-t-il des ouvrages dont la raison nous demande d'éviter la lecture ?

Oui, messieurs, hélas ! il n'y en a que trop. Parmi les romans, il y en a qui sont ce que l'Écriture-Sainte appelle l'*abomination de la désolation*, et qui semblent vomis de l'enfer, comme une lave ardente qui anéantit sur son passage dans un cœur, tout sentiment de pudeur et de moralité même élémentaire : ceux-là sont déjà condamnés. Il y en a d'autres qui, sans avoir le même degré d'effronterie infernale, versent à petite mesure et sous des formes agréables, un venin qui s'infiltré peu à peu dans les veines du lecteur imprudent et y font d'étranges ravages.

Il y a enfin des livres qui sont peut-être innocents sous le rapport de la foi et de la morale, mais qui ont le terrible inconvénient de consumer en pure perte un temps précieux qui pourrait et devrait être employé plus utilement. Il n'y a pas longtemps, je voyais le prospectus d'un roman plus ou moins croustillant, dont l'éditeur croyait faire l'éloge en disant que celui qui aura commencé à le lire ne pourra se défendre de le dévorer jusqu'au bout. Hélas ! c'est justement ce qui en fait le danger aux yeux de tout homme sensé. Combien de belles intelligences, destinées à jouer un rôle important dans le monde, se sont desséchées sous le souffle énervant de ces lectures entraînantés mais frivoles ! On dévore ces livres avec une avidité fébrile ; le jour et la nuit y passent ; la tête fatiguée se refuse aux études que le devoir commande ; le cœur amolli éprouve des nausées à la seule pensée d'une étude sérieuse et voilà une belle intelligence littéralement tuée par ces lectures ! Les mauvais romans sont comme l'incendie qui dévaste une forêt et ne laisse après lui qu'un peu de cendre ; les livres frivoles dont je parle sont comme un petit insecte qui pique le cœur de l'arbre ; le tronc et les branches sont intacts, ils ont encore une apparence de force, mais la racine est morte, la sève est desséchée : jamais on ne verra de feuilles ni de fruits sur les branches de ce squelette.

Dans l'un et l'autre cas le résultat est désastreux ; toute la différence est dans le plus ou moins de temps qu'il faut pour y arriver.

Sur l'écusson de l'Institut Canadien de Québec, je lis ces mots : *Utile dulci* ; le but qu'il se propose est de joindre l'*utile* à l'*agréable* ; l'*utile* avant tout ; l'*agréable* est un fort gentil compagnon qui sera le bienvenu, pourvu qu'il ne se sépare pas de son frère aîné ; car celui-ci doit avoir la première part de l'héritage, et, après tout, il peut fort bien se passer de son cadet pour mériter l'estime des gens raisonnables. Le cadet tout seul est dangereux ; mais quand il tient compagnie à son grand frère, c'est la perfection.

Si donc les membres de l'Institut veulent avoir dans leur bibliothèque commune autant d'amis sincères et véritables qu'il y a de livres, il faut de toute nécessité que ceux-ci soient choisis avec un soin extrême, d'abord pour en éloigner impitoyablement tout ce qui est mauvais, ou dangereux, ou même simplement inutile, et ensuite pour y introduire ce qui peut réaliser cet heureux et désirable mélange d'*utile* et d'*agréable*, au moyen duquel l'Institut, par sa bibliothèque, sera pour ses membres *protectio fortis et medicamentum vitæ*, que la sagesse divine déclare être les effets et la marque caractéristique de la véritable amitié.

Ce n'est pas tout d'avoir mis la main sur un bon livre, comme dans la vie corporelle ce n'est pas tout d'avoir pris une nourriture saine. Pour l'intelligence comme pour l'estomac, il y a une digestion à faire, sans quoi l'aliment le plus sain, loin de nourrir, devient un poison quelquefois mortel.

Cette partie n'est pas, sans doute, du ressort de l'Institut ; c'est à celui qui vient en lire les livres à en tirer le meilleur profit possible. On me permettra bien de prouver encore ici mon amitié sincère en donnant quelques bons conseils.

Je me rappelle qu'étant encore assez jeune, j'ai lu, dans je ne sais plus quel auteur, un passage dont le commencement m'a paru fort étrange, mais la suite empreinte de sagesse.

« Ne lisez pas les *bons* livres. »

« Mais, continuait l'auteur, vu que le temps le plus

long est toujours trop court, lisez les *meilleurs* livres sur lesquels vous pourrez mettre la main. »

Les *meilleurs* ; nous y voilà, messieurs ; avis aux lecteurs, puis au comité de la bibliothèque.

« Les *meilleurs*, disait encore l'auteur, c'est-à-dire, ceux qui pourront vous être le plus utiles à raison de votre âge, de vos connaissances acquises ou à acquérir, de votre position et du but où vous tendez. »

J'ajouterai maintenant un petit conseil. Vous avez en mains un *excellent* livre ; lisez-le attentivement ; repassez-le à satiété ; prenez des notes par écrit. Ne soyez pas comme cet homme dont parle saint Jacques (ch. I. 24), qui après s'être regardé dans un miroir *s'en va et oublie aussitôt : quel il était* : il n'en reste rien dans son esprit, pas plus que dans le miroir. Lisez beaucoup si vous en avez le loisir, mais lisez peu de livres : *Non multa, sed multum.*

III. Ce que je viens de dire des livres à éliminer de votre bibliothèque, ou à y laisser entrer, je le dis à plus forte raison des journaux.

J'entre ici sur un terrain brûlant ; j'espère toutefois, en parlant d'amitié, ne pas me faire des ennemis. Je me propose de ne rien dire que les journaux eux-mêmes ne se disent chaque jour les uns aux autres.

L'apôtre saint Jean, dans sa première épître (ch. IV. v. 1.) donne à tous les chrétiens un conseil qu'on pourrait, ce me semble, écrire en grosses lettres au-dessus de la table où sont déposés les journaux de notre époque : « Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit ; mais éprouvez les esprits pour voir s'ils sont de Dieu : parce que beaucoup de faux prophètes se sont élevés dans le monde. »

Dans notre siècle, la presse joue un rôle dont on ne peut se dissimuler l'importance pour le bien comme pour le mal. Ces écrits que la presse multiplie, étérnise en quelque sorte, et jette chaque jour aux quatre vents du ciel, sont bien autrement féconds, pour l'édification ou pour le scandale, qu'une parole presque aussitôt oubliée qu'entendue par un nombre toujours restreint d'auditeurs. Un livre, une fois lu, est souvent remis sur le rayon de la bibliothèque et y dort quelquefois dans un silence et un oubli éternels pour son lec-

teur ; mais la presse redit aujourd'hui et répètera encore demain ce qu'elle a affirmé hier, et elle prétend toujours, comme on dit, emporter la pièce. Voilà ce qui fait sa puissance pour le mal comme pour le bien ; voilà aussi pourquoi l'Institut, s'il veut être fidèle à sa mission, ne saurait être trop prudent dans le choix de ses journaux, comme dans celui de ses livres.

Et puisque l'occasion s'en présente, je félicite et je remercie l'Institut de l'empressement avec lequel il a mis de côté un certain journal des Etats-Unis, que, le dix-huit juillet dernier, j'ai cru devoir condamner solennellement.

Toutefois, je ne voudrais point qu'on pensât que tout journal ou tout livre qui n'est pas condamné nominativement puisse être lu sans danger. Ce serait une tâche surhumaine que d'entreprendre la critique et la condamnation de tout ce qui s'écrit dans les livres ou dans les journaux ; à part certains cas exceptionnels, les principes généraux de la foi et de la morale peuvent et doivent suffire pour donner au moins l'éveil à tout homme qui se respecte lui-même, et ne veut pas être empoisonné dans son cœur ou dans son intelligence. L'éveil, une fois donné par la conscience, il n'y a rien de plus facile que de prendre conseil, et dans le doute il faut s'abstenir. Quel est l'homme sage qui, ayant à choisir entre un mets certainement innocent et un mets qu'il a quelque raison de croire empoisonné, risquerait sa vie en prenant ce dernier ?

Il y a dans le monde bien des gens qui abrègent considérablement leurs jours, uniquement par le mépris qu'ils ont des règles de l'hygiène, et surtout dans le choix des aliments dont ils font usage. De même il n'y a que trop de personnes qui empoisonnent leur cœur et leur intelligence par l'oubli des règles de la prudence dans le choix de leurs lectures.

IV. L'Institut Canadien de Québec prouve encore son amitié pour ses membres en leur procurant, surtout dans les longues soirées de l'hiver, l'avantage d'entendre des lectures ou conférences. C'est bien ici que s'est vérifié l'adage *UTILE DULCI*, que porte son écusson. Autant que j'ai été à portée d'en juger, ces conférences, faites par des hommes compétents, ont

contribué à répandre des connaissances utiles et intéressantes. Jusqu'à présent l'exiguité de l'appartement dont on disposait a empêché bien des personnes de venir y passer une agréable et utile soirée ; j'éprouve aujourd'hui une crainte, c'est que la nouvelle et magnifique salle où nous sommes assemblés en ce moment, quoique bien plus spacieuse, ne le soit pas toujours assez pour contenir toute la foule avide d'entendre les conférenciers de l'Institut, si ceux-ci se font un devoir de marcher sur les traces de leurs devanciers, et de se montrer ainsi les véritables amis de leurs compatriotes.

M. le Président et Messieurs, je vous remercie de l'attention dont vous avez bien voulu m'honorer. Je vous ai parlé souvent de l'amitié sincère qui doit se manifester par le bien que l'on cherche à procurer à ses amis ; j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de donner l'exemple en vous exposant ce que je crois être non seulement le devoir de l'Institut, mais aussi le moyen le plus infaillible de le rendre prospère jusqu'à la consommation des siècles. C'est le vœu de mon cœur et le souhait que forme aussi, sans aucun doute, tout auditoire d'élite.

§ — III.

POÉSIE

Par Monsieur PAMPHILE LeMAY

—o—  
LE BIEN POUR LE MAL  
—o—

Il est des droits sacrés qu'il faut savoir défendre,  
De grands devoirs qu'il faut accomplir. Pour comprendre  
Ce que le ciel commande et ce que l'homme fait,  
Il faut du premier homme admettre le forfait  
Et du Christ incarné le sanglant sacrifice.  
On proclame bien haut l'amour de la justice,  
Mais on oublie, hélas ! de graver en son cœur  
Ce que la bouche loue avec tant de chaleur.  
Dieu ramène pourtant chaque chose à sa gloire :  
C'est ce que je dirai dans une courte histoire.

Jean Dumas habitait, non loin de la cité,  
Une blanche maison sous les bois. En été,  
Les oiseaux voltigeaient sur les branches des hêtres  
Et venaient, le matin, jusque dans les fenêtres  
Pour chanter au réveil leurs joyeuses chansons ;  
En hiver, le fléau battait dru les moissons,  
Et puis l'on festoyait comme c'est la coutume.

Or, les coups répétés du marteau sur l'enclume  
Disaient que près de là vivait un forgeron.  
Il se nommait, je crois, Cyprien Bergeron.  
Si je l'appelle ainsi ce n'est pas pour la rime.  
Les deux voisins heureux se montraient de l'estime,  
Mais ils ne marchaient pas sous la même couleur ;  
L'un était libéral, l'autre, conservateur !

Ils eurent à la fin une ardente dispute  
Au sujet des héros qui commençaient la lutte.  
Pour un siège d'un jour, dans notre Parlement.  
Jean dit à Bergeron :

—Tu parles sottement ;  
Ton candidat est fourbe et ta cause est mauvaise.

Et l'autre répliqua, bondissant sur sa chaise :

—Ma cause est bonne et mon homme vaut mieux que  
[vous !

—Tiens ! si je le voulais tu serais avec nous.

—Comment ?

—Tu n'est pas libre !

—Est-ce quelque menace ?

—Je puis, si je le veux, te chasser de la place.

—Me chasser ?

—Te chasser !

—Tu ne le feras pas !

Je le ferai, bien sûr, si, demain, tu ne vas  
Pour l'homme de mon choix enregistrer ton vote.

—Jamais !

—Tu me dois ?

—Oui.

—Tu me paieras.

—Despote !

—Un grand mot que j'ai lu dans ton petit journal.  
Je ne te ferai pas, moi, de discours banal,  
Mais je te chasserai de ta pauvre boutique !  
—Bah ! j'aurai pour abri mon drapeau politique.

La querelle dura longtemps et fit du bruit.  
Dumas ne dormit point, rêvant, toute la nuit,  
Aux moyens d'exercer le plus tôt sa vengeance.  
Il fit vendre la forge et rit de l'indigence  
Où tomba tout à coup son malheureux voisin,  
Puis ensuite il noya ses remords dans le vin.

## II

Trente ans sont écoulés. Dans les vertes prairies,  
Qui s'étendent au Nord, comme des mers fleuries,  
Au bord du lac Saint-Jean, derrière nos grands monts,  
Il s'élève un village où nombre de maisons,  
Pleines de frais enfants, grouillant comme des ruches.  
Dans l'âtre, aux jours de froid, flambent gaiement les  
Lorsque le vent se tait et que les cieux sont clairs, [bûches

On voit de tout côté s'élever dans les airs  
Les colonnes d'argent de la molle fumée.  
Le givre émaille alors la fenêtre fermée.  
Plus tard, la porte s'ouvre et le joyeux soleil  
Jusqu'au cœur du foyer plonge un reflet vermeil,  
Et les bois tout en fleurs y versent leurs dictames,  
Doux comme les vertus de ses naïves âmes.

Dans l'une des maisons, en face du châssis  
Qui donnait sur la route, un homme était assis,  
Un vieillard. Il avait la chevelure blanche,  
Le dos courbé, l'air doux et la figure franche.  
Il fumait en silence, et son regard rêveur  
Suivait, au bord du lac, une étrange vapeur,  
Que le vent déployait comme un voile de soie.  
La maison de cet homme était pleine de joie :  
Le bonheur l'inondait de ses divins rayons.  
On voyait à l'entour onduler les sillons ;  
Les vergers lui donnaient des fruits tout pleins d'arôme,  
Et les pins toujours verts la couvraient de leur dôme.  
Elle était comme un nid enfoui sous les fleurs :  
Le rire éclatait là, là s'essuyaient les pleurs.

En face s'élevait une forge ; et sans cesse  
Sous l'enclume de fer qui tintait d'allégresse  
On entendait tomber l'implacable marteau.  
Le soufflet, haletant sous son large marteau,  
Attisait le foyer. Se brisant en parcelles,  
Le fer rouge battu lançait mille étincelles  
Autour de l'ouvrier content de son labeur.  
Bien souvent le vieillard encor plein de vigueur  
Venait à l'atelier pour reprendre sa tâche.  
Il n'aurait pas voulu s'affaïsser comme un lâche,  
Au coin de son foyer, sous le fardeau des ans,  
Comme font de nos jours tant de vieux artisans.  
Mais son fils, toutefois, le plus souvent peut-être,  
Faisait seul la besogne, et la faisait en maître.  
Il rentrait à son tour les bras noirs de charbon.  
Mais qu'importe ? Il avait travaillé, c'était bon.

Pendant que le vieillard fumait, souriant d'aise,  
Assis mollement dans une grande chaise,  
Et que Paul, son garçon, était à l'atelier,  
La mère, alerte encor, surveillait le cellier,  
Et les filles, chantant quelques chansons nouvelles,  
Cousaient le linge blanc ou nouaient des dentelles.  
Le temps que Dieu donnait on savait l'employer.  
Un Christ, les bras tendus, protégeait le foyer.

### III

Non loin, sur le chemin bordé de bois d'érable,  
Tiré par un cheval poussif et misérable,  
Venait un chariot. Il était encombré :  
Des lits, des bancs, des sacs ! Tout cela délabré,  
Tout cela revêtu de cet air de détresse  
Qui choque le regard et même vous oppresse.  
Ce pénible attelage était, hélas ! guidé  
Par un homme bien vieux. Son front chauve et ridé,  
Penché presque toujours sur la route de sable,  
Gardait d'un long chagrin la trace impérissable.  
Et les essieux criaient, et leurs cris agaçants  
Faisaient, par-ci par-là, sourire les passants.  
Derrière la voiture, un bœuf qui se lamente,  
Un chien la tête basse et que la soif tourmente,  
Et deux femmes. La fille, une jeunesse encor,  
Blonde avec un œil tendre, avec des cheveux d'or,  
Belle malgré ses pleurs et sa pâleur extrême ;  
La mère, bien âgée et s'oubliant soi-même  
Pour ne songer toujours qu'à ceux qu'elle chérit.  
Et toutes deux s'en vont songeant dans leur esprit  
Aux beaux jours d'autrefois qui sont passés si vite.  
On dirait que, honteux, le vieillard les évite ;  
Et lorsqu'ils sont ensemble aux heures de repos  
Rarement il se mêle à leurs tristes propos.

Tout à coup cependant le chariot se brise :  
Une ornière, un caillou, l'on ne sait. La surprise  
Pour les trois voyageurs est grande assurément.  
On regarde, on soupire, on demande comment  
On pourra supporter une pareille épreuve.  
La voiture, c'est vrai, n'était pas toute neuve,  
Mais enfin l'on s'était bien rendu jusqu'ici,  
Pourquoi ne pas aller un peu plus loin aussi ?  
Le forgeron, toujours à sa fenêtre ouverte,  
Regardant le lac bleu dans sa ceinture verte,  
Regardant chaumes, vals et prés, d'un œil distrait,  
Aperçut la voiture au moment qu'elle entrait  
Dans le petit village avec sa charge lourde ;  
Il entendit aussi, je crois, la plainte sourde  
Des essieux mal ferrés qui se rompaient soudain.

— Paul, cria-t-il, allons donner un coup de main  
A des colons nouveaux qu'un accident, sans doute,  
Vient d'arrêter là-bas, au milieu de la route. »

Vous le savez déjà, Paul, c'était son garçon ;  
Il forgeait en chantant comme un joyeux pinson.  
Il sort, et tous les deux, le fils avec le père  
Vont aider le vieillard qui pleure et désespère.  
On porte à la maison le pauvre mobilier ;  
Le chariot boiteux se traîne à l'atelier,  
Et les deux forgerons se mettent à l'ouvrage.  
Faire la charité leur donne du courage.  
Le soufflet bourdonnant allume un feu d'enfer  
Et les pesants marteaux tombent dru sur le fer

Quand le travail fut fait il était soir. La grive  
Eparpillait déjà sur la paisible rive,  
Comme des diamants, les notes de sa voix.  
L'ombre s'épaississait sous le dôme des bois.  
L'hôte du forgeron, malgré l'heure avancée,  
Voulut poursuivre alors sa route commencée

—Je vais partir, dit-il, mais il faudrait d'abord  
Payer ce que je dois.

—Pour qu'on reste d'accord  
Ne m'offrez rien du tout, non ! pas la moindre somme,  
Passez ici la nuit et dormez un bon somme,  
Reprit le forgeron avec un franc sourire.

Les jeunes gens se sont toujours vite compris.  
Un tendre sentiment, une amitié sincère  
Entre Paul et ses sœurs et la jeune étrangère  
Naquit à l'instant même. On descendit gaiement,  
Par un sentier de fleurs, au bord du lac dormant,  
Et, sur un tronc de mousse, les pieds tout près de l'onde,  
On alla s'asseoir. Paul, près de la nile blonde  
Se trouva, par hasard ou volontairement.  
Il était tout heureux, parlait joyeusement  
Et regardait beaucoup sa compagne jolie.

Cependant, je ne sais quelle mélancolie  
S'envint clore sa lèvre et noyer son regard.  
Parti d'un œil d'azur, un rayon, comme un dard,  
L'avait touché soudain ; un doux rayon de flamme  
Soudain avait glissé jusqu'au fond de son âme.

—Jamais, se disait-il, jamais le vent du soir  
Ne s'est levé si pur ! C'est comme un encensoir  
Qui balance dans l'air les parfums de l'aurore.  
Jamais les flots du lac ne sont venus encore  
Murmurer à nos pieds des soupirs si touchants !  
Et jamais les oiseaux n'ont fait de si doux chants !

C'est son cœur qui chantait. Et tout est harmonie,  
Le ciel est près de nous et la terre est bénie  
Lorsque chante le cœur et s'éveille l'amour !

Il fallut cependant qu'en songeât au retour,  
Car la nuit s'avancait avec son voile d'ombres,  
Et les arbres mêlés formaient des masses sombres  
Où l'on ne distinguait ni feuilles, ni rameaux.  
On fit de longs adieux au lac. Ses fraîches eaux  
Portèrent jusqu'au loin les charmantes paroles,  
Et l'on n'entendit plus, sur les fougères molles,  
Que les pas mesurés des jeunes promeneurs.  
Paul ne marchait pas vite et de nouveaux bonheurs.  
Ce soir-là, croyez-le, rayonnaient sur sa vie.  
Sa compagne semblait aussi toute ravie.  
Ils n'avaient par marché la moitié du chemin  
Qu'ils se parlaient tout bas et la main dans la main.

Cependant les vieillards assis devant la porte,  
Aspirant cet air pur que le soir nous apporte  
Quand on est dans les champs, sous les bois, près des flots,  
Causaient en attendant le moment du repos.

— Pour aller, pauvre ami, défricher un terre  
Vous êtes bien trop vieux, je ne saurais le taire,  
Disait le forgeron au colon étranger.

— Je le sais bien, hélas ! mais n'y puis rien changer !  
Je ne demande pas, soyez sûr, l'abondance,  
Mais le pain qu'au travail donne la Providence.  
J'ai connu de beaux jours et je les ai perdus.  
Je possédais des biens ; ils ont été vendus.  
Mes fils se sont enfuis — à vous je le raconte —  
Mes fils ont déserté quand ils ont vu ma honte,  
Quand ils ont vu la faim s'asseoir à notre seuil.  
Où sont-ils maintenant ? où leur coupable orgueil  
Les a-t-il entraînés ? Je ne saurais le dire.  
Je n'ai pas cependant le droit de les maudire.  
Parce que je fus lâche et que Dieu m'é punit.

Et ce fut en pleurant que le vieillard finit.

—Quelle était, demanda l'hôte, votre paroisse ?  
Et quelle est votre nom ?

Opressé par l'angoisse,  
Le malheureux pouvait à peine se tenir.  
Sa femme qu'attristait aussi ce souvenir  
Répondit aussitôt, essuyant sa paupière :

—Nous avons demeuré bien longtemps à St-Pierre,  
Saint-Pierre d'Orléans.

Et, parlant presque bas,

L'homme reprit alors :

—Mon nom est Jean Dumas.

—Jean Dumas, dites-vous ? Quoi ! Jean Dumas, de l'Île ?  
Cria le forgeron : Non ! non ! c'est inutile ?  
Tu n'es point Jean Dumas ! je te reconnaitrais !...  
Approche donc un peu que je lise tes traits !...  
Ah ! sous nos cheveux blancs et sous nos peaux tannées  
On ne retrouve plus nos jeunesse fanées !

— Quoi ! vous me connaissez ; quoi ! vous m'avez connu !  
Lorsque j'étais heureux êtes-vous donc venu,  
Comme je fais ici, vous asseoir à ma table ?  
Ah ! j'en éprouverais un bonheur véritable !

—Nous nous sommes connus, mais voilà bien longtemps ;  
Nous sommes à l'hiver, nous étions au printemps.

[homme]  
—Vraiment, c'est bien heureux ! Mais dites-moi, brave  
En quel endroit c'était et comment l'on vous nomme.

—C'était à l'île, Jean, reprend le forgeron,  
Et je me nomme, moi, Cyprien Bergeron.

Dumas reste muet de stupeur ; et sa femme,  
Poussant de ces sanglots qui vous déchirent l'âme  
Et fondant tout à coup en pleurs, s'écrie alors :

—Vengez-vous, Cyprien, et jetez-nous dehors !  
Et Dumas, demandant le pardon de sa faute,  
Tombe dans la poussière aux genoux de son hôte.

—Viens, dit le forgeron tout ému ; lève-toi !  
Ne t'agenouille point comme ça devant moi ;  
Cela me rend honteux, et je crois qu'on me raille.  
Entrons.

Le crucifix pendait sur la muraille.  
Il s'en fut à ses pieds se jeter à genoux  
Et dit, levant les mains :

—Mon Dieu, pardonnez-nous  
Comme nous pardonnons à ceux qui nous offensent !

Puis, quand il fut debout :

—Jean, les moissons commencent,  
Et je cultive un peu tout en forgeant beaucoup.  
J'ai besoin que l'on m'aide, et je fais un bon coup  
En vous gardant ici, toi, ta femme et ta fille.  
Nous ferons désormais une seule famille.

Les jeunes gens rentraient juste à ce moment-là :

—Mon père, ajouta Paul, je songeais à cela !

§—IV.

Discours de l'honorable juge PLAMONDON,

PREMIER PRÉSIDENT DE L'INSTITUT (1848-49).

*Monsieur le Président,*

Il y a loin, des humbles débuts de l'Institut Canadien de Québec, à l'éclat de la solennelle manifestation de ce soir ; et cependant, il a fallu peu d'années pour que le grain de sénevé, semé il y a trente-cinq ans à peine, se soit développé en cet arbre magnifique qui protège aujourd'hui de son ombre la jeunesse studieuse de notre bon vieux Québec. Il est donc bien naturel qu'en ce moment où je m'adresse à cette assemblée, il y ait de l'émotion dans ma voix comme il y en a dans mon cœur, à la vue de la prospérité d'une institution à la fondation de laquelle j'ai eu le bonheur de contribuer.

Je vous suis reconnaissant, M. le Président, d'avoir, en ma personne, convié à cette fête la jeunesse de 1847. J'ai quitté avec empressement ma retraite dans les bois pour venir me souvenir avec les amis des anciens jours et féliciter la génération nouvelle qui a terminé si courageusement et si glorieusement l'œuvre dont nous avons posé les modestes bases.

Vous m'avez chargé de vous communiquer « les détails que je connais sur l'origine de l'Institut, ses premiers membres, l'esprit qui les animait, le but qu'ils se proposaient, le mouvement littéraire de cette époque qui a amené la fondation de l'Institut. »

Je me tiendrai strictement dans les limites de cette

tâche. Je vais laisser parler les souvenirs encore vivaces dans ma mémoire, faire revivre un passé dont personne bientôt ne pourra plus vous parler pour y avoir participé.

Pour bien faire apprécier le mouvement littéraire qui a précédé la fondation de l'Institut Canadien, il faut remonter à la source, à l'origine de ce travail dans les esprits de la jeunesse d'alors.

Cette noble institution, le Séminaire de Québec, venait de traverser une des périodes les plus glorieuses de son professorat. Depuis 12 à 15 ans les apôtres vénérés de l'éducation, les Jérôme Demers, les Brier, les Casault, les Jean Holmes, avec leurs dignes acolytes, avaient imprimé aux études des lettres et des hautes sciences un mouvement plus vif, une impulsion plus en rapport avec les progrès de l'époque. Comme ils savaient faire aimer l'étude, ces Mentors de plus d'une génération ! Combien il était léger le travail qui s'accomplissait, si fructueusement pourtant, sous leur savante et paternelle direction ! Aussi, chaque année, aux vacances, riches des trésors butinés dans un cours de neuf années d'études, des jeunes gens, douze, quinze, vingt, préparés aux luttes de l'avenir, quittant le cher Séminaire, se répandaient dans le monde des villes et de la campagne, et y portaient l'irrésistible attrait et le charme de l'instruction qu'ils avaient reçue. Dans les villes, en dehors des professions libérales dans lesquelles l'accélération du progrès se manifestait plus particulièrement, le commerce et l'industrie recueillaient une portion notable de ce courant intellectuel ; le niveau de ces classes importantes s'élevait progressivement, et bientôt devrait sonner l'heure où ces aspirations, sans cesse grandissantes et inassouviées, exigeraient impérativement l'aliment quotidien de l'étude de la lecture et des discussions littéraires et scientifiques.

Avant 1842, c'est à peine si on voyait, sur la scène littéraire (il est bien entendu que je parle exclusivement ici du district de Québec) trois ou quatre physionomies littéraires bien accentuées et marquantes. Parent et Morin, représentaient la génération, alors presque effacée, de nos aînés. Pourtant tous deux

avaient à peine atteint la cinquantaine. Et dans le premier quelle vivacité de perceptions, quelle indépendance d'esprit, quelle ou pénétration d'appréciation. Dans le second notre race voyait un de ses fils les plus privilégiés ; patriotisme, probité, sublime jusque dans ses moindres manifestations parce qu'elle était comme inconsciente et le produit sans artifices d'une nature pure et loyale,—goût épuré, style élevé dans lequel se reflétait toujours la pensée ardente du devoir et du bien.

Plus jeune qu'eux et plus près de nous, Aubin le philosophe aimable, qui s'est fait entre compatriote, le Juvenal dont la satire tour-à-tour rieuse et mordante arrachait au satrape Durham des imprécations de fureur, en même temps que, dans un éclat de franc rire, elle faisait oublier au bon peuple les misères du temps, lui refaisait le moral en lui laissant entrevoir dans un avenir prochain la fin du régime de l'arbitraire et la résurrection des libertés prosrites ;—Aubin, le généreux ami, le protecteur, le directeur de la jeunesse de notre temps. Nul, autant que lui, n'a aidé au progrès de la science et des lettres parmi ces jeunes gens qui, marchant d'un pas ferme vers les destinées qu'ils devaient accomplir, trouvaient en lui un conseiller fidèle et le respectaient comme l'aîné de la famille.

Le quatrième, enfin, Garneau, la gloire la plus illustre des lettres canadiennes, celui dont le nom vivra, honoré par les générations futures, tant qu'il restera un cœur fidèle aux traditions de notre race, dont il a immortalisé les glorieux souvenirs.

Ces hommes, M. le Président, personnifiaient le mouvement littéraire dans les années qui ont précédé la fondation de l'Institut Canadien de Québec ; ils formaient, pour ainsi dire, la tradition vers nous d'une époque illustrée plutôt par l'éloquence de nos grands tribuns politiques et par les joutes oratoires du barreau Canadien-Français que par la culture de la poésie et des lettres, dans l'acception abstraite de ce mot. Toutefois, si leur voix repercutait les échos de ce passé plus austère, ils avaient aussi fléchi le genou devant l'autel des muses plus légères, et déblayé la route par laquelle devait arriver jusqu'à nous la phalange des littérateurs dont les écrits ont réveillé dans le cœur de la mère

patrie le souvenir des enfants, perdus dans les quelques arpents de neige que l'insouciance du gouvernement de Louis XV abandonnait aux conquérants de la moitié de cette hémisphère.

Deux silhouettes se profilent sur l'espace intermédiaire entre ce passé qui s'efface et l'avenir qui ouvre avec bienveillance ses portes à la génération prête à faire sa place au soleil.

La première est celle de Pierre J. O. Chauveau. Aujourd'hui ce nom symbolise le succès dans tous les genres de notre littérature. Succès est un mot fade quand il s'applique à Chauveau. Beaucoup d'autres s'en contenteraient. N'a pas qui veut du succès, vaille qu'il vaille. Mais lui n'est pas un de ces beaucoup d'autres. A dix-huit ans il terminait son cours classique. A vingt ans il était sacré poète. A vingt-quatre ans, après une lutte mémorable contre l'Hon. John Neilson, il faisait brillamment son entrée dans la carrière de la politique et se plaçait au premier rang des orateurs de sa génération.

L'autre, moins brillant, mais travailleur infatigable et fécond, esprit chercheur et positif, Jean-Charles Fâché, s'était déjà signalé par la publication de remarquables essais littéraires et critiques.

A cette époque, Québec possédait deux institutions littéraires. La *Société littéraire et historique de Québec*, dont la fondation remontait déjà à une trentaine d'années, ne comptait alors parmi ses membres qu'un très petit nombre de Canadiens français. Son influence ne se faisait sentir que dans les limites de la société anglaise. La seconde, la « *Mechanics Institute*, » plus modeste que sa devancière, mais plus utile, donnait chaque hiver des cours publics auxquels assistaient en bon nombre les jeunes gens, surtout ceux de la classe commerciale. Je me rappelle qu'en l'hiver 1843-44, il y fut donné en français des cours de chimie, de minéralogie et d'astronomie.

Dans l'automne de 1845, la *Société canadienne d'études littéraires et scientifiques*, fut fondée. Auguste Soulard en était le président. J'en étais le secrétaire.

Qui donc alors pouvait ne pas aimer et admirer Soulard ? De tous les lettrés de cette époque, nul plus que

lui n'avait reçu du ciel les plus précieux dons du cœur et de l'esprit. Par le charme de son caractère et l'atticisme de sa conversation, il a exercé sur les jeunes débutants dans la carrière des lettres une influence bien grande.

C'est chez lui que nous nous réunissions dans les longues soirées d'hiver. Une sympathie, celle de jeunes frères envers un frère plus âgé, une confiance sans bornes, celle d'une jeunesse sans expérience dans un Mentor bienveillant, nous attiraient vers lui. Esprit fin, vif, droit et admirablement cultivé, mémoire au fond de laquelle il ne puisait jamais en vain, Soulard, tout en nous charmant, savait nous diriger, nous indiquer les sources du beau et du vrai. Chaque soir, classiques et modernes formaient le menu de ces agapes littéraires. Nous y accourions tous, et son logis de garçon était de fait le salon littéraire de la ville. Le plus souvent il nous lisait lui-même ses auteurs favoris, et avec quel goût et quelle âme dans la déclamation ! D'autres fois, il nous lisait ses propres vers. Nous les retrouvons dans le *Répertoire National* et dans les Revues publiées subséquemment.

Nous détachons du *Répertoire National* la pièce suivante, peu connue aujourd'hui, mais fort goûtée lors de son apparition, et qui fera connaître à la fois et le talent de Soulard et le mouvement littéraire de cette époque.

1842

### Gardez son Souvenir

A UNE DEMOISELLE, SUR LA PERTE DE SON FIANCÉ

Quand reviendront l'hiver et ses brillantes fêtes  
Où le cœur enivré rêve un doux avenir,  
Ces bals dont la splendeur tourne les folles têtes,  
Gardez son souvenir.

Quand vous verrez alors la valse bondissante  
Au son des instruments tourner à s'étourdir,  
Du bonheur repoussant l'image caressante,  
Gardez son souvenir.

Quand de l'astre du jour un dernier rayon tombe  
Et que la cité lasse est prête à s'endormir,  
Du jeune et tendre ami qui sommeille en sa tombe  
Gardez le souvenir.

Il dort du long sommeil : mais la sainte prière  
Peut encore, au tombeau, le faire tressaillir :  
Il sourira voyant celle qui lui fut chère.  
Gardez son souvenir.

A. SOULARD

Soulard a été le Charles Nodier de l'époque que je rappelle. Son nom tiendra toujours un rang honorable parmi ceux des hommes de son temps.

La nouvelle société tenait ses séances hebdomadaires dans l'étude de feu J.-B. Plamondon, avocat, au numéro 41 actuel de la rue des Jardins, là où vous voyez se balancer, au-dessus de la porte, l'enseigne de « Daniel McGlory, restaurant. » Vis-à-vis, à l'encoignure des rues des Jardins et Donnacona, se trouvait l'atelier d'imprimerie dans lequel je publiais *Le Ménestrel*.

Voici quels étaient les membres de la nouvelle société : A. N. Morin, Etienne Parent, F. X. Garneau, Aug. Soulard, Cyrille Delagrave, F. R. Angers, P. A. Doucet, F. X. Lemieux, F. M. Derome, Pierre Gingras, J. M. Hudon, Thos. Place, V. Dupont. Tous sont morts. Les survivants actuels sont : N. Aubin, P. J. O. Chauveau, T. Fournier, J. M. Lemoine, Eugène L'Ecuyer, Ulric Tessier et moi-même.

Les noms de F. R. Angers, Derome, Dupont, Tessier, Lemoine et Lecuyer sont bien connus du public littéraire.

Les réunions des membres cessèrent dans le cours du second hiver qui suivit l'automne de 1845.

L'Institut Canadien de Montréal existait alors depuis trois ans à peu près. Il était alors en pleine voie de prospérité.

Quelques jeunes gens de Québec, dont j'étais, y étaient affiliés.

Un matin de Novembre 1847, arrivant de Montréal où j'avais assisté à une réunion publique de l'Institut, je rencontrai, dans la rue Sous-le-Fort, un ami d'enfance, qui s'occupait beaucoup de littérature et qui

depuis a publié des poésies charmantes et bien appréciées, M. L. J. C. Fiset, le président honoraire actuel de l'Institut. Je lui fis part des résultats remarquables obtenus à Montréal et lui proposai de fonder ici un Institut sur des bases semblables. Il acquiesça à ce projet, et quelques jours plus tard (encore en novembre), rendez-vous était pris dans ce but au salon de l'hôtel Blanchard. Nous étions huit : J. B. A. Chartier, J. M. Lemoine, J. M. Hudon, Ed. Fréchette, G. H. Simard, L. A. Huot, Fiset et moi. Les préliminaires pour la fondation de l'Institut furent établis. Nous nous constituâmes en comité provisoire dans le but de préparer un projet de constitution et d'intéresser les citoyens à l'œuvre projetée.

Le 13 décembre suivant, nouvelle réunion plus nombreuse, au même lieu, et discussion du rapport du comité et du projet de constitution.

Enfin, le 17 janvier 1848, à l'appel du comité, plus de 200 personnes se réunissaient dans la salle de la bibliothèque du Parlement, le rapport du comité fut soumis et adopté ainsi que le projet de constitution. Les élections eurent lieu, comme suit :

Président-honoraire, — L'honorable R. E. Caron ;  
Président-actif, — M. Marc-Aurèle Plamondon ;  
Vice-président, — MM. E. Chinic et J. M. Hudon ;  
Trésorier, — M. Frs. Evanturel, jr. ;  
Assistant trésorier, — M. G. H. Simard ;  
Secrétaire-archiviste, — M. J. B. A. Chartier ;  
Assistants secrétaires-archivistes, — MM. J. C. Taché,  
et Ed. Fréchette ;  
Secrétaire correspondant, — M. L. J. C. Fiset, jr. ;  
Assistants-secrétaires-correspondants, — MM. James  
LeMoine et Ls. Bourgeois ;  
Percepteurs, — MM. Jos. Hamel, marchand et F. E. O.  
Borne ;  
Bibliothécaire, — M. Octave Crémazie ;  
Assistants-bibliothécaires, — MM. H. A. Blais, Chs.  
Pelletier, H. Chouinard, A. Montminy, V. Tessier et G.  
Vanfelson ;  
Bureau de direction, — MM. Joseph Hamel, P. J. O.  
Chauveau, N. Aubin, U. J. Tessier, J. P. Rhéaume, P.

Gingras, jr., Jos. Cauchon, N. Casault, Ab. Hamel, Ls. Bilodeau, Olivier Vallières et P. V. Bouchard ;

Comité de lecture,—MM. Augustin Côté, J. B. Fréchette, jr., Jean Tourangeau P. Garneau, O. Giroux, L. A. Huot, F. E. Juneau, Fred. Braun, Félix Hamel, Thomas Gauvin et P. Huot, jr.

L'Institut Canadien était fondé.

Le but de ses fondateurs a été de réveiller et de propager le goût des lettres et des sciences parmi leurs compatriotes, de faire aimer la patrie en faisant mieux connaître son histoire et ses ressources, de travailler en un mot à rendre notre race ce qu'elle doit être ici, la première chez elle.

Ont-ils réussi ? Le coup d'œil rétrospectif que notre président actuel vient de jeter avec nous sur les œuvres accomplies depuis 1848, répond éloquemment dans l'affirmative. Les difficultés ont été grandes, mais elles ont dû céder l'une après l'autre devant le dévouement et la persévérante énergie des officiers de l'Institut. L'Institut est devenu une œuvre nationale. Il est né de l'intelligence et du patriotisme des citoyens de Québec. Cette intelligence et ce patriotisme ne lui feront pas défaut dans l'avenir.

M. le Président, ici finit ma tâche. Je vous ai raconté sans apprêts tous les détails que vous m'avez demandés touchant les hommes et les choses des lettres à l'époque de la fondation de l'Institut. Je serai heureux si je puis me convaincre que ces détails ont pu intéresser le brillant et nombreux auditoire auquel je viens d'adresser la parole.

Discours de l'honorable juge ROUTHIER

*Excellence, Monseigneur,*

*Mesdames, Messieurs.*

En ouvrant, ce matin, un volume de la Bible, je suis tombé sur ce passage de l'Écclésiaste : il est un temps de se taire et il est un temps de parler. Ces paroles renferment un excellent conseil, et comme l'auteur inspiré ne dit pas auquel des deux sexes il l'adresse, je dois conclure que c'est à l'un et à l'autre, en dépit des apparences. Je me demande, en conséquence, avec anxiété, si ce n'est pas pour moi le temps de me taire.

Après tout, ce que je viens d'entendre, musique, poésie, éloquence, j'éprouve une tentation que j'ai beaucoup de peine à surmonter, celle du silence. Si quelqu'une de vous, Mesdames, était tourmentée, par hasard, de la tentation contraire, je lui cèderais volontiers ma place. Mais, je le sais, vous avez l'habitude de triompher de pareilles tentations, et puisqu'aucune de vous ne se lève en ce moment, c'est que nulle n'y succombe. Je dois imiter un si bon exemple, et vaincre comme vous ma nature, en prenant la parole.

Mon premier mot sera l'expression de mes félicitations sincères au Président, aux Directeurs, et à tous les membres de l'Institut Canadien sur les progrès incontestables que leur cercle a faits depuis son origine. M. le Président, et mon honorable collègue nous en ont fait l'histoire pleine d'intérêt, et nous en voyons le couronnement dans la belle manifestation de ce soir. Je

suis sûr d'être l'écho de cet auditoire, si nombreux et si choisi, en disant que nous sommes heureux et fiers de voir cette institution littéraire prospérer et grandir dans notre bonne ville de Québec, où l'on prétend toujours que rien ne réussit. Cela prouve que si notre vieille capitale a moins que sa sœur cadette, Montréal, le génie de la spéculation et des grandes opérations de la finance, elle a plus qu'elle le goût des spéculations de l'esprit; et c'est, sans doute, la meilleure part.

Je félicite aussi l'Institut Canadien d'avoir acquis ce splendide édifice qu'on dirait avoir été construit en vue de sa destination présente. L'occupant de l'étage inférieur, qui est un artiste, l'a baptisé, avec raison, du nom pompeux de *Palais de musique*; j'espère—et le passé justifie mes espérances pour l'avenir,—que les séances de l'Institut Canadien mériteront bientôt à cette salle le titre de *Palais de l'éloquence*.

Ma seconde parole sera pour vous, Mesdames et Messieurs, et je vous demanderai de favoriser autant que possible le développement d'institutions comme celle-ci, et de propager parmi la jeunesse de notre pays l'amour de l'étude, et le culte des sciences et des lettres.

Au milieu des labeurs et des agitations qui absorbent notre vie, au milieu des opinions contradictoires et des intérêts opposés qui nous divisent, ne vous semble-t-il pas de nécessité sociale qu'il y ait dans chaque ville une enceinte privilégiée, une espèce de sanctuaire de la science, où les bruits du dehors ne pénètrent pas, où le silence invite à l'étude, où la voix humaine ne s'élève que pour faire entendre l'éloge du Beau, du Vrai et du Bien?

Oui, certes, et dans cette vaste arène de la vie où les hommes se font constamment la guerre, quelquefois pour des principes, plus souvent pour des intérêts, il est salutaire qu'il y ait au moins une porte interdite derrière laquelle puissent se réunir, s'entendre et s'éclairer mutuellement les intelligences sans préjugés et les cœurs sans masques.

Eh bien! Messieurs, cet asile bienfaisant, où les luttes pacifiques de la science doivent seules réveiller un écho, il est ouvert ce soir devant vous; il s'ouvre

même tous les jours, et si vous jetez les regards autour de cette salle, entre cette double procession de colonnes qui la décore, vous y verrez rangés sur des rayons et vous attendant avec une patience digne d'être récompensée, les amis les plus éminents, les plus intéressants, et les moins égoïstes que vous puissiez rencontrer en ce monde !

Ils sont là, en effet, les grands génies dont les noms ont traversé les siècles, et dont les œuvres ont éclairé l'humanité dans sa marche ! Ils sont là, à votre disposition, et si vous daignez les interroger, ils vous apprendront tout ce qu'ils savent. Avec une abnégation parfaite, ils vous livreront, sans en rien réserver, les fruits précieux de leurs pénibles travaux et de leurs veilles !

Quelle meilleure compagnie pouvez-vous désirer ? Quelle société plus agréable à l'esprit et plus salutaire au cœur ? Il est rare que l'on ne gagne pas quelque chose au contact des grands hommes, et, croyez-m'en, ils sont généralement plus grands dans leurs livres que dans leur vie. Il m'a été donné d'en voir quelques-uns de près, et dans presque aucun d'eux je n'ai retrouvé le type idéal que je m'étais formé d'après leurs œuvres. Hélas ! l'infirmité humaine est telle qu'entre tel chef-d'œuvre et son auteur il y a souvent la même différence qu'entre le réverbère électrique que vous voyez étinceler dans la nuit, et le pauvre manœuvre qui l'a allumé !

Fréquentez donc les grands hommes dans leurs livres, et si vous y cherchez sincèrement l'aliment qui convient à des âmes d'élite, soyez convaincus que vous l'y trouverez.

C'est une grande loi morale que le Christ a promulguée quand il a prononcé cette belle parole : "l'homme ne vit pas seulement de pain ;" et cette loi se déduit logiquement de la double nature de l'homme.

Comme le corps, l'intelligence a faim et soif. Elle a faim de connaissances, elle a soif de vérités : il faut la nourrir ; et ceux-là seuls qui s'efforcent de la satisfaire savent combien la nourriture intellectuelle est douce, et quelles jouissances elle apporte.

Il est des heures de profond abattement dans toute

vie humaine ; il est des jours où le spectacle des triomphes iniques et des infortunes imméritées vous écrase et vous êtes tentés de vous laisser tomber sur la route, sans force ni courage, dans l'indifférence et le mépris de tout ce qui vous entoure. Essayez alors des puissantes consolations de l'étude. Elle élèvera votre cœur ; elle vous fera pousser des ailes, et vous vous élancerez à des hauteurs idéales d'où vous perdrez de vue le triste tableau des réalités passagères.

Mais ce n'est pas tout. Non seulement l'étude vous introduira dans la compagnie des hommes illustres ; non seulement, elle vous apportera des consolations aux heures de ténèbres et de l'épreuve ; mais par elle vous acquerez la science, et par la science, vous arriverez à l'influence, aux honneurs, peut-être même à la gloire.

Et puisque ce mot éclatant de gloire est venu sur mes lèvres, permettez-moi d'ajouter que de toutes les gloires humaines celle des Sciences et des Lettres est—après celle de la Sainteté—la plus pure et la plus durable.

Les conquérants illustres, les rois, les hommes d'Etat, les politiques sont bien vite oubliés, et leurs œuvres tombent en ruines ; mais les grands écrivains, les grands poètes, les grands orateurs parlent encore à l'humanité du fond de leurs tombeaux, et leurs œuvres sont immortelles.

Il en est même qui, après des milliers d'années, resplendissent d'un lustre toujours plus éclatant, et l'on serait tenté de comparer leurs tombes à des vases précieux d'où s'exhalent d'inépuisables parfums qui embaument les siècles !

O jeunesse de mon pays, c'est à toi surtout que je m'adresse en ce moment, à toi, dont la vie pleine de sève, de promesses, d'aspirations généreuses et de nobles ambitions est la plus ferme espérance de la patrie !

Ecoutez-moi, jeunes gens que j'aperçois dans cette enceinte : Vous avez la passion de la gloire ? Vous avez le désir de jouir ? L'avenir est pour vous une arène inconnue dans laquelle vous vous élancez sur les ailes du rêve et de l'illusion ? Vous voulez devenir

grands ? Vous aspirez à la puissance ? Vous vous épuisez à la recherche du bonheur ? Eh bien, Messieurs, sachez-le : la science, c'est la grandeur ! La science, c'est la puissance ! La science, c'est la plus pure jouissance que la vie de ce monde puisse donner !

Mais, prenez garde, Messieurs, la science, c'est aussi le danger !

A votre âge, on marche la tête levée, les yeux errant sur des mondes qui sont encore des livres fermés, mais que l'on croit pouvoir ouvrir, et l'on ne regarde pas à ses pieds les précipices qui bordent la route. On se croit plus ou moins des Prométhées, et l'on s'élance vers les cieus pour en dérober le feu sacré ! Mais cette course vertigineuse à travers les vastes domaines de la pensée est pleine de périls pour l'esprit enthousiaste et présomptueux.

Vous ne l'ignorez pas, c'est la soif de savoir qui perdit le premier homme et elle en perd encore des milliers. Comment cela, Messieurs ? Comment la science qui éclaire peut-elle égarer ceux qui deviennent ses disciples ? C'est qu'il y a des savants qui, comme nos premiers parents, se laissent aller à la passion de connaître le bien et le mal, surtout le mal !

Il y aurait beaucoup à dire sur cet écueil du mal où la science vient trop souvent se briser, et sur l'erreur de ceux qui soutiennent que pour être vraiment savant il faut étudier le mal comme le bien.

Mais ces considérations m'entraîneraient trop loin, et je dois me borner à vous redire pourquoi vous devez vous appliquer aux travaux de l'esprit, dans la mesure de vos aptitudes, de vos loisirs, et des conditions d'existence qui vous sont faites.

Les motifs que je vous ai exposés jusqu'ici touchent à votre intérêt personnel, et me paraissent bien puissants ; mais il en est un autre qui a sa source dans l'intérêt national, et qui devra nécessairement enflammer vos cœurs patriotiques : c'est la gloire de la patrie !

Je ne vous ferai pas l'injure de vous dire comment et pourquoi vous devez chérir votre pays, parce que ce serait douter de votre patriotisme. Non, je sais combien le nom de Canada est doux à votre oreille, et avec quelle ardeur vous souhaitez que ce nom grandisse et

devienne célèbre dans le monde ? Eh bien, MM., je ne connais aucun progrès qui serve autant à la glorification d'un peuple que celui des Sciences, des Lettres et des Arts !

Ah ! MM., quand je songe à cette France illustre qui nous a enfantés à la vie des peuples ; quand je me reporte surtout à cette époque glorieuse de notre naissance, où portant le sceptre du génie et du savoir notre mère-patrie s'avancait majestueusement en tête de la civilisation européenne, ayant à son côté sa flamboyante épée et sur son front le rayonnement de la science pour éclairer les peuples qui marchaient à sa suite, je me dis que les fils d'une telle mère ne peuvent pas être condamnés à l'ignorance et à l'obscurité !

Noblesse et naissance obligent, et nous ne devons pas permettre qu'on puisse jamais dire de nous : « Ce sont les enfants dégénérés de la France ».

Je ne l'ignore pas, MM., dans les sphères immenses où gravitent les astres des nations, nous ne sommes encore qu'un satellite à peine visible ; mais en accomplissant son évolution ce satellite grandira, deviendra plus brillant, et occupera un jour une place importante au ciel de l'histoire. Telle doit être notre ambition ; telle doit être notre plus chère espérance, et il dépend de nous de la réaliser.

Vous le savez, on porte souvent contre nous, Canadiens-Français, l'accusation d'ignorance et d'obscurantisme. C'est le cri du préjugé et de la haine, et nos accusateurs ne tiennent aucun compte des conditions difficiles de notre existence nationale. Ils ont oublié — peut-être même ne l'ont-ils jamais su — que nos pères maniaient la charrue et l'épée, et que si le plus grand nombre n'ont pas su tenir la plume, ils n'en ont pas moins laissé leurs traces sur le sol de la patrie, et si profondément imprimées que tous les efforts des conquérants n'ont pu les en effacer.

Ils ne considèrent pas qu'aujourd'hui encore nous sommes tous obligés d'exercer des professions, ou des emplois, pour gagner le pain quotidien de nos familles, et que c'est à peine s'il reste à quelques-uns de rares loisirs consacrés à l'étude.

Ce sont là des désavantages insurmontables qui pen-

dant longtemps encore nous rendront impossible toute concurrence avec les Européens.

Ne nous décourageons pas cependant, et si nous y mettons de l'énergie et du travail persévérant le jour viendra où nous ferons rougir nos accusateurs, où nous les forcerons à nous rendre justice, où l'éclat de nos progrès intellectuels sera assez vif pour percer l'épais bandeau qui recouvre leurs yeux.

Parmi ceux qui nous méprisent se trouvent quelques visiteurs européens. Ils appartiennent à cette classe de savants qui accusent l'Église d'être l'ennemie de la science, et ils prétendent trouver en nous un exemple au soutien de leur thèse. Ils rendent justice à nos sentiments religieux; ils s'en moquent même, et ils rejettent sur la religion la responsabilité de ce qu'ils appellent notre ignorance primitive.

Cette injure doit nous être doublement sensible, et provoquer chez nous la plus active émulation; car elle nous blesse dans notre orgueil national et dans nos croyances religieuses.

Comme Canadiens-Français et comme Catholiques, nous devons donc avoir à cœur de prouver au monde ce que d'autres peuples ont d'ailleurs prouvé avant nous, et ce que Monseigneur l'Archevêque vient encore de nous démontrer: que non seulement la science et la foi ne sont pas ennemies, mais qu'elles se prêtent au contraire un mutuel secours, et qu'un peuple doit être d'autant plus éclairé qu'il est plus religieux!

Et comment en pourrait-il être autrement? Je viens de vous faire de la science un éloge assez pompeux, il me semble; mais toutes ses plus belles découvertes ne sont-elles pas obscurité quand nous les comparons aux flots de lumière qui rayonnent de notre sainte religion?

Les jets de gaz qui éclairent les grands édifices, la lumière électrique, dont les rayons inondent les boulevards des grandes villes, sont très brillants sans doute et font honneur aux sciences naturelles; mais vous les voyez pâlir devant un rayon de soleil.

Eh bien, MM, l'imperfection de la science est aussi manifeste dans l'ordre moral.

Vainement fait-elle des découvertes qui agrandissent le cercle des idées, vainement creuse-t-elle les

problèmes qui enveloppent la vie humaine, et multiplie-t-elle les formules de ses théories plus ou moins ingénieuses ; vainement réunit-elle en faisceau toutes ses clartés pour éclairer l'esprit humain, il y a une incomparable lumière qui l'éclipsera toujours ; c'est celle qui nous vient du Soleil de Justice et dont l'Eglise est sur terre l'indéfectible et inaltérable reverbère !

Donc, MM., ne craignons pas que la religion nous tienne dans les ténèbres, puisqu'elle est plus lumineuse que la science ; mais en même temps ne négligeons pas la science puisqu'elle est aussi une lumière, et l'auxiliaire naturel de la religion.

Faisons en sorte que les Lettres et les Sciences en Canada ne se placent jamais aux antipodes de la Foi, comme elles font trop souvent en Europe. Evitons toujours cet antagonisme fatal. Ayons de la Science l'idée qu'en avait le célèbre Linné, quand il la saluait en disant : *j'ai vu passer l'ombre du Dieu vivant !*

Sans doute, il nous faudra lutter pour arriver à ces glorieuses destinées. Il est rare que le sentier du devoir ne soit pas traversé par quelque fossé profond ou quelque haie d'épines qu'il faut franchir. Mais, à *vaincre sans péril on triomphe sans gloire*, et si l'on veut être à l'honneur il faut être à la peine.

Je me souviens d'avoir vu à Londres, dans la *Galerie Nationale*, un tableau de Raphael, très petit, mais très beau, représentant *Le rêve du chevalier*.

Un chevalier, armé de pied en cap, s'est laissé tomber sur un gazon moelleux, au bord d'une eau limpide qui serpente dans la vallée. Quelques arbres verts lui prêtent leur ombrage, et les oiseaux chantent au-dessus de sa tête. A distance, et comme arrière-plan, un château-fort flanqué de bastions crénelés, et d'un donjon formidable se dresse au sommet d'une montagne.

Le chevalier s'est endormi, et dans son rêve deux dames lui apparaissent.

L'une au maintien grave, aux traits nobles et fiers, prenant une attitude pleine de dignité, lui montre d'une main la forteresse à conquérir, et de l'autre tient une couronne qu'elle élève audessus de sa tête.

L'autre apparition, légère et souriante, à peine vêtue de dentelle et de gaze, effleurant la pointe des gazons de

La pointe de ses pieds, lui fait signe de la suivre à travers les prés fleuris, au bord des étangs d'azur, dans ces jardins enchantés d'Armide où l'attendent le repos et la mollesse.

Messieurs, il n'est pas nécessaire d'être chevalier pour avoir fait ce rêve. Tous, nous avons eu, à certaines époques de la vie, la vision de ces deux dames dont l'une s'appelle le *Devoir* et prêche le travail, et dont l'autre se nomme *Volupté* et conseille la jouissance. Les peuples eux-mêmes voient souvent cette double apparition se dresser sur leur chemin ; et je n'ai pas besoin de vous dire laquelle des deux nous devons suivre, si nous voulons arriver à cet avenir glorieux que nous ambitionnons pour nous-mêmes, et pour la patrie.

Encore un mot, et j'ai fini.

Je vous ai dit le devoir des travailleurs intellectuels ; mais c'est le petit nombre qui ont vraiment cette vocation. Que doivent faire les autres, c'est-à-dire le grand nombre, auxquels la carrière littéraire ou scientifique est fermée ?

Je l'ai dit, et je le répète, ils doivent encourager, protéger le travailleur de la pensée. J'ai été bien heureux d'apprendre ce soir par le discours de M. le Président, que les Mécènes sont moins rares en Canada que je ne pensais. Mais c'est le public qui devrait prendre ce beau rôle de protecteur des lettres, et j'ajoute que souvent l'encouragement aux productions de l'esprit est un devoir aussi impératif que l'aumône.

Si ce langage vous paraît étrange, écoutez cette histoire que raconte un grand penseur de nos jours.

Un jeune peintre, encore inconnu, avait fait un tableau qui était un chef-d'œuvre ; dans son extrême pauvreté, il cherchait à le vendre pour un prix très modique. Mais tous les acheteurs qui se présentaient comptaient sur la gêne de l'artiste pour acquérir sa toile à vil prix, et s'en allaient après l'avoir admirée.

Un millionnaire vint à son tour et marchandait le tableau ; puis, il s'en retourna comme les autres sans l'acheter, après avoir dit au jeune artiste : Je m'y connais en art, et votre peinture est un chef-d'œuvre, mais vous n'êtes pas connu, et dès lors votre tableau n'a pas

de valeur sur le marché ; faites-vous un nom, une réputation, et je vous l'achèterai.

Quelques jours après, le millionnaire lut dans un journal que le jeune peintre, ayant perdu l'espérance, cette richesse de ceux qui n'ont rien, s'était jeté dans la Seine. Il fut soudainement frappé de l'idée qu'il était la cause du désespoir qui avait amené ce suicide. Le remords s'empara de son cœur et le déchira. Son esprit se troubla profondément. Il lui semblait qu'une voix lui répétait sans cesse : « Cain, qu'as-tu fait de ton frère ? » Quand il se promenait dans la rue et même dans ses appartements, il croyait toujours entendre derrière lui un pas qui le suivait, et quand il apprenait qu'un meurtre avait été commis et que la police cherchait l'assassin, il s'imaginait qu'elle était à sa poursuite. Un jour, il apprit qu'un tableau du jeune peintre était exposé en vente. Espérant réparer sa faute et tranquilliser sa conscience, il courut l'acheter. Mais en l'apercevant, il tomba comme foudroyé. Le tableau était son portrait frappant ; en même temps il était horrible et il avait pour titre : *Cain après son crime.*

Messieurs, cette histoire n'est pas authentique ; mais elle renferme une leçon bonne à méditer.

Je ne veux exagérer la responsabilité de personne ; mais je n'hésite pas à dire qu'elle est plus étendue qu'on ne le croit, et je vous adjure, messieurs, au nom de la patrie qui nous est chère, d'aider, dans la mesure qui vous est permise, aux progrès de toute science digne de ce nom, c'est-à-dire de toute science qui tend à faire mieux connaître le triple objet des connaissances humaines : Dieu, l'homme et la nature !

est le vieux rocher de Québec. Cet écusson reposait sur  
trois draperies croisées : au centre, le drapeau tricolore,  
à droite le drapeau de la province, à gauche celui de  
l'Acadie. Les draperies de la Province étaient jointes à  
ce temps. Deux lampes convergeant au centre de  
l'écusson en laissent voir l'écusson. Le décorateur  
avait en une idée. Il avait écrit les lettres  
grandes couronnées des lettres sur l'écusson pour le  
faire apparaître plus brillant par l'union de leurs puis-  
sances intellectuelles.

§—VI.

I.—Les Décorations de l'Institut Canadien.

Nous empruntons au *Canadien* du 24 novembre 1882,  
l'article suivant sur les décorations de la salle de  
l'Institut :

« Un ami nous communique une description détaillée  
des décorations exécutées aux nouvelles salles de l'Ins-  
titut Canadien, pour la séance d'inauguration. L'espace  
limité dans lequel il nous a fallu restreindre notre  
compte-rendu de la fête d'inauguration, nous avait  
forcément contraint d'être bref. Ce beau travail de  
décorations est dû à M. J.-E. Carrier, commis au  
bureau de l'inspecteur des Postes, à Québec.

« Voulant laisser à la salle sa grandeur imposante et  
ne pas permettre d'en mesurer l'espace par une décora-  
tion graduée, le décorateur avait porté toute son atten-  
tion vers la scène, comme pour encadrer les orateurs  
et musiciens qui devaient s'y faire entendre. Au centre  
et comme point convergeant de tous les regards, se  
dressait au fond de l'alcove, tout brillant d'or, l'écus-  
son de l'Institut. C'était le bouclier des chevaliers,  
haut de quatre pieds et demi. Autour, sur fond en or,  
on lisait ces mots : « INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC,  
*Utile Dulci.* » Au centre, avec draperies d'azur, Minerve  
au pied de l'arbre de la science ; à ses pieds apparais-  
sait la gerbe dorée, moisson de savoir, déjà cueillie  
dans le passé de l'Institut. Dans le lointain, apparais-

sait le vieux rocher de Québec. Cet écusson reposait sur trois drapeaux croisés : au centre, le drapeau tricolore, à droite, le drapeau de la province, à gauche celui de l'Angleterre. Le drapeau de la Puissance faisait fond à ce trophée. Deux lampes convergeant au centre de l'écusson en faisait rejaillir tout l'éclat. Le décorateur avait eu là une idée. Il voulait symboliser les intelligences concentrant les sciences sur l'Institut pour le faire apparaître plus brillant par l'union de leurs puissances intellectuelles.

« A la clef de voûte du cintre, qui sépare l'alcove de la scène, était suspendue une couronne de verdure ainsi qu'aux chapiteaux des pilastres de chaque côté. Un courant de verdure tombant du centre en courbes gracieuses réunissait ces trois couronnes. De magnifiques rideaux, relevés par des glands d'une grande valeur, tombaient de ce cintre.

« L'espace entre cette ouverture centrale et les deux colonnes qui, de chaque côté, terminaient la scène, avait été séparé symétriquement par le décorateur. A gauche, adossé au mur s'élevait un trophée de même forme que celui du centre avec écusson de deux pieds et demi de hauteur, plus petit que celui du centre. L'écusson avec fond bleu, portait en sautoir une bande dorée sur laquelle on lisait le mot *Utile* ; à l'angle gauche supérieur la fleur de lys, sous la banderole une branche d'érable. Trois drapeaux aussi rayonnants et croisés, au centre le drapeau tricolore, à droite le *Union jack*, à gauche le drapeau de la province. La hampe dorée du drapeau central s'appuyait sur une couronne de verdure fixée à la corniche à la même hauteur que celle du centre. Un gland très riche ramenait les plis des drapeaux à la hampe centrale.

« Le trophée de droite, semblable dans les formes à celui de gauche, portait en sautoir le mot *Dulci*, au centre le drapeau tricolore, à droite le drapeau de la puissance, à gauche celui de la province.

« Sur les colonnes finissant latéralement la scène, étaient posées : à gauche, une oriflamme fleurdelisée portant ces mots : « *Conserver fidèlement la foi et la langue de la France de nos aïeux* » ; à droite ; une oriflamme ayant en tête les couleurs anglaises ; au-dessous on lisait :

*Heureux et fiers de vivre sous l'égide des libertés britanniques.*

« De chaque côté de la scène, entre les colonnes et les murs latéraux, existe une porte latérale. Le décorateur y avait mis des rideaux en portières de même nature que ceux du centre, et au-dessus une magnifique couronne de verdure. Cette décoration purement de salon a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. C'était simple, uni, non surchargé, mais ayant un cachet distingué. Voilà pour le bon goût. Maintenant l'œil était agréablement flatté par la variété des couleurs si bien harmonisés, par la richesse des tons, par la symétrie et la régularité de tous ces détails. On se disait : « que c'est beau ! que c'est délicat ! » sans pouvoir s'expliquer ce qui en particulier était la cause de notre admiration.

## II.—Remerciements.

L'Institut Canadien offre ses plus sincères remerciements à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, aux honorables juges Routhier et Plamondon, pour les éloquents discours qu'ils ont prononcés à notre séance d'inauguration ;

Au Septuor Haydn, à Mademoiselle Dessane et à Mademoiselle Paré, pour la bienveillance avec laquelle ces personnes ont contribué à rehausser l'éclat de la fête ; à M. L. P. Lemay, pour sa magnifique poésie ;

A M. le curé de Québec, M. le supérieur du Séminaire, pour le prêt de bergères et de chaises ;

A MM. Gregory, F. M. Dechènes, à la Société Saint-Jean-Baptiste, pour le prêt de différents drapeaux et bannières, à M. Octave Lemieux, pour le prêt de tapis ;

A M. Emile Carrier, qui a consacré à la décoration de nos salles tout son temps, pendant les jours qui ont précédé la séance du 16 Novembre ;

A tous ceux qui ont aidé en quelque manière au succès de la soirée du 16 novembre 1882.

§.—VII.

## LE CANADA D'OUTREFOIS

ESQUISSE GÉOLOGIQUE

par M. l'abbé J.-C.-K. LAFLAMME,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

*Monsieur le Président,*

*Mesdames et Messieurs,*

L'année dernière, j'avais l'honneur de traiter, dans une conférence donnée à l'Université Laval, un sujet de géologie économique assez important pour Québec. Il s'agissait de savoir s'il y avait, oui ou non, des mines de houille dans la province. Après un examen consciencieux et détaillé des faits observés et des lois générales de la géologie, j'arrivais à la conclusion que le moyen le plus sûr de perdre à la fois son temps et son argent était de chercher des mines de houille dans le Bas-Canada ; que ni à Lévis, ni à Laval, ni à Saint-Césaire, ni au Saguenay, ni à l'Île d'Orléans, on ne verrait jamais d'exploitation houillère.

Eh ! bien, qu'est-il arrivé ?—Tout dernièrement, la presse annonçait la découverte de gisements puissants de houille à l'Île d'Orléans. Les terrains, paraît-il, sont déjà achetés, peut-être même payés, ce qui serait plus grave. La nouvelle compagnie demande à la législature un acte d'incorporation. Enfin l'avenir est couleur de rose pour les insulaires.

Quel revers pour la géologie !—Voilà pourquoi j'éprouve un certain malaise à traiter devant vous, ce soir, un sujet géologique. D'autant plus que je vais aborder une thèse bien autrement audacieuse que celle de l'an dernier. Cependant, pour ma propre justification, je me permettrai de remarquer que la houillère de l'Île d'Orléans n'est pas encore en exploitation, et que, tant qu'elle ne le sera pas, la géologie reste parfaitement intacte avec ses théories et ses lois. Et vraiment, en dépit de tout, *j'ai peur* qu'il en soit ainsi pendant bien longtemps. N'oublions jamais, à propos des mines de houille de notre province et des réclames qu'on fait à leur sujet, ce vers du bon Horace :

*Parturiunt moetes, nascetur ridiculus mus.*

Je voudrais vous faire remonter ce soir le cours des siècles jusqu'à cette époque où commença le jeu des forces mystérieuses dont la résultante devait être le Canada tel qu'il existe aujourd'hui, avec ses montagnes, ses rivières et ses plaines. Mais cette histoire est beaucoup trop vaste pour que nous puissions l'embrasser d'un seul coup-d'œil. Force nous est donc de restreindre le champ de nos recherches, et, laissant de côté les milliers de siècles qui se sont écoulés depuis le commencement des âges géologiques, nous étudierons uniquement la dernière de ces époques, celle qui a précédé immédiatement l'apparition de l'homme sous les érables de nos montagnes. Bien qu'elle embrasse un laps de temps d'au moins 300,000 ans, c'est encore la plus courte de toutes les époques géologiques.

De plus pour donner à notre travail un cachet de plus grande actualité, nous examinerons tout particulièrement l'origine et la formation du sol arable, formation qui est d'ailleurs l'événement principal de l'époque que nous avons à parcourir ensemble.

Nous pourrons ensuite tirer quelques corollaires intéressants sur la composition physique et chimique de ce sol et sur sa fertilité relative dans les différentes parties de notre province. Ce sera peut-être indiquer, par là même, où la colonisation, prise comme ensemble, présente le plus de chance de succès.

non pléonasmus de l'hab. comparées à la terre

Avant de commencer l'histoire d'un peuple, l'historien consciencieux recueille avec zèle les documents qui doivent servir de base à son travail. Il les range par ordre, les classe méthodiquement, les étudie avec soin, accorde à chacun d'eux une valeur plus ou moins grande suivant leur importance et leur clarté, de telle sorte que son livre n'est que la mise en action de ces pièces multiples. C'est la vie donnée à un ensemble de membres, dispersés d'abord, puis réunis et groupés en ordre par le génie de l'écrivain. La géologie, histoire physique du globe, n'a pas une manière de procéder qui soit autre que celle de l'histoire de l'humanité. Elle a aussi ses documents, elle a ses archives. C'est de là qu'elle tire ses déductions. Ce sont comme des hiéroglyphes mystérieux qu'elle essaie de déchiffrer et à l'aide desquels elle voudrait reconstruire l'histoire du passé.

Ces documents, contrairement à bon nombre de documents historiques, ne sont jamais le fruit de préjugés ou d'idées préconçues ; ce sont des faits et rien que des faits.

Malheureusement leur rareté est trop grande pour qu'on, puisse dans tous les cas, marcher à pas ferme dans les obscurs dédales des âges géologiques. « L'histoire primitive de la terre, disait Vogt, se trouve écrite dans son écorce, et la géologie est le déchiffrement de cette chronique. » Cette lecture est souvent pénible, puisque Lyell ne craint pas de dire : « Le récit géologique est une histoire de la terre écrite dans un dialecte toujours changeant, dont nous ne connaissons que la dernière partie, appliquée à deux ou trois pages ; encore de cette partie, nous ne possédons qu'un chapitre bien court, et de chaque page nous n'avons çà et là que quelques lignes. »

Cependant je ne voudrais pas vous laisser sous l'impression que l'induction géologique est tout simplement une affaire d'imagination, que les meilleurs géologues sont ceux qui savent le mieux bâtir une théorie abstraction faite de l'observation et de l'expérience. Nous ne cacherons pas que des savants de cette sorte existent quelque part ; savants qui, suivant l'expression pittoresque de Harley, semblables à de jeunes

poulains, se sentent portés à galoper dans l'investigation sans s'inquiéter des palissades et des fossés qui fixent les limites de leurs recherches. Heureusement qu'ils ne sont pas les docteurs de la science, et le ridicule dont ils se couvrent tôt ou tard est la juste punition de leur témérité.—Le vrai géologue choisit pour point de départ des faits dont l'observation est facile et incontestable. De ces faits il essaye de donner l'interprétation la plus naturelle possible. Il se trompe quelquefois, *errare humanum est*. Il revient alors sur ses pas pour faire de nouvelles recherches qui le conduiront à d'autres conclusions. De là ces changements qui pour le véritable géologue, sont plutôt superficiels qu'absolus, et qui peuvent non pas jeter du discrédit sur la géologie, mais la ranger dans la catégorie des sciences humaines, qui toutes, sans exception, ont vu naître et périr une foule de systèmes plus ou moins hasardés.

Pour mieux vous faire apprécier la valeur de ces preuves et les conclusions qu'on en tire, j'ai mis sur la table ce morceau de pierre, qui, malgré son humble apparence, est pour le géologue toute une mine de renseignements intéressants. Cette pierre est un fragment du rocher de Québec, recueilli dans la côte de la Basse-Ville alors qu'on y travaillait à l'installation des tuyaux de l'aqueduc. Empâté dans la masse, se trouve un caillou de jaspe, arrondi, usé et se logeant exactement dans une cavité évidemment pratiquée par lui-même dans la roche dure du promontoire de Québec.

Ce caillou arrondi n'a pas été créé là où on l'a trouvé. Il a dû faire partie d'abord d'un lit quelconque de rocher, et il en a été séparé plus tard. Comment?—Par un choc?—Par l'action désagrégeante de l'atmosphère?—Impossible de le dire.

Puis, a commencé pour lui un long voyage. Entraîné par les eaux des torrents et des rivières, il se déplaçait tantôt vite, tantôt lentement, frappant à droite et à gauche les cailloux ses compagnons de route, ou les roches du fond et des rives. Peu à peu sa forme anguleuse a été remplacée par des contours plus arrondis et, à la fin, il revêtit cette apparence quasi sphérique que vous lui voyez maintenant. Le temps néces-

saire pour en arriver là a dû être d'autant plus long, les frottements, les chocs qui l'ont pour ainsi dire remanié ont dû être d'autant plus nombreux que le caillou était plus dure. Quant à son point de départ, il ne serait pas impossible de le retrouver. Il doit exister quelque part un banc de rocher absolument semblable à celui-ci en composition chimique et physique; c'est là que cet individu demeura attaché, durant de longs siècles peut-être, avant d'entreprendre le grand voyage qui devait le polir et l'amener là où se dressent maintenant les murs de Québec, et cela longtemps avant l'existence du rocher de Québec lui-même.

A l'arrivée de ce voyageur, les lits rocheux qui composent notre promontoire n'existaient pas tous; ceux qui se trouvaient en position n'étaient pas durs comme ils le sont maintenant, puisque cet étranger put y faire son nid. C'était évidemment une espèce de boue absolument semblable à celle qui recouvre le fond des fleuves et des mers.

Nous voilà déjà en possession d'une foule de faits relatifs à l'histoire géologique de notre pays et cela par le seul examen de ce pauvre caillou, document bien maigre en apparence, mais riche en renseignements pour celui qui sait, ou mieux, qui veut lire les admirables archives de la nature.

Résumons ces renseignements. Le rocher de Québec n'a pas toujours existé depuis la création de notre globe; à sa place, il y eut autrefois une mer plus ou moins profonde, dont le fond était une espèce de boue argilo-sableuse. Cette mer était sillonnée par des courants capables d'y apporter des fragments de rocher. Il y avait alors des rivières longues et rapides dont les eaux agitées transportaient en les usant des fragments arrachés à leurs rivages. Ce n'est que plus tard que ces dépôts argileux, grâce à leur incessante accumulation, se sont durcis, soit par la pression, soit par l'élévation de la température, puis, la mer s'étant retirée ou les couches géologiques ayant été redressées, ces lits ont fait saillie à la surface des eaux pour former, après un intervalle de temps plus ou moins long et après avoir été plus ou moins modifiés par les agents

atmosphériques, le roc sur lequel Québec dresse maintenant ses solides remparts.

Voilà comment raisonne le géologue.—Cette manière de voir est-elle logique?—N'est-il pas plus simple de dire que rien de tout cela n'est arrivé; que les événements géologiques ne sont que des rêves d'imagination en délire; que Dieu a créé ce petit caillou *usé* comme nous le voyons aujourd'hui; que les lits du rocher de Québec ont également été créés avec les plissements et les cassures que nous leur voyons actuellement?—Dieu est tout puissant, dit-on, pourquoi mettre des bornes à sa puissance?—D'ailleurs, le géologue n'apporte aucune preuve directe de la réalité de ses prétendus événements géologiques. Ni lui, ni aucun autre, n'a jamais assisté à ces étonnantes transformations. Tout ce qu'il peut affirmer c'est que l'observation nous apprend que tout est disposé dans la croûte terrestre *comme si* les choses s'étaient passées comme il le suppose. On ne peut pas conclure de la possibilité à la réalité.

Loïn de moi l'idée de refuser à ce raisonnement la valeur qu'il peut loyalement réclamer: cependant permettez qu'à l'aide de l'analogie, je me demande ce qu'il vaut réellement. "Vous croyez, disait Tyndall, que, dans la société, vous êtes entourés d'êtres raisonnables semblables à vous; vous êtes peut-être aussi convaincus de ce fait que de tout autre. Quelle garantie avez-vous de la vérité de vos convictions?—Simplement et seulement ceci: vos compagnons d'existence se conduisent comme s'ils étaient raisonnables; l'hypothèse, car ce n'est rien de plus, rend compte du fait." De même, vous croyez à l'existence des événements géologiques bien que vous n'en ayez pas été les témoins. Et, guidés par l'observation et l'expérience, vous dites: étant donné tel et tel fait, les choses ont dû se passer de telle et telle manière, et vous êtes en droit de croire à la rectitude de votre raisonnement.

\*\*\*

Abordons maintenant notre sujet. Après avoir été édifiés sur la valeur et le caractère des preuves dont nous étayerons nos conclusions, vous serez plus à même d'en apprécier la solidité.

Qu'est-ce que le sol arable?—C'est ce que l'on désigne partout du nom si commun et en même temps si vague de *terre*. C'est dans ce sens qu'on parle de terre argileuse ou sableuse, de terre noire, grise ou jaune, de terre forte ou légère, de bonne ou de mauvaise terre, etc. Toujours, le mot terre désigne la partie du globe que le laboureur travaille et cultive de diverses manières, pour lui faire produire le pain de chaque jour. Considéré dans sa composition physique et chimique, le sol arable, ou la terre, est un agrégat de particules assez ténues, siliceuses, calcaires ou argileuses, lesquelles, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, sont des produits secondaires de décomposition ou le résultat d'actions mécaniques.

Il y a donc pour le sol arable une double origine. La partie dure de la croûte terrestre, c'est-à-dire le roc, peut se décomposer et se transformer en une masse de débris de toutes sortes qui constituent une couche meuble et friable, en d'autres termes, une couche de terre. Ou bien encore, les roches peuvent être usées, broyées, sous l'action énergique d'agents puissants. Ces fragments de rochers sont à leur tour réduits en morceaux plus petits, en gravier, en sable et en argile, puis ces matériaux pulvérulents sont transportés et distribués de diverses manières à la surface des rochers et dans les vallées pour y former encore une couche de terre. Une décomposition partielle peut accompagner, et, de fait, accompagne toujours cette action mécanique ; cependant le rôle principal revient à cette dernière.

Examinons ces deux origines du sol un peu plus en détail.

Très peu de minéraux résistent à l'action dissolvante de l'oxygène, de la vapeur d'eau et de l'acide carbonique de l'atmosphère. Les rochers même les plus durs, comme les gneiss, les granites, sont attaqués et décomposés, surtout si la surface est recouverte de végétation, mousses, lichens ou autres plantes. Les acides organiques secrétés par ces plantes ont une action très marquée sur les minéraux. Les sommets des Laurentides sont ainsi énergiquement attaqués par l'atmosphère. Les gneiss, les granites qui les constituent perdent leur feldspath, qui se dissout en partie et se

change en partie en argile. Le quartz devient pulvérulent, les oxydes de fer sont enlevés et l'on voit partout un sable blanc ou grisâtre s'accumuler dans les anfractuosités des rochers. Arrive une pluie abondante, elle lave tous ces débris et les transporte avec elle dans la plaine. C'est sans doute de cette manière que se forme à la hauteur des terres les grandes masses de sable que les rivières du nord du lac Saint-Jean, au témoignage de M. A. Buies, charrient sans cesse dans le lac.

On peut encore suivre cette décomposition pas à pas, dans une tranchée quelconque pratiquée à travers un rocher. A la surface se trouve le sol, la terre, puis une substance intermédiaire entre la terre et le roc, et enfin ce dernier avec tous ses caractères minéralogiques distinctifs. Assez souvent certains lits résistent mieux à ces actions dissolvantes; ils finissent par faire saillie à la surface. Si quelques portions de rocher sont plus compactes, la décomposition les entourent bientôt, et elles forment ces galets de décomposition très faciles à distinguer des galets de transport.

Le rocher de Québec n'est pas à l'abri de cette loi générale. Il suffit d'examiner une coupe un peu longue faite perpendiculairement à la tranche des lits pour toucher du doigt ce travail de décomposition. Certains lits en particulier se décomposent avec une telle facilité qu'ils paraissent constitués uniquement par de l'argile. On les dirait encore à l'état pâteux de leur formation originelle. On trouve aussi abondamment des galets de décomposition dont les feuillets concentriques attestent l'origine.

Dans plusieurs pays, par exemple, dans le sud des Etats-Unis, dans presque toute la France, en Italie, en Espagne, le sol arable n'a pas d'autres causes. Et voilà pourquoi il y a tant de ressemblance entre sa composition chimique et celle du roc sous-jacent.

Ce n'est pas ainsi que s'est formé la plus grande partie de notre sol arable.

Quelle est donc son origine?—Jetons d'abord un coup-d'œil rapide sur nos fertiles campagnes. Nous trouverons que la surface en est généralement très unie, sauf quelques terrasses qui en élèvent subitement

le niveau en certains endroits, et quelques collines rocheuses qui font saillie de place en place. C'est bien là l'apparence des vastes régions du Saguenay et des paroisses qui bordent la rive sud du fleuve, depuis Québec jusqu'à Rimouski. Cette surface si uniforme est déjà une présomption que notre sol ne s'est pas formé sur place; car on ne pourrait expliquer la régularité de sa surface qu'en supposant au roc sous-jacent une régularité semblable, ce que l'observation directe contredit complètement. Le roc se trouve à des profondeurs qui varient dans de grandes limites. De plus ce même roc a une composition très changeante. Schiste en un endroit, il est gneiss dans un autre; calcaire ici, il est granitique plus loin. Or, on ne remarque aucune relation entre la composition des lits rocheux et celle du sol immédiatement superposé. Donc celui-ci n'est pas le produit de la décomposition de ceux-là.

Que reste-t-il à conclure?—Que notre sol arable est le résultat de la trituration et de la décomposition de roches étrangères aux endroits où on le trouve et qu'il a été transporté et déposé dans nos plaines par un agent mécanique très puissant.

Je dis très puissant parce que la partie meuble ne compose pas à elle seule tout le sol. Il y a de plus des cailloux roulés très volumineux, très nombreux, dont le transport a exigé le concours d'une force extraordinaire.

Chose curieuse, nous trouvons des indices de ces transports dans toutes les parties septentrionales de l'Amérique orientale, jusqu'aux limites sud de la Pensylvanie. Partout, nous trouvons la surface de la terre recouverte de débris, quelquefois dispersés au hasard, quelquefois stratifiés avec une grande régularité. Ici ce sont des sables ailleurs des argiles; là de longues traînées de cailloux roulés, montrant pour ainsi dire la direction suivant laquelle la force motrice déplaçait tous ces débris.

Cette direction se trouve encore indiquée par d'autres faits. En étudiant avec soin les cailloux roulés de nos champs, on leur trouve une composition absolument analogue à celle des puissantes assises laurentiennes. Ce fait particulier peut se généraliser, et l'on

arrive à cette remarquable conclusion : que les roches, le sol d'un endroit déterminé ont été transportés là par un agent faisant sentir son action du nord vers le sud. Ce sont les montagnes placées au nord qui ont fourni les matériaux des terrains méridionaux avoisinants.

Et pourquoi ne pas mentionner encore, à propos de ces déplacements vers le sud les curieuses migrations de plantes que l'on constate dans notre Amérique ? Dans les montagnes blanches se trouvent des espèces végétales dont l'habitant est le Groënland. Ne seraient-elles pas là à leur tour comme une preuve de ce grand déplacement superficiel qui se fit un jour des latitudes élevées vers les régions tempérées.

\* \* \*

Lorsqu'on recherche les agents qui ont pu effectuer ces déplacements, on trouve que deux seulement sont assez puissants pour s'adapter à tous les faits observés. Ce sont les banquises et les glaciers.

Les banquises sont des masses énormes de glace, cubant quelquefois plus de 500,000,000 pieds cubes et qui, échappées de continents polaires, flottent à la surface de l'océan vers les régions équatoriales. Ces blocs de glace transportent des quantités prodigieuses de roches et de terre arrachées aux continents d'où elles partent, et, à mesure qu'elles fondent sous l'action plus énergique du soleil ou au contact d'eaux chaudes, ces substances terreuses se distribuent sur le fond de l'océan. C'est ainsi que le grand banc de Terre-neuve s'est formé et augmente encore tous les jours, grâce aux banquises qui sont transportées du pôle par le courant du Labrador et qui fondent à la latitude de Terre-neuve, au contact des eaux chaudes du *gulf-stream*.

Les glaciers, d'un autre côté, sont des fleuves solides, s'avancant lentement dans les vallons qui sillonnent les flancs des montagnes à neige éternelle. Véritables fleuves de glace, ils ont leurs courants, leurs rapides et leurs chutes tout comme les rivières ordinaires. La rapidité de leur cours ne dépasse jamais un mille en dix-huit ou vingt ans. En revanche, l'action érosive de ces immenses amas de glace est énorme. Les roches

les plus dures sont broyées, usées, par le frottement du glacier et bientôt le courant glaciaire entraîne avec lui une quantité considérable de ces débris qui se mêlent à la glace des parties profondes du glacier, ou se distribuent à la surface en longues trainées auxquelles on a donné le nom de moraines. Les roches sur lesquelles passent ces courants sont usées et polies par le frottement. La surface générale devient mammelonnée. On désigne cette forme extérieure du nom *roches moutonnées*. La surface se recouvre en même temps de rainures plus ou moins profondes creusées par les fragments de roches plus dures entraînées par la glace. Ces rainures indiquent donc à la fois et le passage d'un glacier et le sens du courant glaciaire. Quand la masse de glace atteint mille, deux mille pieds d'épaisseur, son passage modifie profondément le relief du pays sur la surface duquel elle se déplace.

Peut-on attribuer le transport mécanique de notre sol, des cailloux roulés de nos champs, à l'action des banquises?—Nous ne le pensons pas. En effet, nous rencontrons ces divers matériaux à des hauteurs qui atteignent quelquefois six mille pieds, v. g., au mont Washington. Il faudrait alors admettre que le Canada fut un jour recouvert par un océan qui avait plus de six mille pieds de profondeur, à la surface duquel se promenaient ces blocs erratiques de glace. Cet océan continental aurait dû s'étendre depuis la baie d'Hudson jusque dans la Pensylvanie, au sud, et jusqu'à Winnipeg, à l'ouest. Or, entre la baie d'Hudson et la Pensylvanie, il y a de nombreux vestiges d'anciens rivages. Plusieurs, par exemple, se rencontrent à différentes hauteurs sur les flancs de la montagne de Montréal, d'autres à Beauport, à la Malbaie, à Saint-Alphonse du Saguenay, au lac Saint-Jean et ailleurs. Pas un ne dépasse la hauteur de cinq cents pieds au-dessus de la mer. Donc le Canada n'a pas été recouvert par cette mer profonde sur laquelle auraient vogué les banquises polaires. Donc il est impossible d'attribuer le transport des galets et des matériaux du sol à l'action des banquises.

Restent les glaciers. Les preuves de l'existence des glaciers à la surface du Canada, à une époque très

reculée, ne manquent pas. Les collines laurentiennes qui longent la chaîne des Laurentides depuis le lac Supérieur jusqu'au Cap Tourmente sont de véritables roches moutonnées. Ces roches moutonnées, vous les trouvez encore à Saint-Anselme, sur la hauteur des terres dans le canton de Ware, à la Beauce, aux Trois-Pistoles, au lac Saint-Jean, et ailleurs. Leur surface est toujours sillonnée par les rainures caractéristiques du passage des glaciers, rainures qui, en règle générale, se dirigent du nord au sud. Souvent on découvre ces striés sur le sommet de montagnes très élevées. Au mont Washington, elles existent à plus de six mille pieds de hauteur. A tout cela, ajoutez ces blocs erratiques, provenant toujours de montagnes placées au nord de l'endroit où on les trouve. Ajoutez encore que la plupart des collines rocheuses sont plus escarpées au nord qu'au sud. Tous ces faits nous forcent à admettre que le Canada fut un jour couvert d'une grande nappe de glace coulant lentement vers le sud.

Essayons maintenant de reconstruire par l'imagination l'aspect général de notre pays à cette froide époque que les géologues appellent l'époque glaciaire.

Notre province, Ontario et les provinces maritimes, étaient enveloppées d'une couche de glaces dont l'épaisseur devait atteindre plusieurs milliers de pieds, puisqu'on trouve des traces certaines du passage des glaces sur la frontière entre le Canada et les États-Unis, à plus de deux mille pieds au-dessus du fleuve. Cet immense voile de glace aminci dans les états de New-York, de Pensylvanie, d'Ohio, et dans l'ouest, croissait en puissance en gagnant le nord-est. Au nord de Montréal, commençait une puissante arête de glace, se prolongeant parallèlement au fleuve jusqu'au Labrador.

La cause de cette accumulation irrégulière de la glace est facile à trouver. La quantité de neige et de glace est une conséquence de la quantité de pluie qui tombe sur la surface d'un pays. Il est donc évident que la partie de notre continent voisine de l'Atlantique, jouissant d'un climat plus humide que les parties de l'intérieur (il tombe ici deux fois plus de pluie que dans les plaines de l'Ouest) la couche de glace a dû nécessairement être plus épaisse ici qu'ailleurs. Il est assez

probable encore que, la barrière des glaces canadiennes, interceptant les vents humides de l'Atlantique, les continents polaires devaient avoir moins de neige et de glace que maintenant. Actuellement, les glaciers du Groënland ont des milliers de pieds d'épaisseur.

L'effet mécanique de cette masse de glace sur la surface du Canada fut immense. Le fleuve glacé exerçait une pression de plus de mille livres par pouce carré ; il usait, broyait les roches superficielles, enlevait les collines, pénétrait dans les vallées, labourant profondément le sol et entraînant avec lui une masse incalculable de débris de toute espèce. Ces matières terreuses n'atteignaient pas la surface du glacier, car aucune terre ne faisait saillie au-dessus du champ de glace, sauf le mont Washington, ce géant des Montagnes Blanches. En revanche, nous pouvons affirmer que, sur une épaisseur de plusieurs centaines de pieds, la partie inférieure du glacier devait être remplie d'une foule de débris arrachés aux rochers qui lui servaient de lit.

Au moment où commençait ce long hiver, nous sommes en droit de croire que notre patrie était, comme au temps de Champlain, couverte de riches et puissantes forêts. Ces arbres furent déracinés au premier mouvement de la glace. Les troncs les plus solides ne purent résister à la terrible impulsion et tous ces débris organiques formèrent plus tard les amas végétaux qu'on trouve de nos jours à différents endroits de la province, enfouis dans les profondeurs du sol arable.

La surface des rochers, exposée elle-même depuis des siècles à l'action dissolvante de l'atmosphère devait être admirablement préparée pour ce labourage grandiose de l'époque glaciaire. Aussi ce fut alors que les sommets des Laurentides furent abaissés à leur niveau actuel ; les lignes en furent adoucies, et l'incomparable horizon qu'elles dessinent au nord de Québec date sans doute de cette époque. Ce fut alors que nos vallées furent creusées, et cela à une profondeur mal connue, parce que plus tard elles furent à moitié remplies par les débris charriés par le glacier lui-même.

Avez-vous jamais remarqué le nombre pour ainsi

dire infini de petits lacs, semés à profusion dans nos terrains laurentiens, entre le fleuve et la baie d'Hudson ? La position de ces flaques d'eau dépend d'une manière remarquable de la constitution géologique du pays. Elles existent là où une roche plus molle a cédé plus facilement à l'action érosive de la glace. Et quelques-uns de nos grands lacs n'ont peut-être pas eux-mêmes d'autre origine. Il n'est pas impossible que les grandes cavités qui leur correspondent ne soient dues en partie à la même cause. Du reste, il est certain que le glacier de l'époque glaciaire traversait la surface occupée maintenant par ces mers intérieures. On trouve au sud du Lac Supérieur des roches provenant évidemment des formations septentrionales.

Le Saint-Laurent eut également son lit occupé par le grand glacier, qui, sans aucun doute, contribua pour une large part à en augmenter la profondeur et la largeur.

Les rivières, surtout celles qui courent dans la direction du sud, subirent aussi l'action du glacier. Leurs lits furent creusés à une grande profondeur. A tel point que, dans certains cas, cette profondeur serait inexplicable sans l'intervention du glacier continental.

Que de problèmes renferme cette étude de l'action glaciaire ! Quel rôle immense elle a joué dans l'ensemble des causes à qui notre pays doit sa configuration actuelle !

Nous pourrions ici, sous forme de digression, appliquer ces données à un cas particulier, à l'étude de l'origine du Saguenay. La plupart d'entre vous ont parcouru ce beau fleuve qui s'étend depuis Tadoussac jusqu'au fond de baie des Ha ! Ha ! Ils ont admiré la profondeur des eaux, le pittoresque des rives, souvent coupées à pic corame par l'épée d'un autre Roland. Qui sait ? Peut-être se sont-ils demandé comment les eaux avaient pu se creuser un lit aussi profond et aussi capricieux. Et, ne trouvant pas de réponse satisfaisante, ils ont cru voir dans l'origine de cette rivière, une révolution terrible de notre globe, se brisant comme le verre sous la pression intérieure, et laissant pénétrer les eaux dans cette fissure gigantesque, où la sonde n'atteint qu'à mille pieds de profondeur.

Ces idées poétiques, je les trouve admirablement exposées dans le livre intitulé *Le Saguenay*, par M. A. Buies. Non content, d'accumuler sur cette riche contrée les données, les statistiques les plus intéressantes, l'auteur, retraçant avec une imagination de feu, le bouleversement terrible qui, d'après lui, fit un jour communiquer brusquement le Saint-Laurent et le lac Saint-Jean par une crevasse véritablement plutonique, nous fait assister à ce qu'il appelle le cataclysme. Tout un chapitre de l'ouvrage est consacré à ce phénomène grandiose, et, telle est la magie du style, tel est le coloris des images, que ce panorama géologique se déroule pour ainsi dire sous nos yeux, avec tous ses épisodes et ses palpitantes péripéties.

Nous ne sommes pas partisan des cataclysmes géologiques en général, et, si le temps nous le permettait, nous examinerions cette théorie déjà ancienne de l'origine du Saguenay. Il y aurait une foule de recherches, de rapprochements intéressants à faire. En attendant, contentons-nous de mettre un point d'interrogation ou d'exclamation à la suite du cataclysme Saguenayen. Au point où nous en sommes rendus dans notre étude, nous ne possédons pas encore tous les faits dont la connaissance est requise pour entreprendre avec profit cette intéressante monographie.

Avant de dire adieu à notre glacier, je dois en justice répondre à deux questions que vous vous êtes peut-être déjà posées à son sujet. On peut se demander en premier lieu quelle a été la cause de sa formation. Cette cause a dû être multiple, mais, sans aucun doute, une des plus puissantes a été l'élévation de la partie nord de l'Amérique septentrionale. Nos montagnes, si humbles maintenant, atteignaient alors les hauteurs où la neige des sommets ne fond plus. Les glaciers ont ainsi commencé à se former, puis ils ont augmenté peu à peu, jusqu'à recouvrir une grande partie des possessions anglaises de l'Amérique du nord. Ces glaciers se sont accru très vite, grâce à une abondante précipitation de neige. En effet, les mers polaires étant fermées aux courants chauds de l'Equateur, l'Atlantique était plus tempéré qu'aujourd'hui, l'évaporation était plus abondante et la chute de la pluie ou de la neige sur ses

rivages plus considérable. Un savant va même jusqu'à expliquer la formation de la glace de l'époque glaciaire, en supposant que le soleil était alors plus ardent que de nos jours ! Laissons-lui toute la responsabilité de cette théorie originale.

On peut se demander, en second lieu, comment expliquer la marche du glacier vers le sud. Les glaciers actuels ne se déplacent que sur des pentes dont l'inclinaison atteint au moins deux ou trois degrés. Si nous admettions les mêmes conditions, comme nécessaires au déplacement du grand glacier, il faudrait supposer aux parties nord du continent une hauteur verticale de huit ou neuf milles, ce qui est absolument impossible et évidemment absurde. A cela nous pouvons répondre par une comparaison qui fera voir qu'un déplacement d'une substance plastique comme la glace, est possible, même si le fond est rigoureusement horizontal.—Je laisse tomber sur une table un filet de goudron. Le liquide sirupeux s'accumule d'abord au point de chute. Mais peu à peu, grâce précisément à cette accumulation continue en un même point, il se déplace à la surface de la table, se dirigeant de l'endroit où se trouve l'épaisseur la plus grande vers les parties voisines. Le lit sur lequel il coule reste pourtant horizontal, il suffit donc que la surface du goudron soit inclinée.—La glace est plastique comme le goudron ; autrement le mouvement des glaciers serait impossible. Donc, il suffit de supposer sur les parties septentrionales de notre continent une accumulation considérable de glace pour que celle-ci se mette immédiatement en mouvement vers les latitudes plus basses ; et cela, même si la surface du sol n'est pas inclinée, même si elle présente des irrégularités.

\* \* \*

A cette période de notre travail, nous savons comment la plupart des matériaux qui composent notre sol arable ont été arrachés aux flancs de nos montagnes et distribués sur toute la surface du pays par de puissants glaciers coulant, comme direction générale, du nord vers le sud.—Que se passa-t-il quand le glacier

disparut sous les rayons du soleil? Voilà ce qui nous reste à voir pour nous former une idée précise de la dernière transformation géologique de notre province.

Le mouvement d'élévation superficielle qui caractérisa l'époque glaciaire se ralentit d'abord, et ensuite s'arrêta. Puis se produisit un mouvement inverse, se faisant, lui aussi, avec une lenteur séculaire. C'était le commencement de ce que les géologues ont appelé l'époque Champlain. Bientôt l'océan envahit la surface du continent. Le climat devint plus tempéré et le glacier fondit avec une rapidité d'autant plus grande qu'il en restait moins à fondre. Les substances terreuses charroyées par la glace se dispersèrent çà et là sur le continent en amas irréguliers et plus ou moins volumineux. La pluie, lavant sans cesse les collines, entraîna dans les vallées les parties les plus meubles des détritiques glaciaires, et ne laissa en place que les cailloux les plus gros, les plus pesants.

L'affaissement continental fut plus marqué vers le nord et cette cause, jointe aux inondations provenant de la fonte du glacier, fit que l'eau des lacs, des rivières d'alors, avait des niveaux beaucoup plus élevés que les niveaux actuels. C'est ce qu'il est facile de constater en examinant les vestiges de rivages que l'on trouve autour de nos lacs et le long de nos rivières. Près des lacs Erié, Ontario et Supérieur, on voit des rivages à 200 ou 300 pieds au-dessus du niveau actuel de l'eau. Il est probable que ces grands lacs de l'ouest ne formaient à cette époque qu'une seule et même masse d'eau, une immense mer intérieure. Le lac Saint-Jean était aussi plus vaste que maintenant; il devait s'étendre, au sud-est, jusqu'à la baie des Ha! Ha! et à plus de quarante milles au-delà de son lit actuel au nord et à l'ouest.

Le fleuve Saint-Laurent finissait à Montréal. Un immense bras de mer, s'échappant du golfe, recouvrait toute la vallée du Saint-Laurent et communiquait au sud avec le lac Champlain.

L'existence de cette méditerranée canadienne est complètement démontrée par les coquillages marins qu'on trouve en différents endroits de notre province. Citons entre autres localités, Beauport, où se voit, à

250 pieds au-dessus du fleuve, un lit puissant de coquillages marins absolument semblables à ceux qui vivent maintenant dans le golfe Saint-Laurent. De semblables dépôts se trouvent encore aux Trois-Pistoles, à Saint-Jean-Chrysostôme, au lac Saint-Jean et ailleurs et toujours à des niveaux assez élevés au-dessus du fleuve. A Ottawa, se trouvent empâtés dans la glaise, des squelettes de poissons (*Mallotus villosus*) vivant encore, eux aussi, dans les eaux salées du golfe. J'allais oublier de mentionner les restes d'une baleine (*Beluga vermontana*,) trouvés à une assez grande hauteur sur les bords du lac Champlain.

De ces faits, nous sommes en droit de tirer une double conclusion : 1o Les eaux de l'océan ont envahi partiellement notre patrie à cette époque particulière de son histoire géologique. 2o Les lacs et les rivières, gonflés par les eaux du glacier, modifiés également dans leur distribution et la rapidité de leur cours par l'affaissement du continent, couvraient également une portion considérable du pays.

Grâce à l'envahissement général des parties basses par les eaux douces ou salées, les matériaux terreux charroyés et dispersés çà et là par le glacier, furent maniés et déposés avec ordre, en lits réguliers, dans les eaux tranquilles des mers et des rivières. C'est à cette époque que remonte l'origine des immenses plaines arables qui s'étendent sur la rive sud du fleuve, depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Montréal et au-delà. C'est à cette époque que se sont déposées les riches alluvions du Saguenay et du lac Saint-Jean.

Rien de plus simple alors que l'explication de ces masses rocheuses qui surgissent abruptement au milieu des plaines argileuses des campagnes du Saguenay et du bas du fleuve. Le glacier canadien a usé et enlevé les lits rocheux sur lesquels il se déplaçait proportionnellement à leur friabilité plus ou moins grande. Evidemment, les arêtes des roches les plus dures ont résisté plus que le reste à cette action destructive. Elles sont restées en relief, tandis qu'auprès d'elles se creusaient des gorges et des vallons. Les alluvions de l'époque Champlain, déposées sur cette surface irrégulière, ont nivelé tout d'abord les cavités les plus pro-

fondées en les remplissant, et les saillies les plus élevées sont restées en dehors des dépôts argileux et sableux. Cette explication est la seule qui puisse rendre compte de tous les faits.

Nous avons dit plus haut que le grand glacier canadien disparut au commencement de l'époque Champlain. Or, ceci exige nécessairement un changement dans le climat glacial de l'époque précédente. Le glacier n'eut pas fondu si la température moyenne n'eut pas été sensiblement modifiée. Y a-t-il des preuves que l'époque Champlain fut plus chaude que l'époque glaciaire ?—Elles ne manquent pas. Nous n'en citerons qu'une seule, c'est la présence, à nos latitudes, d'animaux qui ne vivent que dans les climats chauds, comme certaines espèces d'éléphants qui dépassaient en dimension les éléphants modernes; de grands édentés qu'on ne retrouve plus maintenant que dans les pays tropicaux et encore avec des proportions fort réduites.

Nul doute que ce changement de climat n'ait été amené par l'abaissement lent et progressif des parties nord de notre continent: abaissement d'autant plus prononcé qu'on l'étudie plus au nord. Si, en effet, à Québec, les traces des anciens rivages se trouvent à 200, 400 et 500 pieds au-dessus de l'océan, ces rivages sont à 1000 pieds et au delà sur les bords de la Baie d'Hudson. Ceci n'indique-t-il pas d'une manière claire que les contrées septentrionales se sont enfoncées, durant l'époque Champlain, plus que les pays méridionaux ?

Nous touchons au terme de notre longue et fastidieuse excursion. Encore un pas, encore un événement géologique, et notre pays nous apparaîtra tel que nous le voyons aujourd'hui, avec les montagnes, les plaines, les lacs et les rivières qui font sa richesse et sa beauté. Puis le Créateur jettera sur notre sol fertile les semences de nos essences forestières, et cette surface argileuse disparaîtra sous un riche tapis de verdure. A l'ombre de nos forêts nous verrons courir des troupes nombreuses d'animaux de toutes sortes jusqu'à ce que l'homme des bois vienne à son tour planter son wigwam sur le bord de nos grands lacs et de nos rivières.

Le récit de ce dernier épisode de notre histoire de 300,000 ans est relativement court et facile. Au moment où les eaux de l'époque Champlain couvraient encore une grande partie de la surface de notre patrie, un second mouvement ascensionnel, affectant la même portion du continent américain, se déclara. Les eaux de l'Océan se retirèrent là où elles sont maintenant. Les lacs se vidèrent en partie et les rivières, plus rapides, creusèrent plus profondément le lit où elles coulent encore aujourd'hui. Ce mouvement ne fut peut être pas continu, comme on pourrait tout d'abord le croire. Sur les rivages des lacs et des rivières on voit apparaître à différentes hauteurs des terrasses argileuses ou sableuses correspondant à autant de phases différentes du mouvement général. On doit croire que ces phases se sont succédé tranquillement les unes aux autres, et rien n'autorise à les regarder comme des commotions spasmodiques qu'aurait éprouvées la surface de notre globe. L'ensemble de cette dernière période a reçu des géologues le nom d'époque récente ou des terrasses.

\* \* \*

Résumons en terminant les principaux faits que nous a fournis l'observation, aidée de l'induction et de l'expérience.

Nous avons vu notre pays couvert primitivement de forêts séculaires, exposé pendant de longues années, pendant des siècles, au froid incessant d'un rigoureux hiver. Tout disparaît sous l'épais linceul d'un immense lacier. Et pendant que le silence le plus absolu s'étend sur sa blanche surface, les profondeurs du courant glaciaire attaquent les roches, les pulvérisent et, de leurs mille débris, forment la matière première du sol qui nous nourrit aujourd'hui. Époque glaciaire.

Son œuvre achevée, le glacier disparaît et laisse notre patrie couverte des détritiques qu'il transportait avec lui. Le continent s'enfoncé, les eaux douces ou salées le recouvrent en partie et remanient les moraines glaciaires. Dans ces eaux tranquilles, les sables, les argiles se déposent avec une grande régularité, entraînant avec elles les débris d'animaux, mollusques ou

autres, qui peuplaient les mers d'alors. Epoque Champlain.

Enfin arrive l'époque récente. Un dernier mouvement de bascule se produit. La surface de l'Amérique arctique se soulève ; l'eau déserte le continent, les riches alluvions émergent et forment un sol des plus riches qui se recouvre bientôt d'une vigoureuse végétation. Le climat canadien qui, à l'époque Champlain, permettait aux éléphants de vivre ici comme dans les chaudes régions de l'Inde, se refroidit et se rapproche peu à peu de notre climat actuel.

A quoi attribuer ce refroidissement ? Très probablement au mouvement ascendant de la surface nord de l'Amérique. Ce mouvement se continue encore de nos jours, comme il est facile de le constater d'après des observations directes faites au Groenland et au Labrador, et d'après certains faits observés par le regretté P. Petitot dans les régions glacées de la rivière Mackenzie.

Y a-t-il dans tout ceci autre chose qu'une œuvre d'imagination ? qu'une pure fantaisie ne reposant sur aucune base scientifique sérieuse ? Les faits que je vous ai cités en grand nombre répondent d'eux-mêmes à cette question. Sans vouloir affirmer solennellement dans tous ses détails cette merveilleuse histoire de plusieurs milliers de siècles, je crois qu'il serait imprudent de taxer de fausseté les grandes lignes du tableau que je viens de vous tracer. D'autant plus que cette théorie de la formation de notre sol rend parfaitement compte de certains faits que nous sommes à même de constater tous les jours.

Pourquoi, par exemple, le sol du Saguenay est-il exceptionnellement fertile, si ce n'est parcequ'il est composé des débris de roches laurentiennes, riches en feldspath et par conséquent en sels de potasse, de soude et de chaux, substances éminemment utiles à la croissance des plantes. Pourquoi la plaine de Québec est-elle elle-même si fertile ?— Uniquement parce que son sol, à elle aussi, vient en grande partie des roches laurentiennes broyées, décomposées et transportées là par les glaciers. Pourquoi le sol des contrées montagneuses, comme certains districts des comtés de Beauce, de Dorchester, contient-il tant de roches ?—Parce que

ce sol a perdu, sous l'influence des pluies de l'époque Champlain, les débris meubles qu'y avait laissés le grand glacier. Les cailloux les plus lourds sont restés en position, la partie meuble est en grande partie disparue. Pourquoi y a-t-il plus de probabilité de trouver un sol plus riche dans les plaines du nord que dans celle de l'extrême sud ? Parce que, dans ces dernières, les débris des roches laurentiennes sont nécessairement plus rares. Voilà pourquoi j'ai beaucoup plus de confiance dans la fertilité prolongée et continue des alluvions du lac Saint-Jean que dans celle des cantons du sud.

\* \* \*

Je vous disais au commencement de cette étude, que nous avions à faire l'histoire de 300,000 ans, je ne crois pas qu'il y ait eu dans ce chiffre l'ombre d'une exagération. Permettez-moi de vous en exposer les preuves ; ce sera mon dernier mot. La chute Niagara est distante de six à sept milles du lac Ontario. Comme toutes les autres chutes, elle use le rocher qui lui sert de lit et peu à peu elle se rapproche du lac Erié. La rapidité de ce mouvement de recul est difficile à apprécier, à mesurer d'une manière précise. Aussi les évaluations qu'on en a faites varient-elles énormément. Cependant on peut dire qu'en supposant que la chute recule vers le lac Erié d'à peu près huit pieds par siècle ou est sûr de dépasser sa plus grande vitesse de déplacement. Admettons cependant cette progression ; nous trouvons alors que pour parcourir les quelques milles qui la séparent du lac Ontario il lui a fallu plus de 300,000 ans. Or, il est certain que, pendant l'époque Champlain, cette chute n'existait pas là où elle est maintenant, puisqu'on trouve des lits de coquillages de cette époque sur les bords de la rivière Niagara, à des hauteurs telles que la nappe d'eau qui leur servait d'habitation devait s'étendre à plus de six milles en aval de la chute. Il s'est donc écoulé plus de 300,000 ans depuis l'époque Champlain jusqu'à nous.

Or, cette longue suite de siècles, quelque formidable qu'elle soit, est comme un point si on la compare aux

autres époques géologiques, surtout aux époques anciennes; et ce serait par millions d'années qu'il faudrait peut-être calculer la durée de l'existence de notre globe. De tels nombres ne disent plus rien à l'imagination, et il est impossible de les apprécier exactement.

Ne sommes-nous pas en droit de dire, comme conclusion générale, que l'existence de l'humanité toute entière, comparée aux époques géologiques, n'est que le rêve d'un instant, une moisissure, un point imperceptible qui ne se mesure pas tant il est étroit. Et cependant, cette moisissure humaine, cet être éphémère qui ne compte pas dans la supputation géologique, c'est pour lui que toutes les forces de la nature étaient en jeu depuis le commencement. C'est pour lui que la Providence ménageait, par l'action continue d'une foule de causes merveilleuses dans leur simplicité, notre petite terre, perdue elle-même comme un atôme dans l'immensité de l'espace.—Pourquoi cela?—Qu'il nous soit permis de croire que dans ce grain de poussière animée, Dieu voyait comme un souffle divin ennobliant et surnaturalisant tout; il voyait une âme pensante et immortelle. Et notre pauvre petite terre, Dieu la contemplant déjà comme le marche-pied de son Christ, Sauveur et Rédempteur de tout l'univers.

§.—VIII.

**Trente-cinquième rapport annuel du bureau de direction de l'Institut-Canadien de Québec, pour l'année terminée le premier lundi de février 1882.**

Les directeurs de l'Institut-Canadien de Québec ont l'honneur de vous faire le rapport suivant :

L'année qui vient de s'écouler marquera dans nos annales.

Trente-cinq ans se sont écoulés depuis le jour où quelques hommes éclairés et des jeunes gens pleins de talent et d'enthousiasme s'unirent pour fonder l'Institut Canadien de Québec, le 2 décembre 1847. Comme toutes les sociétés littéraires, nous avons eu nos jours de prospérité et nos heures d'épreuves. Mais nous pouvons rendre à ceux qui nous ont précédés ce témoignage qu'il s'est toujours trouvé parmi eux des hommes énergiques et persévérants qui n'ont jamais cessé d'avoir foi dans l'avenir de notre Institut, même dans ses plus mauvais jours, et qui ont su faire partager par leurs collègues la confiance dont ils étaient animés. C'est ainsi que malgré bien des vicissitudes notre Institut a pu, non-seulement continuer à vivre sans interruption depuis trente-cinq ans,—ce qui est assez rare pour une association littéraire en Canada.—mais encore grandir et se développer en poursuivant toujours la mission que ses fondateurs lui avaient donnée : celle de contribuer à répandre dans notre population le goût de la lecture et des études sérieuses.

L'accroissement de notre bibliothèque qui contient aujourd'hui environ cinq mille volumes ;—la longue liste des conférences publiques dues à notre initiative ;—la publication non interrompue de notre annuaire ; la popularité toujours croissante de notre salle de lecture et de notre bibliothèque, suffisamment démontrée par la circulation de plus en plus grande de nos livres ;—la part que nous avons prise dans les concours scientifiques et littéraires ouverts depuis quelques années à notre jeunesse studieuse ;—le maintien de l'effectif de nos membres à un chiffre constant, avec une tendance continue vers une augmentation de recettes, prouvent jusqu'à l'évidence que l'Institut-Canadien de Québec entend vivre, prospérer et se développer. Des faits récents sont là, d'ailleurs, pour le démontrer.

Le bilan des huit dernières années de notre histoire accuse des progrès continus. C'est à peine si la crise que nous venons de traverser s'est fait sentir chez nous.

Nous aimons à constater que nos finances sont en bon état. Le chiffre de nos membres accuse une légère diminution. Mais si nous avons perdu sous ce rapport, nous avons considérablement avancé dans le travail difficile de faire payer régulièrement la souscription, et l'empressement généreux de ceux qui nous restent fait plus que compenser l'abandon volontaire ou la retraite forcée de ceux qui nous ont quittés. Du reste, nous avons des raisons particulières de compter sur un accroissement considérable de membres dans un avenir prochain.

Cette année encore nous avons à enregistrer l'acte généreux et éclairé du gouvernement provincial qui en nous continuant le subside de six cents piastres, assure la publication de notre annuaire et l'augmentation continue de notre bibliothèque.

Nous avons publié, l'an dernier, notre septième annuaire. Celui de 1881 est maintenant sous presse. Ils contiennent quelques-uns des travaux donnés sous forme de conférences sur des sujets d'histoire canadiens ; ils renferment aussi, comme d'ordinaire, nos rapports, la liste de nos membres actifs, correspondants

et honoraires, de nos officiers, des dons faits à notre Institut, etc., etc.

Notre bibliothécaire, M. Jolicœur, a pu conduire à bonne fin l'entreprise longue et fastidieuse de la publication du catalogue des ouvrages que renferme notre bibliothèque. Ce travail consciencieux et très bien fait facilite beaucoup le choix que nos membres ont besoin de faire pour connaître et apprécier notre bibliothèque. Ce catalogue se vend pour la modique somme de dix centins, et n'est que le prélude à la publication d'un catalogue raisonné par ordre de matières.

Nous avons à témoigner notre reconnaissance, pour la troisième fois, au gouvernement français, qui, par l'entremise de son ministre de l'Instruction Publique, nous a octroyé une concession de livres que nous venons justement de recevoir. Ces ouvrages précieux, trop dispendieux la plupart pour nos ressources ordinaires, seront déposés sur nos rayons d'ici à quelques jours.

Comme les années précédentes, nous avons réussi à donner un certain nombre de conférences qui n'ont pas cessé d'attirer dans notre salle, pourtant si étroite, des auditoires capables d'apprécier les travaux les plus sérieux, et dont rien ne semble pouvoir lasser la bienveillance et l'assiduité. La série de l'année dernière a pourtant été moins fournie que d'ordinaire. Cela est dû au grand nombre de conférences données sous les auspices de l'Université-Laval et des diverses sociétés littéraires, dont les soirées fréquentes ont remplacé souvent celles données ordinairement chez nous. Depuis le mois de décembre dernier, nous avons repris nos conférences d'hiver, et tout annonce qu'elles seront fréquentes et belles d'ici au premier mai prochain. A tous ceux qui nous ont donné ou promis leur concours, comme conférenciers, l'Institut doit une reconnaissance digne du service rendu, en nous aidant, d'une manière si directe et si utile, à poursuivre sa mission.

Dans le mois de juillet dernier, a eu lieu, à Memramcook, la première convention générale des Académiens. Votre président actif, invité à y assister, avait été chargé d'y représenter l'Institut, et il en est revenu

convaincu de l'importance nationale de cette réunion dont on peut espérer les plus heureux résultats.

L'hiver dernier, avait lieu l'inauguration solennelle de l'Institut-Canadien-Français de Boston. Cet événement, important au point de vue de nos compatriotes fixés dans la Nouvelle-Angleterre, a attiré notre attention. Nous avons cru devoir manifester notre approbation de ce mouvement en adressant, par l'entremise du président, un télégramme de félicitations. Nos compatriotes de Boston ont été sensibles à cette attention de notre part, et notre télégramme, reçu et lu dans la soirée, a été chaleureusement accueilli.

L'année qui vient de finir a vu mourir plusieurs membres marquants de notre Institut : l'abbé Chandonnet, membre correspondant ; l'honorable juge Duval, pendant plusieurs années juge en chef de la Cour d'Appel ; l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, ancien lieutenant-gouverneur de cette province et M. Chouinard, tous deux membres fondateurs ; l'honorable juge D. Roy ; M. Glackemeyer, doyen des notaires ; le docteur Hubert Larue, le conférencier populaire, à qui nos auditoires de l'Institut ont si souvent prodigué les applaudissements ; enfin Mgr. Cazeau dont le prestige et l'influence nous ont été toujours acquis, pendant les nombreuses années qu'il a été directeur de l'Institut. Lorsque la mort est venue le frapper, il y avait à peine un an que, dans une véritable fête de famille, nous lui avions témoigné notre vénération et notre reconnaissance.

Vous serez appelés à ratifier, ce soir, l'élection de membres honoraires. Ce sont :

1. Le révérend L. F. Richard, prêtre, fondateur du collège acadien de Saint-Louis de Richibouctou ;
2. Le révérend Père Lefebvre, fondateur et supérieur du collège acadien de Memramcook.
3. L'honorable P. A. Landry, ministre des Travaux Publics du Nouveau-Brunswick ;
4. L'honorable Joseph Royal, ancien ministre, député au parlement fédéral ;
5. Monsieur le comte de Sesmaisons, consul-général de France au Canada.

Enfin, il nous reste à vous parler d'un événement

remarquable et sans contredit le plus important de notre histoire : nous voulons parler de l'acquisition que vient de faire notre Institut de l'immeuble connu jusqu'à présent sous le nom de *maison Bilodeau*.

Il convient d'entrer dans quelques détails sur cette importante transaction, qui est maintenant un fait accompli, et qui entre dans le domaine de notre histoire.

Depuis des années, la préoccupation dominante de vos directeurs, était de trouver un local convenable pour donner à nos membres des avantages de plus en plus considérables.

Un jour, nous pûmes croire que nos vœux allaient être remplis. C'était en 1878. Nous avions alors pour président M. Louis P. Turcotte, qui a laissé des traces si durables de son court passage parmi nous. Au lendemain de l'inauguration solennelle de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa, il commença une souscription qui en quelques semaines atteignit le chiffre de \$3,000. Avec l'énergie que vous lui connaissiez, il eut sans doute mené à bonne fin l'entreprise de doter notre Institut d'un édifice digne de notre société. Mais la mort vint nous l'enlever brusquement au milieu des regrets, nous pouvons bien le dire, de son pays entier. Peut-être se réjouit-il aujourd'hui de voir que son œuvre a été reprise et achevée par les soins de quelques uns de ses plus fidèles amis.

Depuis, bien des idées ont été soumises, bien des projets ont dû être ajournés. Enfin, le rapport annuel de 1881 paraît avoir donné la note dominante, et c'est de là qu'est parti le mouvement décisif. « Vos directeurs, disait-il, n'ont pas perdu de vue la nécessité urgente et depuis longtemps signalée d'un changement de local. Aujourd'hui, plus que jamais, nous ressentons les inconvénients de l'exiguïté de nos salles pour nos conférences, et surtout pour l'installation convenable de notre bibliothèque. Le moment serait bien choisi pour tenter un nouvel effort et achever le mouvement commencé il y a quelques années. Tout nous y engage : le bon état de nos finances, la reprise des affaires après la crise qui vient de se terminer, et surtout le zèle et l'énergie que ne manqueront pas de déployer ceux que vous trouverez dignes de votre confiance en leur confiant, ce soir,

l'administration des affaires de l'Institut. » Vous applaudissiez à ces paroles. Quelques semaines après, les nouveaux directeurs chargeaient un comité spécial d'étudier cette importante question. Ce comité se composait de M. L. J. C. Fiset, président honoraire, l'honorable P. Garneau, MM. T. LeDroit, Jolicœur, Montambault, Pouliot, Sirois, Frémont, et du président actif, M. H. J. J. B. Chouinard.

Un peu plus tard, le comité arrivait à la conclusion de recommander que, vu le rapport favorable de M. F. X. Berlinguet, architecte, sur l'état de la *maison Bilodeau* quant à la solidité de sa construction, son état de conservation, la facilité de la transformer pour notre usage, et le prix relativement modique auquel nous pouvions l'acquérir, l'Institut achetât la *maison Bilodeau*. Ce rapport fut favorablement accueilli par le bureau de direction, et notre président fut autorisé à négocier avec les représentants de la succession Symes, propriétaire de cet immeuble.

En décembre dernier, nous vous soumettions un projet d'acquisition unanimement adopté, et samedi dernier, le quatre de février 1882, la marquise de Bassano signait, par ses procureurs, un acte de vente à l'Institut.

Nous sommes donc, à l'heure qu'il est, propriétaires de la *maison Bilodeau*. Avant de l'acheter, nous avons voulu nous entourer de toutes les précautions que la prudence la plus consommée peut dicter dans les affaires.

Le rapport préliminaire de M. Berlinguet a été entièrement corroboré par MM. J. F. Peachy et Chs. Baillairgé, architectes, en sorte qu'il n'y a plus de doutes possibles sur la solidité de l'édifice, sur la possibilité de le transformer économiquement pour notre usage, et de le réparer convenablement pour une somme relativement peu élevée. Toutes les craintes manifestées sur ces différentes questions n'ont plus leur raison d'être.

Le côté financier de l'opération a été aussi mûrement considéré ; et vos directeurs ont été unanimement d'avis que nos ressources actuelles, la souscription déjà faite et la possibilité de la doubler et davantage, avec

du travail et du zèle, nous offrent des garanties sûres et certaines de succès, sans mettre en danger l'avenir de l'Institut.

Il ne nous reste plus qu'à vous démontrer que nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour arriver à une décision longtemps mûrie et réfléchie. Le comité spécial délibérait d'abord longuement, et, après forces visites et examens, soumettait ses rapports au bureau de direction qui les discutait à son tour. C'est ainsi préparés que nous arrivâmes devant l'assemblée générale du mois de janvier dernier où vous nous avez unanimement approuvés.

Depuis, nous avons continué à faire toutes les démarches nécessaires pour tirer parti de l'excellente affaire que nous venons de conclure. L'Institut est maintenant assuré d'un bail satisfaisant, sous tous les rapports, du premier étage ou magasin. A l'heure qu'il est, nous sommes en pourparlers pour louer deux des étages supérieurs du logement. Les travaux préliminaires du premier étage s'achèvent demain. Il nous reste à demander des soumissions pour la balance des réparations à faire. Nous nous sommes assurés les services gratuits d'une commission d'architectes composée de M. Berlinguet, directeur des travaux, MM. Peachy, Baillaigé et Eug. Taché, avec le secrétaire et le président. Cette commission a le contrôle immédiat et la surveillance de toutes les réparations.

Pour nous encourager dans notre œuvre difficile, nous avons reçu un témoignage éclatant de la part des anciens souscripteurs à notre fonds de construction. En quelques heures nous avons fait entrer dans notre caisse la moitié du fonds souscrit il y a quatre ans.

Mais les succès que nous avons remportés jusqu'ici ne doivent pas nous faire oublier les difficultés de notre entreprise. Il reste à nos successeurs la tâche d'achever ce qui est commencé. Le moment est venu de faire un chaleureux appel aux membres de l'Institut pour leur demander de contribuer généreusement à la souscription nécessaire pour finir nos travaux et assurer notre avenir. S'il était besoin d'arguments pour les entraîner, nous leur rappellerions les jouissances

ineffables que procure la science dispensée, à tous ceux qui en sont affamés, les délices qu'offrent à toutes les âmes bien nées le culte et l'amour de tout ce qui est grand, noble et beau, les consolations que les lettres humaines présentent à ceux que fatigue le tourbillon des affaires, enfin le plaisir que l'on éprouve à contribuer à l'éducation de la jeunesse, à la diriger dans les sentiers du bien, et à travailler ainsi à la prospérité et à la grandeur de notre cher pays.

Le tout humblement soumis,

LE BUREAU DE DIRECTION,

H. J. J.-B. CHOUINARD,

Président de l'Institut-Canadien de Québec.

§—IX.

**Rapport annuel du Comité de la Bibliothèque**

Le comité de la bibliothèque et du musée a l'honneur de faire rapport qu'au mois de septembre 1881, il a été imprimé un catalogue des livres de la bibliothèque.

A cette date, la bibliothèque comprenait 4179 volumes, auxquels il faut ajouter 73 volumes acquis depuis, plus 29 volumes précieux et rares dûs à la libéralité du Ministère de l'Instruction publique de France.

En décembre dernier, il a été adressé à notre correspondant à Paris une commande d'environ 200 volumes que nous recevrons dans quelques semaines.

Le comité ne saurait trop recommander la stricte observance des règles de la bibliothèque qu'il est bon de rappeler ici.

1o Droit aux membres d'emporter deux volumes à la fois et pas plus; obligation, à moins de circonstances spéciales, de les remettre à l'expiration d'un mois.

2o Défense expresse de prêter les livres de l'Institut aux étrangers.

3o Obligation de payer la valeur des livres endommagés et perdus.

Le comité regrette de dire que depuis quelques années il a été perdu beaucoup de volumes par la négligence des membres; quelques uns de ces volumes sont précieux et rares, tels que l'*Histoire de la Nou-*

*velle France* du père Charlevoix et les *Beautés de l'histoire du Canada*.

Le comité fait appel à toutes personnes qui auraient en leur possession des livres de l'Institut de vouloir bien les remettre au bibliothécaire.

Le bibliothécaire a eu la satisfaction de recevoir, dans le cours de l'année, plusieurs volumes qui manquaient depuis plus de six ans et qu'il considérait comme perdus.

Chaque membre doit se montrer intéressé à l'augmentation et à la conservation des livres de la bibliothèque.

Dans le cours de l'année dernière il a circulé parmi les membres 6065 volumes.

PH. J. JOLICOEUR,

*Président du comité de la bibliothèque et du musée.*

6 février 1882.

**2. X. — Rapport du Trésorier de l'Institut-Canadien de Québec, pour l'année finissant le premier lundi de février 1882.**

1882.		1882.		Cr	
Dr.					
A balance en caisse au 7 Février 1881.....	\$ 593 85	Février 6	Par impressions et annonces.....	\$	69 70
" allocation du gouvernement.....	600 00	"	" abonnem. aux revues et journaux.....		137 00
" intérêts.....	4 43	"	" salaire du gardien et bonus.....		217 92
" recettes diverses.....	23 37	"	" combustible .....		28 00
" contributions des membres.....	1,035 66	"	" assurance.....		27 50
		"	" luminaire.....		86 60
		"	" loyer et cotisations .....		244 30
		"	" reliure.....		122 45
		"	" achat de livres.....		93 43
		"	" timbres-poste.....		1 06
		"	" impression de l'Annuaire No. 7.....		168 00
		"	" " du catalogue.....		170 00
		"	" dépenses contingentes.....		85 42
		"	" commission.....		103 56
		"	" balance en caisse le 6 fév. 1882.....		702 17
					\$2,257 31

**N. B.** Sur cette balance en caisse l'Institut aura à payer : Impression de l'Annuaire No. 8 \$150 00  
 Dettes passives \_\_\_\_\_ 400 00

Le tout humblement soumis.

Québec, 6 février 1882.

L. P. SIROIS,  
Trésorier.

§.—XI.

## APPEL

AUX MEMBRES DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC  
A LEURS AMIS, AU PUBLIC EN GÉNÉRAL

*En faveur de la souscription pour restaurer  
et payer le nouvel édifice de la  
rue La Fabrique, n<sup>o</sup> 57.*

L'Institut Canadien de Québec, est fondé depuis trente-cinq ans. Le but des hommes éclairés qui unirent leurs efforts pour cette fondation était éminemment patriotique. Au sortir d'une période d'épreuves douloureuses et de luttes héroïques, ils voulaient donner à notre nationalité encore saignante et affaiblie, un nouveau foyer où elle pût ranimer sa flamme ; un lieu de ralliement où chacun viendrait retremper son courage, et fourbir ses armes pour les combats de l'avenir. L'étude de l'histoire, surtout de notre histoire nationale, le commerce intellectuel avec les grands écrivains qui, dans tous les siècles, ont fait la gloire de l'intelligence humaine, le goût de la lecture, l'émulation suscitée par les concours scientifiques et littéraires, l'exercice de la parole, tels étaient les moyens puissants sur lesquels comptaient les fondateurs de l'Institut pour atteindre la fin de leur œuvre.

Noble ambition que celle de travailler à l'agrandissement moral d'un peuple. Car, si l'avancement matériel, la prospérité économique, le développement de la puis-

sance et de la liberté politiques sont des éléments précieux, indispensables même, de la grandeur d'une nation, il ne faut pas oublier que ces avantages sont de nul prix, s'ils ne correspondent pas au progrès intellectuel, à la culture de l'esprit et à l'élévation du caractère national.

Nous n'avions pas ici ces grandes sociétés savantes, ces académies qui, dans des pays plus avancés, semblent être les gardiennes du langage et les missionnaires de la science. Au moins, se dirent ceux auxquels l'Institut Canadien doit sa naissance, ayons des associations littéraires, qui dans leur humble sphère, suppléent, jusqu'à un certain point à l'absence de ces corps illustres.

Ces espérances ont-elles été trompées ? Nous le demandons au public de Québec témoin des efforts et des travaux de l'Institut-Canadien.

Nous le demandons aux hommes âgés qui ont assisté aux semailles, et aux jeunes gens qui voient maintenant se lever la moisson. L'Institut-Canadien a-t-il failli à sa tâche ? a-t-il dévié de la route qui lui fut tracée par des citoyens pleins de sagesse et de vertus ? a-t-il bien ou mal mérité de la société canadienne ?

Ceux qui ont goûté, grâce à l'Institut, ces joies intellectuelles dont le souvenir est sans remords, ceux qui ont trouvé dans notre bibliothèque des amis qui ne trompent pas, ceux qui ont fait partie de ces auditoires que l'Institut n'a pas créés mais qu'il a réunis, et qu'il regarde aujourd'hui comme sa plus belle couronne, tous ceux en un mot pour qui notre société a été une oasis, une occasion d'études fructueuses, un lieu de calme, de repos et de nobles jouissances ; ceux-là, et c'est le public tout entier, nous répondront, nous en sommes sûr, par un cri de sympathique approbation.

Mais, à l'heure actuelle, la sympathie, toute précieuse qu'elle soit, ne suffit pas seule à l'Institut-Canadien de Québec. Une ère nouvelle s'annonce pour cette société. Après avoir traversé les épreuves inséparables de toute entreprise utile à son début, après avoir, durant la dernière période de son existence, exercé ses forces, étendu son action, développé ses ressources et populariser son œuvre, elle aspire à sortir de l'ombre qui pourrait dissimuler ses progrès, à prendre un plus vif

essor, à se mettre plus en lumière afin d'attirer à elle toutes les bonnes volontés et de donner satisfaction, mieux encore que par le passé, à tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'intelligence.

Pour atteindre ce but, l'Institut n'a pas hésité à acquérir un immeuble d'une grande valeur, à des conditions avantageuses. Mais il lui a fallu naturellement contracter des obligations, qui, sans être excessives et extravagantes, ne laissent pas d'être considérables. L'Institut s'est courageusement imposé ce nouveau fardeau dans l'intérêt du public, comptant avec raison que le public lui aiderait à le supporter.

Nous faisons donc appel aujourd'hui à ce public de Québec dont les suffrages nous ont toujours accompagné, et dont la faveur a constamment secondé nos efforts. Dans cette province où les lettres sont en honneur, et dans cette ville, que des étrangers ont appelé l'Athènes du Canada, nous espérons que cet appel ne sera pas sans écho. Il s'adresse à tous, sans distinction, à ceux qui sont en haut de l'échelle sociale comme à ceux qui sont moins élevés en dignité, aux magistrats et aux ministres du culte, aux membres des professions libérales et aux industriels, aux hommes de la finance et du commerce, de même qu'à ceux de la politique et de l'administration, en un mot, à tous les citoyens qui aiment leur pays et qui veulent sa grandeur. C'est avec confiance que l'Institut-Canadien fait cette démarche, et lance cette souscription. Il sait que le patriotisme n'est pas un vain mot pour les habitants de Québec, et chacun comprendra, il en a l'assurance, que contribuer au succès de cette œuvre, c'est faire acte de patriotisme le plus éclairé.

#### LES DIRECTEURS DE L'INSTITUT,

H.-J.-J.-B. CHOUINARD,

*Président.*

COMITÉ DE LECTURE ET DE REVISION  
MM. H. J. Montambault, J. LeDroit, F. E. Hamel, T. E. Roy, S. LeSage, Dr A. Vallée, Chs. Joncas, Jules Tessier, Victor Bélanger, Thomas Chapais.

**Officiers et Directeurs de l'Institut pour l'année 1882-83**

- MM. L. J. C. Fiset ..... Président honoraire.
- H. J. J. B. Choninard ..... Président actif.
- H. Adjutor Turcotte, } ..... Vice-Présidents.
- Alphonse Pouliot, }
- L. Phi. Sirois ..... Trésorier.
- Jos. E. Boily ..... Assistant-trésorier.
- J. Frémont ..... Secrétaire-archiviste.
- Thomas Chapais, } ..... Assistants-sec.-arch.
- Victor Lemieux, }
- Ernest Myrand ..... Secrétaire-correspondant.
- J. E. Prince, } ..... Assistants-sec.-correspondants.
- L. E. Pelletier, }
- P. J. Jolicœur ..... Bibliothécaire.
- Dr. T. A. Vennes ..... Curateur du musée.

**Bureau de Direction**

Le président-actif; les vice-présidents; le trésorier; le secrétaire-archiviste; le secrétaire-correspondant; le bibliothécaire; le curateur du Musée; Révérend M. Cyrille Légaré, V.-G.; M. le curé de Québec; Rév. M. Bégin; l'honorable E. J. Flynn; l'honorable Ed. Rémillard; l'honorable Pierre Garneau; MM. D. J. Montambault; T. LeDroit; F. E. Hamel; T. E. Roy; S. LeSage; Dr A. Vallée; Chs. Joncas; Jules Tessier; Victor Bélanger; Thomas Chapais.

### Comités permanents

#### COMITÉ DE LECTURE ET DE DISCUSSION

MM. D. J. Montambault, prés.    MM. Jules Tessier, sec.  
T. LeDroit.                            H. A. Turcotte.  
L'honorable Ed. Rémillard.        Victor Bélanger.  
Alphonse Pouliot.

#### COMITÉ DE LA SALLE DE LECTURE

MM. Thos. E. Rcy, prés.            MM. C. Joncas, sec.  
L'honorable Ed. Rémillard.        Dr T. A. Venner.  
F. E. Hamel.                            Dr A. Vallée.  
Siméon LeSage.

#### COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE

M. P. J. Jolicœur, prés.            MM. Ernest Myrand, sec.  
Rév. M. Cyrille Légaré, V. G.        H. A. Turcotte.  
Rév. M. L. N. Bégin.                 Dr T. A. Venner.  
L'honorable P. Garneau.             Thomas Chapais.

Le président actif, le secrétaire-archiviste et le trésorier sont de droit membres des trois comités permanents.

#### COMITÉ SPÉCIAL DE CONSTRUCTION

MM. H. J. J. B. Chouinard, prés.    MM. J. Frémont, sec.  
L. J. C. Fiset.                         F. E. Hamel.  
L'honorable P. Garneau.             D. J. Montambault.  
T. LeDroit.                             A. Pouliot.  
P. J. Jolicœur.

#### COMMISSION DES ARCHITECTES

MM. H. J. J. B. Chouinard, prés.    MM. J. Frémont, sec.  
Chs Baillargé.                         J. F. Peachy.  
F. X. Berlinguet, directeur        E. E. Taché.  
des travaux.

§.—XIII.

**LISTE DES MEMBRES**  
DE  
**L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.**

**I. Membres actifs (443)**

<b>A</b>	Ahern, Dr M Joseph Amyot, Guillaume, M P Amyot, Lt Col. J B Angers, Edouard, J Arcand, Dosithée Archambault, Oscar Archer, Joseph, Jnr Archevêque de Québec, Mgr L' Arel, Joseph Ferdinand Auclair, Rév M Jos Audette, Arthur Audette, F M Audy, F X Auger, Amédée J Auger, Jacques	Beaudry, Arthur Beauty, Henry Bédard, Henry A Bégin, Rév M L N Bélanger, Damase Bélanger, Dr U Bélanger, F X Bélanger, Louis Jules Bélanger, Rév M F H. Bélanger, Victor Belleau, Dr A G Belleau, J F Belleau, L N G Benoit, Sévérin Berlinguet, F X Bergevin, Charles Bertrand, Victor Bigaouette, J E Bilodeau, Dr W Bilodeau, Louis Blagdon, John Blais, L H Blais, Rév M A A Blanchet, l'honorable J, M P P Blanchet, L A Blouin, Jean Blouin, L Moïse Blouin, Mathias
<b>B</b>	Baby, William G Baillairgé, L G Baillargeon, Jules Baril, Wilbrod Bazin, P I Beaubien, A J C Beaudet, Elisée Beaudet, Eugène	

Boily, J E  
 Boisseau, R P  
 Boivin, Louis  
 Bonneau, Rév M Ed  
 Bouchard, Georges  
 Boulet, Etisée  
 Bossé, H C  
 Braun, Fred  
 Breton, J E  
 Brisson, N  
 Brousseau, J D, M P P  
 Brousseau, Léger  
 Brunet, J C  
 Brunet, W E  
 Buies, Arthnr  
 Bureau, Emile  
 Burrcughs, Ed  
 Burroughs, John  
 Burroughs, L F  
 Buteau, Elzear

C

Cahill, J H  
 Campeau, Félix  
 Campeau, O F  
 Caron, Achille P  
 Caron, l'honorable A P, M P  
 Caron, l'honorable L B, J C S  
 Carrell, James  
 Carrier, Achille  
 Carrier, Gustave  
 Carrier, J E  
 Casault, Honoré  
 Casault, l'honorable L N, J C S  
 Casgrain, Dr Edmond  
 Casgrain, P B, M P  
 Casgrain, Thomas-Chase  
 Catellier, Dr Laurent  
 Cazeau, Vincent  
 Chabot, M H  
 Champlain, Eugène de  
 Chapais, Thomas  
 Chaperon, Samuel  
 Charlebois, J A A  
 Chassé, Félix  
 Chassé, Honoré  
 Chateauvert, Victor  
 Chauveau, l'honorable A  
 Chinic, E N

Chinic, l'honorable E  
 Choquette, P A  
 Chouinard, H J J B  
 Chouinard, Joseph  
 Chouinard, Mathias  
 Cimon, l'honorable E J C S  
 Cloutier, Alfred  
 Cloutier, L A  
 Collet, Rév C A  
 Côté, Augustin  
 Côté, Joseph  
 Côté, Siméon  
 Cousin, Paul  
 Couture, J A  
 Couture, J G

D

Dagneau, Joseph  
 Darveau, Charles  
 Darveau, Joseph  
 DeBlois, Pierre  
 Dechène, F M  
 Dechène, G M  
 Dechène, Pierre M  
 DeGuise, Dr Ghs  
 Delège, J B  
 Delagrave, Dr Ghs  
 Delagrave, Henri  
 DeLéry, Gustave  
 Delisle, Ferd  
 Delisle, P G  
 Dem-rs, L J  
 Déry, Elzéar A, Recorder de Q  
 Déry, I P  
 Desforges, Anathole  
 D-sjardins, F  
 DeVarennes, Ferd  
 Dion, Ezique  
 Dion, F X  
 Dion, J B  
 Dionne, Gustave  
 Donati, Joseph  
 Dorion, Eugène  
 Dorion, Isaac  
 Doucet, Eugène  
 Doyle, William  
 Drolet, Eugene  
 Drolet, Gaspard  
 Drolet, Joseph

Drouin, F X  
Drouin, J B  
Dubé, Joseph  
Dubé, Joseph E  
Dubeau, E J  
Dubois, Chs Eugène  
Dubreuil, J F  
Duchesnay, E J  
Duchesnay, Lt. Col. Théod  
Dufresne, L N  
Dugas, J V  
Dumoulin, P B  
Duprez, Edmond  
Duquet, Cyrille  
Duquet, J N  
Dutil, J B

F

Fabre, l'honorable Hector  
Faucher de St-Maurice, N, M P P  
Fiset, Elzéar  
Fiset, L J C  
Fitzpatrick, Chs  
Flood, Thomas  
Flynn, l'honorable E J, M P P  
Fontaine, Adalbert  
Fortier, Dr J E  
Fortier, Felix  
Fortier, Louis  
Fortin, l'honorable P, M P P  
Fortin, Octave  
Fraser, Auguste  
Fréchette, Ovide  
Frémont, Joseph  
French, H W

G

Gagnon, Adolphe  
Gagnon, Chs A  
Gagnon, Gédéon  
Gagnon, Gustave  
Gagnon, Oscar  
Gagnon des Belles-Isles, S  
Garneau, Edouard B  
Garneau, l'honorable, P, M P P  
Garneau, J H  
Garneau, L H  
Garneau, Némèse  
Garneau, Zéphirin

Gaumont, A  
Gauthier, E C E  
Gauvreau, Etienne  
Genest, P M A  
Germain, Joseph  
Giard, N A  
Giguère, Claude  
Giguère, Ferdinand  
Gingras, Arthur  
Gingras, Omer  
Gingras, Philippe  
Girardin, Auguste  
Giroux, Edmond  
Giroux, Jos Elzéar  
Glackemeyer, S I  
Godbout, Alphonse  
Gosselin, Jean  
Gouin, Charles  
Gourdeau, Alphonse  
Gourdeau Godfroid  
Gregory, J U  
Grenier, Alfred  
Grenier, Hector  
Grenier, Hilaire  
Grenier, Napoléon  
Guay, J F

H

Hamel, Abraham  
Hamel, Adolphe  
Hamel, Alphonse  
Hamel, F E  
Hamel, Joseph  
Hamel, Joseph A  
Hawkins, Alfred  
Houde, Philippe  
Hudon, F E  
Hudon, Georges  
Hudon, Théophile  
Humbert, A  
Huot, Edouard  
Huot Emmanuel  
Huot, Philippe

J

Jacques, R  
Jean, Alexandre  
Jolicœur, P J  
Joly, l'honorable H G, M P P  
Joncas, Chs

**K**

Kéroack, François, jur.

**L**

Labonté, Joseph  
Labrègue, Cyprien  
Labrègue, M A  
Lachaine, F M  
Lacroix, C F  
Laforce, Narcisse  
Lafrance, C J L  
Lafrance, P G  
Lafrance, Victor  
Lagacé, Rev. M. P.  
Laliberté, J B  
Lamontagne, Louis  
La-dry, A C P R., M.P.  
Langelier, Chs  
Langelier, l'honorable F  
Langevin, Alfred E  
Langlois, Cyrille  
Langlois, Edouard  
Langlois, Eusèbe  
Langlois, Jean  
Lapointe, F X  
Lapointe Gregoire  
LaRoche, Edouard  
LaRue, Achille  
Laurin, J O  
Lavigne, Arthur  
Lavery, J I  
Lavoie, Napoléon  
Leclerc, V N  
LeDroit, Joseph  
LeDroit, Théophile  
Lefavre, Georges  
Légaré, Rév. C E, V G  
Légaré, J B  
Légaré, P A  
Leger, Odilon  
LeMay, Pamphile  
Lemieux, Téléphre  
Lemieux, Victor  
Lemoine Edouard  
Lemoine Gaspard  
Lemoine, St-Georges  
Lepage, F R

Lépine, L G  
LeSage, Siméon  
Lessard, Louis  
Letellier Alphonse  
Letellier, J B  
Létourneau, F X  
Levasseur, Théop. A  
Lindsay, E B  
Lippé, Chs  
Lippens, Bernard  
Livernois, Jules-Ernest  
Livernois, Victor  
Lortie, Dominique  
Lortie, Edmond  
Lortie, Théop. St-Jean

**M**

Maheux, Eusèbe  
Malouin, Jacques  
Malouin, Philippe  
Marcoux, Edouard  
Marcoux, Rev. M E  
Martin, Joseph  
Martineau, J L  
Matte, Napoléon  
McLean, John  
Méthot, J O  
Michaud, C R  
Michaud, William  
Molony, Thomas J  
Montambault, D J  
Moreau, Edouard  
Morin, P A  
Morissette, Côme A  
Myrand, Ernest  
Myrand, J B

**N**

Nadeau, Joseph  
Noël, Lazare  
Noël, Léonidas  
Normand, Fabien

**O**

Ouellet, David  
Ouimet, l'honorable Gédéon

**P**

Pacaud, Ernest  
Pageau, J O  
Painchaud, Antonio  
Pampalon, Rév. D  
Pampalon, Thomas  
Pâquet, Arthur  
Pâquet, Elzéar  
Pâquet, l'honorable ET, M P P  
Paradis, Jules  
Paré, Alfred  
Paré, Edmond  
Paré, G E  
Parent, Chs A  
Paré, Edmond  
Peachy, J F  
Pelletier, H G  
Pelletier, L P  
Penney, Frank  
Picard, Arthur  
Picard, Ovide  
Picher, F X  
Pichette, Ovide  
Pinault, L F  
Plamondon, Joseph  
Plante, David  
Poliquin, J O  
Potvin, Olivier  
Potvin, Thomas  
Pouliot, Alphonse  
Pouliot, C J  
Pourtier, Dr M  
Prendergast, Godfroy  
Prince, J E  
Proulx, J Narcisse

**R**

Racine, Archange  
Rancour, Noel  
Rémillard, l'honorable E  
Renaud, J B  
Rhéaume, J P  
Rinfret, P F  
Rinfret, Tancrede  
Rieux, Narcisse  
Roberge, Amédée  
Roberge, F B  
Roberge, L A

Robitaille, Amédée  
Robitaille, Chs Isidore  
Robitaille, Dr Olivier  
Robitaille, L A  
Rochette, L A  
Rouillard, O E  
Rouleau, Fortunat  
Roumilbac, Edouard  
Rousseau, Adélard  
Rousseau, Cléophas  
Rousseau, Dr E  
Rousseau, H B  
Roy, Elzébert  
Roy, Dr F E  
Roy, Georges  
Roy, Georges A P  
Roy, Jos Arthur  
Roy, Odilon  
Roy, Thomas  
Roy, Thomas Etienne

**S**

St-Pierre, Georges  
Shehyn, Jos, M P P  
Simard, Dr L J A  
Sirois, L P  
Soulard, Joseph  
Stafford, Lawrence  
Syonnet, L

**T**

Taché, E E  
Taché, L H  
Talbot, Aimé  
Talbot, J W  
Tanguay, Georges  
Tardif, Thélesphore  
Tardivel, J M  
Tardivel, J P  
Tarte, Israël  
Taschereau, l'honorable J T  
Tessier, Cyrille  
Tessier, Jules  
Tessier, Ulric  
Tessier, l'honorable U J, J C B R  
Têtu, Laurent  
Têtu, Rev M D H  
Thibaudeau, Chs  
Thibaudeau, l'honorable I

Tourangeau, A G  
 Tousignant, J O  
 Toussaint, F X  
 Tranquille, J A  
 Trudelle, Benjamin  
 Trudelle, Chs  
 Trudelle, Edmond  
 Trudelle, Edouard  
 Turcot, Dr E  
 Turcotte, Buteau  
 Turcotte, H A  
 Turcotte, Israël  
 Turcotte, Joseph  
 Turcotte, Nazaire  
 Turgeon, Louis

V

Vallée, Dr A  
 Vallée, L P

Vallerand, André  
 Vandry, Joseph  
 Vandry, Joseph U  
 Vandry, Zéphirin  
 Venner, Dr T A  
 Venner, P E  
 Vermette, Joseph  
 Verret, A H  
 Verret, Barthelemy  
 Vézina, Adolphe  
 Vézina, Georges  
 Vézina, J B  
 Vézina, Ludger  
 Vohl, L P  
 Voyer, J B

W

Weippert, Hubert  
 Wurtelle, l'honorable J, M P P'

II. Membres titulaires (5)

Dumontier, Madame P B      Myrand, " A S  
 Frémont, " C J              Turcotte, Dsle A  
 Hamel, " Théophile

Membres correspondants

A L'ÉTRANGER

FLAMENT, M. Ernest.....Fourmies, Nord (France).

AU CANADA

BEAUDRY, M. Jos. Ubalde.....Beauharnois.  
 BENOIT, M. Alphonse ..... Ottawa.  
 BENOIT, M. Samuel.....  
 BONPART, M. A de.....Montréal.  
 BOUCHER DE LA BRUÈRE, l'honorable P.,  
 M.C.L.....Saint-Hyacinthe.  
 CANNON, M. Lawrence .....Arthabaskaville.  
 DAVID, M. L. O.....Montréal.  
 DECAZES, M. Paul.....Québec.  
 DRAPEAU, M. Stanislas.....Ottawa.  
 GARNEAU, M. Alfred.....

LAPERRIÈRE, M. Augustin.....	Ottawa.
LUSIGNAN, M. Alphonse.....	;
PANET, l'honorable Eugène.....	;
PROVANCHER, M. J. N.....	Montréal.
PROVANCHER, M. l'abbé L.....	Saint-Félix du Cap Rouge.
ST. CYR, M. D. N.....	Champlain.
SULTE, M. Benjamin.....	Ottawa.
TASSÉ, M. Joseph, M. P.....	;

### Membres honoraires

#### A L'ÉTRANGER

BARBARO, M. le Marquis Ramiro.....	Rome (Italie).
BUNNEHOSE, M. Charles de.....	Paris (France).
CAMPO-GRANDE, Son Excellence le vi- comte de.....	Madrid (Espagne).
FOUCAULT, M. le comte de.....	Paris (France).
FRARY, M. Raoul.....	;
JANNET, M. Claudio.....	;
JOVELLAR, Son Excellence le général.....	Madrid (Espagne).
LEPLAY, M. F.....	Paris (France).
LERoy, M. Alphonse.....	Liège (Belgique).
MALLET, M. Edmond.....	Washington, D. C. (E.-U.).
MARTINEZ DE CAMPOS, Son Excellence le général.....	Madrid (Espagne).
MORET, Son Excellence M. Segismundo.....	;
O'REILLY, M. l'abbé Bernard, L. D.....	New-York (E.-U.).
PALACIO, M. Manuel del.....	Madrid (Espagne).
PRENDERGAST, Son Excellence M. Jacobo.....	;
RAMEAU, M. E.....	Paris (France).
SAGASTA, Son Excellence M. Praxèdes Mateo.....	Madrid (Espagne).
SILVELA, Son Excellence M. Manuel.....	;
TORENO, Son Excellence le comte de....	;

#### AU CANADA

BABY, l'honorable L. F. G., J. C. S.....	Joliette.
BOIS, M. l'abbé L. E.....	Maskinongé.
CARON, l'honorable L. B., J. C. S.....	Québec.
CAUCHON, l'honorable Joseph, lieutenant-gouver- neur de Manitoba.....	Winnipeg.
CHAUVEAU, l'honorable P. J. O., ancien ministre.....	Montréal.
FOURNIER, l'honorable T., juge de la cour Su- périeure.....	Ottawa.

HOWELLS, l'honorable W. C., consul des Etats-Unis .....	Toronto.
LANDRY, l'honorable A. P. ....	Dorchester, N. B.
LEFAIVRE, M. Albert, consul-général de France ..	New-York.
LEFEBVRE, R. P., C. S. C. ....	Memramc'k, N. B.
MOTHON, R. P. A. L., des Frères Prêcheurs .....	Paris.
PELLETIER, l'honorable C. A. P., ancien ministre, Sénateur .....	Québec.
PLAMONDON, l'honorable M. A., juge de la cour Supérieure .....	Arthabaskaville.
PREMIO-REAL, Son Excellence le comte de, consul-général d'Espagne au Canada .....	Québec.
RAYMOND, Mgr J. S., vicaire-général .....	Saint-Hyacinthe.
RICHARD, Rév. L. F. ....	St-Louis, N.-B.
ROUTHIER, l'honorable A. B., J. C. S. ....	Québec.
ROYAL, l'honorable Jos., M. P., ancien ministre ..	St-Bon., Man.
SESMAIS-NS, M. le comte de, consul-général de France au Canada .....	Québec.
TACHÉ, M. J. C., M. D. ....	Ottawa.
TASCHEREAU, l'honorable Henri T., J. C. S. ....	Fraserville.
VERREAU, M. l'abbé H. ....	Montréal.

§.—XIV.

**Présidents honoraires et Présidents actifs de l'Institut-Canadien depuis sa fondation**

PRÉSIDENTS HONORAIRES.

PRÉSIDENTS ACTIFS.

1848-49—L'honorable R. E. Caron.	L'honorable M. A. Plamondon.
1849-50       "               "               "	M. J. B. A. Chartier.
1850-51       "               "               "	M. F. R. Angers.
1851-52       "               "               "	L'honorable P. J. O. Chauveau.
1852-53—L'honorable Ls Panet.	M. F. X. Garneau.
1853-54—L'honorable Sir N. F. Belleau.	L'honorable U. J. Tessier.
1854-55—L'honorable Jos. Cauchon.	L'honorable N. Casault.
1855-56—M. F. X. Garneau.	M. Cyrille Delagrave.
1856-57       "               "               "	M. L. J. C. Fiset.
1857-58       "               "               "	M. Octave Crémazie.
1858-59       "               "               "	M. P. J. Jolicœur.
1859-60       "               "               "	M. Gaspard Drolet.
1860-61       "               "               "	L'honorable L. B. Caron.
1861-62       "               "               "	M. R. J. Z. Leblanc.
1862-63       "               "               "	M. Jacques Auger.
1863-64       "               "               "	L'honorable H. L. Langevin.
1864-65       "               "               "	"               "               "
1865-66       "               "               "	M. J. C. Taché.
1866-67—M. P. A. DeGaspé.	L'honorable H. T. Taschereau.
1867-68       "               "               "	L'honorable Frs Langelier.
1868-69       "               "               "	"               "               "
1869-70       "               "               "	M. D. J. Montambault.
1870 71       "               "               "	M. T. LeDroit.
1871-72—M. J. B. Meilleur.	"               "               "
1872-73—M. Cyrille Delagrave.	M. Jean Blanchet.
1873-74—M. L. G. Baillairgé.	"               "               "
1874-75—L'honorable P. J. O. Chauveau.	M. J. F. Belleau.
1875-76       "               "               "	"               "               "
1876-77       "               "               "	L'honorable Ed Rémillard.
1877-78       "               "               "	M. J. O. Fontaine.
1878-79—M. L. J. C. Fiset.	{ M. L. P. Turcotte.
	{ Dr A. Vallée.
1879-80       "               "               "	"               "               "
1880-81       "               "               "	M. H. J. J. B. Chouinard.
1881-82       "               "               "	"               "               "
1882-83       "               "               "	"               "               "

\* Décédé le 3 avril 1878.

**Liste des revues et des journaux reçus à  
l'Institut-Canadien**

REVUES.	MONTREAL.
Les Nouvelles Soirées Canadiennes.	La Minerve.
Revue Britannique.	La Patrie.
Revue du Monde Catholique.	Le Monde.
Revue Catholique des Institutions et du Droit.	Le Courrier de Montréal.
Revue des Langues Romanes.	The Gazette.
Le Correspondant.	The Herald.
Le Naturaliste Canadien.	Journal of Commerce.
The Musical Times.	Moniteur du Commerce.
Revue littéraire de « l'Univers. »	The Daily Star.
Canadian Military Review. (Partie anglaise et française.)	
L'Album des Familles.	QUÉBEC.
Bulletin de l'Union Allet.	Le Canadien.
La Revue Canadienne.	Le Journal de Québec.
L'Album Musical.	Le Courrier du Canada.
	L'Événement.
	Le Nouvelliste.
	The Quebec Daily Mercury.
	Daily Telegraph.
	L'Électeur.
	The Morning Chronicle.
	La Vérité.
	La Gazette Officielle de Québec.
	DIVERS.
	Le Journal des Trois-Rivières.
	Le Constitutionnel,
	La Concorde,
	La Gazette de Joliette.
	Le Courrier de Saint-Hyacinthe.
	Le Sorellois.
	La Gazette Officielle d'Ottawa.
	Le Canada, Ottawa.
	Le Quotidien, Lévis.
	Le Moniteur Acadien, Shédiac,
	N. B.
	Le Manitoba, St-Boniface, Man.
JOURNAUX ILLUSTRÉS.	
The Mechanical News.	
E'Illustration. (Paris.)	
L'Univers illustré,	
The Illustrated London News, (Angleterre).	
Frank Leslie's Illustrated Newspaper. (N.-Y., E.-U.)	
Scientific American, (N.-Y., E.-U.)	
L'Opinion Publique, (Montréal).	
Canadian Illustrated News.	
Le Journal d'Agriculture.	
FRANCE.	
Le Journal des Débats.	
L'Univers.	
CANADA.—TORONTO.	
The Globe, (hebdomadaire).	
The Mail, (hebdomadaire).	
The Monetary Times.	

§.—XVI.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES ANNUAIRES PRÉCÉDENTS

No. 1.—1874.

	PAGES.
L'Institut Canadien de Québec : M. LOUIS-P. TURCOTTE.....	5
L'Ornithologie du Canada : M. J.-M. LEMOINE.....	21
Appendice :—Rapports, etc.....	49

No. 2.—1875.

D'Iberville : M. P.-J. JOLICŒUR.....	5
La corvée des fileuses (scène acadienne) : M. J.-O. FONTAINE.....	27
La Pologne, ses origines, sa gloire, ses malheurs : M. H.-J.-J.-B. CHOUINARD .....	39
Études exclusives et études spéciales en histoire naturelle : M. l'abbé L. PROVANCHER.....	87
Sir George Prévost : M. JEAN BLANCHET.....	99
Coup d'œil général sur l'Ornithologie en Amérique : M. J.-M. LEMOINE.....	138
Appendice :—Rapports, etc.....	145

No. 3.—1876.

§. I.—SÉANCE DU CENTENAIRE DE L'ASSAUT DE QUÉBEC.

Introduction, compte-rendu de la séance : M. H.-J.-J.-B. CHOUINARD.....	5
Invasion du Canada et siège de Québec, par les Américains, en 1775 : M. LOUIS-P. TURCOTTE.....	13
Mémoires et documents relatifs à la guerre de l'Indépendance, recueillis par M. LOUIS-P. TURCOTTE.....	63
Vision de Montgomery : M. PAMPHILE LEMAY.....	105
Discours : M. HENRI T. TASCHEREAU.....	111
§. II.—Madame de Maintenon : M. P.-J. JOLICŒUR.....	119

§. III.—SÉANCE DU CONCOURS D'ÉLOQUENCE.

Compte-rendu de la séance : M. H.-J.-J.-B. CHOUINARD.....	143
Discours : l'honorable P.-J.-O. CHAUVEAU.....	147
Rapport du jury chargé d'examiner les compositions reçues au concours d'éloquence : M. HENRI-T. TASCHEREAU, rapporteur.....	155
Pièce couronnée. Eloge historique de Christophe Colomb : M. O. FORTIER.....	159
Appendice :—Rapports, etc.....	173

No. 4.—1877.

Légendes Canadiennes : l'honorable P.-J.-O. CHAUVEAU.....	1
Les Frères des Ecoles Chrésiennes : M. P.-J. JOLICŒUR.....	35
Les poètes anglais : M. JULES-P. TARDIVEL.....	63
L'étude des insectes : M. l'abbé PROVANCHER.....	91
Printing and the Public Press : l'honorable W.-C. HOWELLS.....	115
Compte-rendu des fêtes de l'inauguration des salles de l'Institut Canadien d'Ottawa : M. H.-J.-B. CHOINARD.....	133
Les archives du Canada : M. LOUIS-P. TURCOTTE.....	151
Appendice :—Rapports, etc.....	165

No. 5.—1878.

Le présent et l'avenir de la race française en Amérique : Rév. Père A.-L. MOTHON, des Frères Prêcheurs.....	1
Reminiscences d'Allemagne : M. ALBERT LEFAIVRE.....	21
Fêtes et Corvées : M. L.-P. LEMAY.....	49
Notice biographique sur M. L.-P. Turcotte : M. J.-P. TARDIVEL.....	75
Concours d'éloquence : Rapport du docteur HUBERT LARUE.....	83
“ “ Rapport de M. LESAGE.....	103
Etat de l'agriculture : M. Ed.-A. BARNARD.....	107
Eloge de l'agriculture : M. l'abbé PROVANCHER.....	165
Appendice :—Rapports, etc.....	187

No. 6.—1879.

Stratowich : Esquisse autrichienne : M. ALBERT LEFAIVRE.....	1
Dix ans de notre histoire, 1660-1670 : M. T.-P. BÉDARD.....	37
Age du Sault-Montmorency : M. l'abbé J.-C. K. LAFLAMME, A. B., S. T. D.....	63
Appendice :—Rapports, etc.....	81

No. 7.—1880.

Première administration de Frontenac, 1672-1682 : M. T.-P. BÉDARD.....	1
La charité catholique à Québec : M. ERNEST MYRAND.....	47
L'Eglise, le progrès et la civilisation : M. l'abbé L.-N. BÉGIN.....	97
Adresse présentée à Mgr C.-F. CAZEAU par l'Institut-Canadien de Québec.....	118
Réponse de Mgr CAZEAU.....	120
Appendice :—Rapports, etc.....	121

No. 8.—1881.

Seconde administration de Frontenac, 1689-1698 : M. T.-P. BÉDARD.....	1
Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur de Montréal : M. H.-J.-B. CHOINARD.....	31
Appendice :—Rapports, etc.....	91

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
AVANT-PROPOS.....	III
Inauguration solennelle des nouvelles salles : 16 novembre 1882.	
Programme.....	vii
§.—I. Discours de M. H.-J.-J.-B. CHOUINARD, Président .....	1
§.—II. Discours de Mgr l'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.....	13
§.—III. Poésie par M. PAMPHILE LEMAY : LE BIEN POUR LE MAL... ..	23
§.—IV. Discours de l'honorable juge PLAMONDON.....	33
§.—V. Discours de l'honorable juge ROUTHIER.....	41
§.—VI. Décorations de la salle.—Remerciements.....	51
§.—VII. LE CANADA D'AUTREFOIS : M. l'abbé J.-C.-K. LAPLAMME....	54
§.—VIII. Rapport des Directeurs de l'Institut pour l'année 1881-82	77
§.—IX. Rapport du Bibliothécaire.....	85
§.—X. Rapport du Trésorier.....	87
§.—XI. Appel en faveur de la souscription pour payer l'achat et la réparation du nouvel édifice de l'Institut .....	88
§.—XII. Officiers et directeurs de l'Institut.....	91
§.—XIII. Liste des membres de l'Institut :	
1—Membres actifs .....	93
2—Membres titulaires .....	98
3—Membres correspondants.....	98
4—Membres honoraires.....	99
§.—XIV. Anciens présidents de l'Institut.....	101
§.—XV. Liste des revues et journaux reçus à l'Institut....	102
§.—XVI. Table des matières contenues dans les Annaires précédents.....	103